

# FACÉTIES

## RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU



VENIA  
CONVENTUS

ETC.

LES  
MÉTAMORPHOSES,  
OU  
LISTE  
DES NOMS DE FAMILLE  
ET PATRONIMIQUES,  
DES CI-DEVANT  
DUCS, MARQUIS; COMTES, RARONS  
&c. EXCELLENCE, MONSEIGNEUR,  
GRANDEURS, DEMI-SEIGNEURS ET  
ANNOBLIS.

---

**L**e décret de l'assemblée nationale du 19 du mois , ayant obligé les ci-devant nobles à reprendre leurs noms de famille , nous nous empressons d'en offrir la liste au public , pour le mettre

( 2 )

même de faire connoissance avec ces nouveaux venus.

On ne peut se dissimuler que certains de ces Messieurs gagneront beaucoup à ce changement , car les uns dérouteront la tourbe importune de leurs créanciers ; tandis que les autres , par le même moyen , échapperont aux dangers d'une réputation équivoque.

NOMS ET TITRES . . . NOMS DE FAMILLE  
ABOLIS . . . . . ET PATRONIMIQUES.

Le baron de Bréteuil , Eust. Tonnelier.  
Le Vic. de Mirabeau , Grégoire Riquetti.  
M. d'Espreménil , Pascal Duval.  
de la Garenne , Introducteur.  
des Ambassadeurs , Grespin Tallepied.  
le Marquis d'Evry , Pierre Brunet.

baron d'Eaubonne , Jean le Normand.  
de Semonyville , Pierre Huguet.  
V. d'Erménonville , Barthélemy Girardin.  
marquis de Vergennes , Charles Gravier.  
le baron de Guimps , Antoine Gossion.  
marquis d'Ars , Henri Garnier.  
de Saint - Fargeau , Michel Pelletier.  
marquis de Saint-Cyr , François Prévôt.  
comte de Miromesnil , Thomas Hue.  
m. de la Salle , cordon-bleu , J. Caillebot.  
marquis de Condorcet , Franç. Caritat.  
prince de Gand , Pierre le Villain.  
duc de Birón , Armand Gontant.  
baron de Saint-Marcault , Franç. Grain.  
maréchal de Castries , Augustin la Croix.  
marquis de Guerchi , Valentin Regnier  
de Grand-Champs , cord.n. , B. Pourssin  
comte de la Grandville , Jean Bide  
pr. de Monaco , Jean-Goyon Marigny

duc de Richelieu , Armand Vignerot.  
baron de Marguérite , Nicola Tessier.  
duc de Coigny , Alexandre Franquetot.  
de Villeleuil , Jérôme Lurant.  
duc de Luynes , Paul Dalbert.  
duc de Chaulnes , Jean Dalbert.  
comte de Périgord , Augustin Taillerand.  
comte de Rochambeau , Franç. Vimeur,  
duc d'Agoulen , Alexis Vignerot.  
duc de Villeroi , Josph Nouville,  
comte de Caraman , Pierre Riquet.  
duc de Nivernois , Louis Laporte.  
duc de Gévres , César Potier.  
duc de Valentinois , H. Goyon-Mathignon.  
comte de Maillebois , Franç. Desnarets.  
duc de Cormainville , Ant. Vaccresson.  
comte de Melfort , Henri Drumond.  
marquise de Sablé , Charles Colbert.  
comte de Chabrillant , Charles Moreton.  
comte de Briqueville , Henri Laluzerne.

marquis de Voisenon , Galixte Fumée.  
m. de Bacqueville , David Bouquetot.  
comte de Malvoisin , Joseph Poisson.  
comte de Thorant , François Théas.  
m. de Barbantanne , François Duprat.  
marquis d'Ambert , Pierre Merle.  
comte de Persan , Antoine Dcublet.  
comte de S. Priest , N. Gnignard.  
marquis de Juigné , Auguste le Clerc.  
marquis de Montazet , Antoine Malvin.  
comte d'Adhemar , André Azémar.  
comte de Guebriand , Jean Budes.  
marquis de Ran , Jacques Franchet.  
comte de Barquet Alphonse Dalençon.  
marquis de Belboeuf , Laurent Godard.  
comte d'Aubigny , Patient le Marié.  
marquis d'Espan , Julien Palmes.  
marquis d'Avalon , Anathase Coucault.  
comte du Mui , Joseph Félix.

Prince d'Hénin, Benoît Dalzace.  
 marquis de Rastignac, Alphonse Chapt.  
 marquis de Sillery, Pierre Brulart.  
 du Veimerange, Beaudoin Palteau.  
 marq. de Verneuil, Alexis Chassepou.  
 Prince de Lambesc, Néron Lorraine.  
 m. de Sourches, Guillaume Bouchet.  
 c. de Nantouillet, Chris. l'Allemand.  
 marq. de Cramayel, Vincent Fontaine.  
 chevalier de la Haie,  
 roi d'armes de France, Bazile Bronot.  
 de Chouzy, cons. d'Etat, Cl. Ménard.  
 marq. de Landel, Johachim Cacqueray.  
 m. de Pontecoulant, Boniface le Doux.  
 m. de Champignelles, Zachar. le Rogres.  
 comte de Brienne, Blaise Loménie.  
 comte d'Espagnac, Pamphile Sahuguet.  
 marq. de S. Aignan, Louis Beauvillier.  
 comte d'Orsay, Pancrace Grimod.  
 chev. Clésles, Vincent Mesnard.  
 comte de Mirepoix, Balthazard Lévi.  
 comte de Mirabeau, Honoré Riquetti.

comte de Gervilliers ,	Perrotin Thiroux.
marq. de Trans ,	Romée Villeneuve.
duc de Brissac ,	Philippe Cossé.
comte de S. Tropés ,	Hegesipe Suffren.
comte de Buffon ,	Joseph le Clerc.
d'Ormesson ,	François Le Fevre.
de Rosambo ,	Louis le Pelletier.
de Fleury ,	Omer Joly.
de Morangis ,	Antoine Barillon.
d'Amecourt ,	Le Febvre.
de S. Vincent ,	Antoine Robeert.
de Mareuil ,	Timothée Marquette.
de Bandeville ,	Nicaise Doublet.
de Jonville ,	Ignace Chaillon.
de Barmond ,	Gilles Perrotin.
comte d'Ogny ,	Jean Rigolei.
de Minut ,	Pierre Courtois.
de la Villeurnoy ,	Bertrand Berthelot.
de Granvelle ,	Trophimes Raillard.
de Chaussepierre ,	Lucas Coqueley.
de Maissemy ,	Claude Poitevin.
d'Orvilliers ,	Procope Tourteau.
Delaunay ,	Valentin Cordier.

d'Aunoy ,	Maxime Mayou.
de la Milière ,	André Chaumont.
d'Auteroche ,	Benjamin Papillon.
de Sanois ,	Mathurin Papillon.
de la Ferté ,	Jérôme Papillon.
des Entelles ,	Rémy Papillon.
de Bérpnger ,	Isaac l'Oiseau.
de Pressigny ,	Paul Ménage.
comte de la Tude ,	Hercule Vissec.
de Reversseaux ,	Bastien Gueau.
l'abbé c. de l'Escouet ,	Antoine Barbier.
l'abbé Dubois Basset ,	Etien. Robinault.
l'abbé de juvigny ,	Martin Rigoley.
l'abbé de Limon ,	Crespin Geoffroy.
l'abbé de Villarceau ,	Brice Louvel.
l'abbé de Barmond ,	Grégoire Perrotin.
l'abbé des Assises ,	Abraham La Grive.
chevalier de Rassay ,	Jean Aubert.
cheval. de l'Esseville ,	Auguste Leclerc.
de Bondi ,	Cosme Taillepied.
La suite , qui est très-intéressante , est sous presse.	

---

N<sup>o</sup>. II.

---

# LES RÉVENANS,

O U S U I T E

D E L A L I S T E

D E S C I - D E V A N T

DUCS , MARQUIS ; COMTES , BARONS  
&c. EXCELLENCES , MONSEIGNEURS ,  
GRANDEURS , DEMI-SEIGNEURS ET  
ANNOBLIS.

---

**N**ous devons à la justice et à la vérité de dire que plusieurs des ci-devant gens de qualité et gentilshommes nous ont fourni eux-mêmes leurs noms de famille et de baptême ; cette loyauté méritoit une mention particulière , et

nous l'aurions faite , avec un sensible plaisir , si leur modestie ne s'y étoit refusée. L'orgueil est bien plus rétif dans la classe des nobles modernes. Que de reconnoissances touchantes le retour forcede certains Mydas , à leur nom primitif va amener ! Que de cousins et de cousines , en sabots , vont retrouver la trace d'un oncle parvenu , qu'un changement de nom leur avoit fait perdre.

NOMS ET TITRES... NOMS DE FAMILLE  
ABOLIS.....ET PATRONIMIQUES.

LE DUC D'ORLÉANS , philippe capet  
duc de la Vauguyon , Jacques Quelen  
mar. de vaudreuil , pierre rigaud  
comte d'argenteuil , antoine le bascle  
chevalier de gissac , alexandre albis  
marq. de Montbas , gab. fran. barton  
comte de Rocheplate , Jean colas

de vaudueil ,	jean-charles drouin
marq. d'argentré ,	n.... Dupléssis
chev. de bruslard ,	Louis guerin
de semonville ,	Louis huguet
comte d'avarai ,	n.... Beziade
comte d'altier ,	Jean born
de montarnau ,	charles hugnet
de morfontaine ,	blaise le pelletier
mar. d'ecquevilly ,	Nicaise Hennequin
marq. de Langeron ,	Pierre Andrault
comte de Crenay ,	Joseph Poilvilain
comte de Modene ,	André Raymond
mar. de Boulainvilliers ,	Henri Bernard
mar. des Essarts ,	Jean Lombelon
m. de Ste. Maure ,	Abraham Chavaudou
mar. d'Allemogne ,	monique Conzié
chev. de Montreuil ,	Louis Cordier
mar. d'Esquelbeq ,	Henri Guernoval
comte du Lary ,	Jean l'Asnier
comte de Ruffo ,	Louis Roux

baron de beaujour , Jean le Maître  
c. de Villers Autertre , Antoine Waurin  
chev. de Vareuil , N.... Amiot  
m. de Frugie de cumont , Grégoire Arlot  
m. de S. Auban , Jacq.-Ant. Baratier  
de Glatigny , r. g. des f. , Bazile Barbant  
de Beaulieu , cons. Pierre-P. Bombarde  
chev. de bonabel , Mathurin-Martinfort  
marq. de condorcet , Jaëques caritat  
prés. de Brainville , Michel chantier  
de la Galaiziere , Martin Chaumont  
c. de la Villette , Pancrace Chicoineau  
de Sainte-Pallaye , N. Clement  
de la Motte , l'un des quatre barons de  
la Ste. Ampoule , Lazare Clignet  
vicomte de Nadaillac , Félix Pouget  
m. de Chateuneuf , Bonavent. Randon  
duc de Fleury . Louis Rosset.  
comte d'Avejan , Jean Banne  
marquis de Canisi , Jacques Carbonel

marq. du Coudray, Christop. Rouillé  
 chevalier de Forge, Jean le Jarrel  
 marquis de fulvy, innocent erry  
 chevalier du treuil, boniface pandia  
 comte de faronville, nicolas philippe  
 chevalier de han, louis picard  
 marquis de saint-george, louis pinan  
 marquis de beauvoisins, anne piolène  
 comte de buré, eustache racapé  
 comte de berthemont, n. tarteréau  
 de la fitte, cons., deminique batard  
 chevalier de chambrun, etienne pineton  
 comte dc paroy, jean le gentil  
 de la morandiere, laurian turneau  
 comte de feuquieres, fiacre pas  
 chevalier de chamoy, jean rousseau  
 marquis de courtomer, antoine cymon  
 vicomte de vareilles, thibault la broue  
 marquis de bornnazel, claude buisson  
 c. de roquelaure, ignace bussuejouls

de vassimon , benoît cachedenier  
marq. de ville , sebastien canon  
marq. de rafetot , n.... canouville  
de crigneur , charles cauchon  
comte de batz , françois de culant  
comte de narbone , n.... de lara  
d. de crill.-mahon , L breton des balbes  
marquis de crillon , député à l'assemblée  
nationale , nolasque berton des balbes  
eheyalier de beautreville n... du buisson  
d'erville , commissaire des guerres , fran-  
çois d'autemare  
chevalier de neville , pierre le camus  
de meilhan , intendant , mathieu sénae  
duc d'havré , n... de croy  
marquis de cabris , jean clapier  
de Watronville , pantaleon urbain  
le comte de nonant , n.... le comte  
comte de la touraille , vincent larcher  
duc de pilles , alphonse fortia

prince de montbarey , n... de s.-mauris  
marquis de janson , richard forbin  
c. d'héricourt , pantaleon du trousset  
m. de beaufort , paul grout  
c. de la jorie , antoine mallez  
chev. de la fresloniere , vincent freslon  
c. de carcado , n.... le sénéchal  
b. de graintheville , hyacinthe le feuvre  
d. de liancourt , n... de la rochefaucault  
le c. de laval , philippe sarrasin  
m. de courcy , nicolas pourdon  
ch. d'amffreville , alexandre guyot  
de la tour , intendant de Provence ,  
rené gallois  
de molleville , intendant , eust. bertrand  
marquis d'havrincourt , louis cardevac  
comte de rully , joseph bernard  
chevalier de clisson , commissaire des  
guerres , louis sucy  
chev. de la marelle , louis basset

( 8 )

comte de rosambo.... louis le pelletier  
comte de saint-aulaire , andré beaupoil  
chcvalier des boulets , n.... bellanger  
comte de saint paër , hyacinthe grou  
m. de châteaugiron , françois le prêtre

La suite des noms de famiile des  
ci-devant noblés de la capitale et de  
chaque département , paroîtra successa-  
sivement par numéro.

---

N° III.

---

S U I T E  
DE LA LISTE

N O M S D E F A M I L L E  
E T P A T R O N I M I Q U E S

D E S C I - D E V A N T

PRINCES , DUCS , MARQUIS , COMTES ,  
BARONS , &c. EXCELLENCES , MON-  
SEIGNEURS , GRANDEURS , DEMI-  
SEIGNEURS ET ANNOBLIS .

---

N O M S E T T I T R E S      N O M S D E F A M I L L E  
A B O L I S .                    E T P A T R O N I M I Q U E S .

P R I N C E de Condé , Louis-Joseph Capet .

Bon. de Pardailhan , François de Treil .

Cte. de la Suze.	Michel Chamillart.
Duc de Villequier.	N.... Letellier.
Mis. de Pierredon.	Gaspard Chapus.
Mis. de Pierrevert.	Pierre Lecomte.
Mis de Verneuil,	Eusebe Chassepoux.
Mis. de Chatelard,	Christ. de Hauterive.
Cte. de Puységur ,	Pierre Chastenet.
Cher. de la Chatre ,	Charles de Déols.
Cte. de Roussillon ,	Nicolas de Chaugy.
Cte. du Coudrai ,	Antoine Chevalier.
Cre. d'Arnouville ,	Rene Chopin.
Mis. de la Mure ,	Jean Bourguignon.
Cher. de la Motte ,	Gabriel Bouvier.
Cte. de Pontbriand ,	Claude Dubreil.
Mis. de Champeenets ,	Charles Quentin.
Mis. de Jumilhac ,	Pierre Chapelle.
Cte. de Vintimille , <sup>ta</sup>	N.... Lascaris.
Mis. Du Luc ,	N..., Lascaris.
Duc de Fleury ,	André Rosset.
Duc de Fronsac .	Vignerot Duplessis.

Mis de Gribœuf,	Jean-Bap. Waquette.
Mis d'Oppède,	Michel Forbin.
Cte. de Malijai,	Eustache Tondu. <span style="float: right;">(1)</span>
Mis. de Juigné,	Jacques le Clerc.
Mis. de Puygiron,	Nicolas de Banne.
Cte. de Luc-Caligny,	Pierre le Marchand.
Cte d'Escarb,	François de Perusse.
Mis. de Coincy,	Charles de Montreul.
Cte. de Narbonne,	N... Pelet.
Cher. de la Bessière,	Jean Perrin.
Bon. de Besenval,	Joseph-Victor.
Cte. de Balleroy,	Charl.-Aug. de la Cour.
Duc d'Aumont,	Louis Mazarin.
Mis. d'Aubeterre,	Joseph Bouchard.
Bailly de Chantilly,	Louis Des-Hescotois.
Mis. de Causans,	Louis Vincens.
Cte. de Canillac,	Charles Montboisier.
Mis. de Radepont,	Louis Dubosc.
Mis. de Bonnac,	François Duffon.
Cte. de Berni,	Jean Depierre.

Cher. de Beauteville,	Pierre du Buisson.
Pce de Beauvau,	Charles Just.
Duc de Bouillon,	Godefroy de la Tour. d'Auvergne.
Cte. de la Galiffoniere,	N... Bariu.
Maréchal de Castries.	Gabriel de la Croix.
Cte. de Chabriillan,	Jacques Moreton.
Duc de Charost,	Adrien Béthune.
Vte. de Bethune,	N.... Planques.
Cte. Pradel,	Antoine Chardeboeuf.
Cher. de Chaville,	Pierre Franquet.
De la Colombise,	Joseph la Corne.
De Cormainville,	Louis de Vaucresson.
Cher. de la Coste,	Michel Bolinard.
De la Côte,	N... Durand.
De la Coste,	Jacques Prade.
Vic. de Coulogne,	André Châteauser.
Mis. de Courcy,	Henry Hellouin.
Mis. d'Arcambal,	Antoine Deslacs.
Cte. d'Artaise,	Antoine Mekneem.

De Bournissac ,	Pierre Laurent.
Cte. d' Egmond ,	Casimir Pignatelly.
Mis d' Estrehans ,	Jacques d' Herici.
Cte. d' Estaing ,	Charles Theodat.
Mis. de Marcieu ,	Louis Guiffrey.
Pce. de Marsan ,	Camille Witickins.
Mis de Faiyosc ,	René de Villeneuve.
Mis. de Gaillon ,	Antoine de Vion.
De Grandmaison ,	Thomas le Roy.
Chev. d' Harmeville ,	Jean Pothui.
Cte. d' Herouville ,	Antoine Ricouart.
Chev. d' Heuqueville ,	Joseph Compoint.
Cte. de Jonsac ,	Pierre Bouchard.
Cte. de la Ferriere ,	Charles Maffo.
Cte. de la Riviere ,	Charles Thibault.
De la Sauzai ,	Louis Grenier.
D. de la Valliere ,	Louis-César Leblanc.
Cte. de Lauzon ,	Antoine Desjardins.
Chev. de Lignereux ,	Louis Barbette.
Chev. de Loimville ,	Pierre le Cornu.

( 6 )

- Chev. de Louzil , Jean l'Enfant.  
Marq. de Lugeac , Antoine Guerin.  
Marq. de Luzignem , Louis de Lezai.  
Marq. de Montconseil , Antoine Guinot.  
Chev. de Montreuil , Pierre Gohin.  
Cte. de Morangiés , Jean Molette.  
Bar. de Saint-Alban , Pierre Molette.  
Cte. de Morsan , N..... de Sens.  
Cte. de Nadillac , François Proujet.  
La comtesse de Mont-  
Cairzain , Stéphanie de Bourbon.  
Chev. de St.-Vincent , Claude Dubois.  
Cte. de Saluces , Henri de Lur.  
De Salvert , Jacques Guibat.  
De Sauvigny , Edme Billardon.  
Baron de Simiane , Pierre Leblanc.  
Baron de Viilars , Jean Giev.  
Marq. de Roquevaire , Louis Cabré.

( 7 )

Marq. d'Aups	Louis de Blacas.
Cte. de Roully,	Pierre Brunet.
Cte. de Wargemont,	Louis le Fournier.
Cte. de Mory,	N..... le Mire.
De Cherpenne,	Marie Didon.
Cte. de Vauban ,	N... le Prêtre.
Marq. de Pepin ,	P.... Camus.
Marq. de Poujol ,	Boniface Thesan.
Cte. de Pontallek ,	Louis Maletroit.
Marq. de Tourdonnet ,	Joseph Jouffineau.
Vte. de Tourdonnet ,	George Jouffineau.
D'Helincourt ,	Blaise Godard.
Marq. d'Ambly ,	Jacques Brulart.
Président Peynier ,	Antoine Thomassin ,
Marq. de S. Martin ,	François Laurens.
Marq. de Cagnes.	Gaspard Grimaldi.
Bon. de S. Ferreol ,	Antoine Pelissier
Cte. de Châteauvert.	Louis Beauffier.
De Courmont ,	Pancrace le Bas.
Bon. de Villers.	Louis le Normand.

( 8 )

Messieurs les ci-devant nobles, qui desireront être compris dans les prochains numéros, pourront adresser leurs noms de famille & de baptême, lisiblement écrits, à M. Peters, à la Croix d'or, rue du Roule.

Le quatrième numéro paroîtra incessamment; il sera très-curieux.

N<sup>o</sup>. IV.

---

SUITE DE LA  
L I S T E  
DES NOMS DE FAMILLE  
ET PATRONIMIQUES,

DES CI-DEVANT

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES,  
BARONS, &c. EXCELLENCES, MON-  
SEIGNEURS, GRANDEURS, DEMI-  
SEIGNEURS ET ANNOBLIS.

---

NOMS ET TITRÉS .... NOMS DE FAMILLE  
ABOLIS. .... ET PATRONIMIQUES.

P RINCE DE CONTI, l.-e.-jos. de bourbon  
csse. de montcair-zain, a.-g.-stéphanie  
de bourbon

chev. de Vezaine ,	george de channe
baron d'astrude ,	andré Keandale
baron de montbas ,	gaspard barton
bar. de château-giron ,	jacq. le prêtre
cte. d'amilly ,	Paul-arn. de la briffe
chev. de la briffe ,	jean arnaud
chcv. de montesquieu ,	jean brun
vte. de carondelet ,	Louis chauldey
d <sup>e</sup> la barthe ,	julien chambon
chev. de forgetville ,	claude heyssen
chev. de braassy ,	paul jausselin
ch. de la mouchetiere ,	jean dumouchet
dc lacroix ,	jacq. prévost
chev. de Boufflers ,	n.... morlay
cte. de la Luzerne ,	n.... briqueville
Devillemotte ,	louis Grimoult
devillemotte jeune ,	henri grimoult
de la robole , sec. du roi , jac.	charbonnier
de beaumesnil ,	pierre caron
de fumechon ,	joseph chrétien

cte. de la marliere ,	..... collier
m, de montlezun ,	louis-elis. de pardiac
chev. de latour ,	francois latour
sits gerald , cons.	pierre bodkin
prinee de carency ,	Paul quelen
princessse de chimay ,	anne le bossu
d'haudicourt ,	louis carre
de s.-pierre ,	francois le couvreur
bar. de tournay ,	jean le vaillant
d'esclainvilliers ,	n.... moreau
pres. de boisgibault ,	jacq. charpentier
de mareuil ,	jean boula
de nanteuil ,	antoine boula
cte. de kerninon ,	pierre le roux
pres. de menerville ,	pompone pinson
pres. de Villers ,	franç. roger
bar. de Pradt ,	dominique de vion
de tremilly ,	hyacinthe hocquart
pres. de tanlay ,	benoît thevenin
pres. de bonfret ,	charles gaillie

chev. de fligny ,	antoine rigolet
marq. de vaudreuil ,	jean-louis rigaut
de la brosse ,	claude fournas
présidt. de Tremouilles ,	jacq. ézéchiel
présidt. de buzieux ,	nicolas vallery
de surville , chef d'escad.	joseph cillart
présid. de corberon ,	daniel Bourrée
présid. de viville ,	louis arnaud
cte. de peynier ,	henri thomassin
de bordigné ,	n... thebaudin
présidt. d'azincourt ,	pierre maré
de chetainville ,	charles andrieu
présidt. d'hormoy ,	françois dompierre
de fornou ,	n... couturier
d'hanthilly ,	pierre brochant
de courcelle ,	françois de gars
présidt. de bonneuil ,	andré chabenat
de saint-avoye ,	charles desponty
de fouthroze ,	n... salamon
de charnois ,	silvestre géoffroy

présidt. d'héricourt ,	benigne du trousset
présidt. de tremilly ,	jacques malet
présidt. de courchampe ,	ange guillemin
présidt. de la brosse ,	anne paris
cher. de nibles ,	joseph andrea
de villejoint ,	n... rousseau
cher. de bournouville ,	jos. esmangart
vte. du roure ,	n... de brison
pce. de rével ,	joseph broglie
mis. des gouttes ,	louis charry
cte. de volude <sup>1</sup> ,	françois de lage
présidt. de rosnay ,	gédon dumets
mis. de louvois ,	louis letellier
cte. de ray ,	n... marmiet
cte. de maulevrier ,	louis colbert
présidt. de meslay ,	Jérôme masson
bon. de vergennes ,	n... gravier
de monthyon ,	nicolas auger
de villers-aux-nœuds ,	n. le poivre
de la rivierre ,	joseph Darenne

de guny,	pierre poitevin
d'herville,	francois paul
duc de mortemart,	n. rochechouart
de grandval,	charles theyras
du demaine,	paul girard
ete. dudognon,	henri de montmort
prince de poix,	n. de noailles
vte. de st. marsault,	francois grain
duc de brissac,	charles de cossé
mis. de st. gervais,	jacques seymandy
chev. d'evry,	n. brunet
vte. de tavannes,	charles de saulx
chev. de billy,	jacques crespin
cte. de soucy,	n. de fitte
de besplas,	antoine gros
de mezières,	jean le courtois
bon. de fontette,	louis orceau
cre. de montagnac,	francois de gain
de montval,	n. bouller
de gassonyville,	louis hocherau

duc d'uzès,	n. de crussol
chev. de pogniat,	pierre bonevie
de st. martin ,	jean minette
vte. de monteil ,	charles adhémar
chev. de la jonquière ,	n. beissière
mis. de luigné ,	charles saguier
cte de s. clair ,	louis mahiel
d'orvilliers ,	n. Tourteau
de pommery ,	françois randon
du parc ,	n. lavechef
de la brosse ,	antoine béasse
chev de fleurieu ,	n. devéux
de fontenailles ,	pierre loupia
mis de s. huruge ,	victor amédée
de kervegnien ,	louis gautier
cte d'angevillers ,	n. la billardrie
de la salle ,	françois collinet
cte d'orsan ,	simphorien de cambis
de la roche ,	jacques charrier
cte de girecourt ,	gabriel humbert

bon de cormère ,	charles mahy
chev de chitenay ,	louis mahy
cher de beautegne ,	jacques le souin
de s. charles ,	antoine gabriel
de valenbrun ,	antoine richard
d'anneville ,	mayre mouret
mis de valenglart ,	louis le roy
bon de tournehem ,	n. le normand
cher de précorbin ,	antoine foulongne
cte de bourzéolle ,	n. coustain
bon de faucon ,	louis boucher
mis de la feuillade ,	louis d'aubusson

Les personnes qui désireront faire insérer leurs noms dans le prochain N°., peuvent s'adresser à M. Brossard , chez M. Bertrand , receveur de loterie , rue s. meiri.

Nous avertissons le public d'être en garde contre les contrefactions de cet ouvrage , qui n'ont pas même le mérite de l'imitation , puisqu'elles sont remplies de fautes considérables.

N<sup>o</sup>. V.

---

SUITE DE LA  
L I S T E  
DES NOMS DE FAMILLE  
ET PATRONIMIQUES,

DES CI-DEVANT

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES,  
VICOMTES, VIDAMES, BARONS,  
EXCELLENCES, MONSEIGNEURS,  
GRANDEURS, SEIGNEURS ET ANNO-  
BLIS.

---

**L**e Public peut être certain de la fidélité et de l'exactitude de cette nomenclature, dont le recueil sera infiniment intéressant.

LE DUC DE CHARTRES, L. Ph. de Bourbon  
le bar. d'alarde, député, pierre le roi  
le mis. de lliers, nicolas le duc  
le prince de léon, jean chabot  
le prince de tarente, felix la trémouille  
le prince de talmont, louis la trémouille  
le prince de carenci, eustache quelen  
le vte. de la troliere, armand mulatier  
le chev. de la troliere, philippe loaisel  
prince de salm-salm, henri de salm  
bar. d'escars, louis pérusse  
m. de tilly, c. de biotière-chassincour  
marq. d'ambly, antoine d'ambly  
de demandolx, dominique demende  
de puyredon, joseph carmejane  
marq. de vilette, charles villette  
de taillas, jean antoine  
de castillon, avocat-gén., jean le blanc  
chev. de pierrevert, antoine bernier  
c. de beauregard, ignace bonnecorse

bar. de s. michel .	laurent de bruyères
chev. de moriès ,	françois chailan
cte. de franclieu ,	françois pasquier
de villeneuve ,	gabriel gasquet
marq. de clermont ,	joseph gasquer
de taradel ,	michel gay
bar. de laval ,	françois rasque
marq. de quinson ,	n. de mine
baron d'imbert ,	magloire imbert
chev. de la gardè ,	joseph catelin
de peyrolles ,	pierre laurens
marq. de la roquette ,	gaspard maurellet
de s. savournin ,	bienvenu peyssonnel
d'auron ,	jean reinaud
marq. de fonvielle ,	siméon rouvière
marq. de bonneval ,	charles de roux
de robineau de beaulieu ,	pierre robineau
de ceranon ,	colin seauteiron
cte. d'abbans ,	louis joffroi
marq. de régusse ,	charles grimaud

m. de simiane-les-aix ,	joach. de simiane
de saint-laurent ,	joseph thomas
c. de clerm.-tonnerre ,	stan. de clermont
cte. d'yzeron ,	bernard chapuis
chv. de gourzac ,	n. Duinas
de tarradeau ,	joseph de lombard
de roquebrune ,	pierre peyssonel
vte. de roquesante ,	étienne raffelis
cte. de broves ,	{n. raffelis
cte. de montreal ,	jean de montreal
cte. de champagné ,	louis giffart
de romainville ,	charles duduict
mis. de bras ,	gaspard priou
de ville-d'avray ,	jean thierry
chv. de la beraudière ,	ignace beraud
chev. de montpesat ,	louis d'aines
de saint-denis ,	françois l'hermite
de marmagne ,	le roy
de Verone ,	dénis moreau
de pontevès ,	jean barrel

marq. de crémille ,	nicolas barrême
m. de ruzé-razac ,	jean de beaulieu
de seillans ,	frédéric de bouquier
cte. d'evry ,	gilles brunet
marq. de chalabre ,	jean de bruyères
cte. de chalabre ,	félicité de bruyères
cte. de fumel ,	Joseph fumel
de ramcourt ,	charles fourcroy
ba. de viomenil ,	antoine duhoux
cte. de viomenil ,	charles duhoux
cte. de durfort ,	louis-phil. durfort
de bellecombe ,	guillaume léonard
marq. de ray ,	augustin errard
marq. de valence ,	Jean de timbrune
cte. de thianges ,	amable gaspard
cte. de beaumanoir ,	philibert du rosel
cte. de nolivos ,	pierre gedeon
cte. de vercel ,	charles de marnays
cte. de courténc ,	antoine pancrace
marq. de la geauge ,	francois le lièvre

bar. du goulet,      lóseph des brosses  
marq. de la Vaupiliere,      pierre maynard  
marq. de vaubecourt,      Jean Nettancourt  
marq. d'invilliers,      henri ballard  
cte. de la roque,      Jacques arlot  
maq. de molac,      corentin le sénéchal  
marq. d'autichamps,      thér. de beaumont  
cte. de vaudurant,      louis goyon  
cte. de la galissonniere,      achille barrin  
marq. de bouzolz,      Joach. de montagu  
de sombreuil,      françois vireau  
cte. de mun,      alexandre sarlaboux  
cte. d'hericy,      Jacq. voissieux  
cte. d'estrac,      bernard descrot  
bar. de grandprès,      franc. darut  
bar. de verteuil,      antoine malleret  
mis. de crenolles,      anne quingo  
cte. de montgros,      jean de banné  
de la source,      simon mercier  
de saint-mars,      claude formanoir

cte. du moutier ,	charles aumont
de menegau ,	antoine thaled
cte. de verteillac ,	césar de la brousse
mis. de bazanne ,	alex. lattier
de cantis ,	joseph rayne
cher. d'ampus ,	françois perrache
de la mortière ,	jean verton
de sigrais ,	claude bourdon
mis. de champagny ,	cluude nault
cher. d'assat ,	jean de noguès
cte. de beinasize ,	antoine jacomel
cher. de raincourt ,	charles prosper
cte. de la rozière ,	louis carlet
de farreyron ,	léonard chalup
de la liniere ,	antoine guichard
cte. de saint-angel ,	jean clary
de saint-pierre ,	jean bompar
cte. du murinais ,	anne d'auberjon
de la pauze ,	Jean plantavit
cher. de cabannes ,	pierre sorbier

cte. de la varenne ,	antoine Juryg
cte. de bourgmary ,	françois thiersaut
de beaumanoir ,	Joseph Helly
cte. de saint-Just ,	gabriel le Jallot
cte. d'elva ,	Joseph aliney
cher. de fontette ,	Jean antide-fevret
bar. de seillae ,	antoine rondarel
cher. de saint-simon ,	pierre gigon
mis. de comeyras ,	Jean delpuech
de vaublanc ,	charles viénot
cte. de launac ,	pierre daguin
cher. de vauzelas ,	Gaspard rouveyre
de punsak ,	françois picquot

Les personnes qui voudront être insérées dans le prochain Numéro , peuvent s'adresser uniquement à M. Brossard , chez M. Bertrand , Receveur de Loterie , Rue Saint-Merry.

N<sup>o</sup>. VI.

---

SUITE DE LA  
L I S T E  
DES NOMS DE FAMILLE  
ET PATRONIMIQUES,

D E S C I - D E V A N T

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES,  
VICOMTES, VIDAMES, BARONS,  
EXCELLENCES, MONSEIGNEURS,  
GRANDEURS, SEIGNEURS, ET ANNO-  
BLIS.

---

N O M S E T T I T R E S . . . . N O M S D E F A M I L L E  
A B O L I S . . . . . E T P A T R O N I M I Q U E S

D E V E R R É ,                                   jean bizard  
etc, de messey ,                               eugène barnabé

cte. de monchan ,	michel de castillon
cte. de carlan ,	jean lenoir
cte. d'argentieres ,	joseph de ginestous
chev. d'egremont ,	guillaume bernard
de la borie ,	J.-andré Veraon
chev. dc launay ,	François Roullin
cte. de douzon ,	denis du buysson
des almonts ,	Joseph perrin
de heymann ,	Jean thonin
chev. d'agout ,	louis fouquer
chev. d'Oraison ,	henri de fulgne
de seallier ,	Jean-bapt. petel
vte. d'allcmans ,	p.-marie dulau
bar. de lormet ,	michel bancalis
du petit bois ,	agathon pinot
de pontleroy ,	nicolas sarreborce
de montgon ,	antoine beauverger
de chantrenne ,	Jean dubois
de montcanisy ,	guilllaume morin
de boisgnorel ,	adrien thébaud

du claux,	Jean dedon
cte. de presle ,	Jean batin ,
de corvol ,	Joachim faultrier
d'héliot ,	jacques chenard
cher. de chadenat ,	jean de blou
cher. d'ozé ,	joseph montaquet
cher. de la pelouze ,	eustache carrefour
cher. de villefond ,	n... martinprey
de la chaize ,	armand guérin
cte. de bevy ,	Jean Joly
cte. de chassingolles ,	charles navette
cte. de blot ,	pierre chauvigny
de saint-marcel ,	pierre perrin
d'arquebouville ,	n... pillon
d'arcon ,	jean le michaud
cte. d'esclignac ,	charles de prissac
cte. de saint-sernin ,	pierre de st.-étienne
cte. de chamolle ,	denis olive
chev. de ribouet ,	michel dörter
de beauregard ;	alex. david

chev. de lossac ,	bertrand gardin
de la sauvagère ,	sébastien le royer
cte. de la fargue ,	florent malbiou
de vouillers ,	françois l'abbé
chev. de buffon ,	pierre le cleric
de la monteille ,	antoine aubier
chev. de la prunarede ,	henri de benoît
cte. de la salle ,	antoine rivals
chev. de favantcourt ,	pierre bernay
cte. de boisdeffre ,	jean le mouton
cte. de parvilly ,	mathurin laisné
marq. de montgrand , J. B. de montgrand	
chev. de bron ,	jean cyret
marq. de veine ,	humbert revigliasc
chev. de la baume ,	antoine duclaux
de beauvoir ,	dénis varel
vicomte de berenger ,	charles berenger
cte. de la billardrie ,	auguste flahaut
cte. de clarac ,	valentin roger
cte. de behague ,	pierre behague

marq. de locmaria ,	olivier duparc
cte. d'aigremont ,	louis marec
marq. d'argenteuil ,	edme le bascle
de disse ,	philippe brumon
de salonet ,	joseph ripert
des auvergnes ,	siméon rousselet
de m <sup>al</sup> seigne ,	thomas guyot
marq. dc précour ,	pierre du croquet
cte. de valcourt ,	jean quesse
marq. de s. blancart ,	claude moyner
m. de crangeac ,	philippe charbonier
cte. de mellet-neufwic ,	lucrèce fayolles
de jainville ,	charles langlois
chév. de la tour ,	françois bichon
chév. de la rolrière ,	laurent lancellin
de ste. lanne ,	joseph dumaine
cte. des savoye ,	Jean aussel
cte. de montmort ,	françois raimond
cte. de coëtlogon ,	louis emmanuel
cte. de castella ,	rodolphe castella

cte. de narbonne-fitslar ,	francois pelet
marq. de talaru ,	césar marie
du plessis ,	louis le gout
duc de laval ,	guy de montmorency
cte. de flavigny ,	louis agathon
cte. de montazet ,	antoine de malvin
cte. d'archiac ,	etienne d'esmier
marq. de trainel ,	claude juvenal
cte. de la touche ,	louis vassor
chev. d'attilly ,	nicolas Junot
chev. le cuy ,	Jean duverger
cte. de S. Gery ,	felix derey
vte. de Montbas ,	thibaut barton
de beaumontel ,	Jean duval
de cirfontaine ,	amour germay
de bellegarde ,	franç. passerat
d'agout ,	pierre Wolf
de fregille ,	franç. courlet
de la salle , insp. gén. des mar.	louis petit
cte. de st.-léger , pierre-claude chauveton	

vte. de saint-léger , l.-c. franç. chauveton	
bar. de saint-félix , jean-charles desmé	
chev. de meude-monpas , J.J. O. Monpas	
cte. de quency ,	lous-bazile boisson
chev. d'avaize ,	pierre de delley
marquis du fied ,	n. patornai
mis. de la claytte ,	alexis noblet
chev. de vaudri ,	n. bondieu
marq. de vaudri ,	n.... bondieu
bar. de courbozon ,	n. bocquet
comte d'astorg ,	n. astorgue
bar. de fontallard ,	léon soulhat
cte. de brizé ,	marie maille
de chataignos ,	n. fortanier
de choumouroux ,	pierre saignard
de l'escauville ,	claude colliette
d'ambrugeac ,	gabriel bucheron
de dissey ,	dominique courtot
de la barollière ,	marguerite pilotte
de montmorin l.-col. ,	pierre lacget
de la fauchetièr ,	isaac cartier

de sablonières ,	henri elbé
de boideffre ,	rené mouton
d'aubancourt ,	jean larcher
cte. de lys ,	marie truchis
cte. de breugnon ,	pierre haudenau
cte. de bresné ,	louis duchafault
mis. de sauvebœuf ,	françois ferrières
cte. de ferrières-sauvebœuf ,	l. ferrières

Nous avons prévenu le public des contrefactions de cet ouvrage , pour empêcher cette odieuse fraude et que le lecteur ne soit trompé , nous apposons ci-dessous notre signature .

Louis BROSSARD.

Les personnes qui voudront être insérées dans le prochain Numéro , peuvent s'adresser uniquement à M. Brossard , chez M. Bertrand , Receveur de Loterie , Rue Saint-Merry .

---

L I S T E  
DES NOMS DES NOBLES,  
AVEC  
DES NOTES SUR LEUR FAMILLE.

**D**UC D'UZÈS.—*Bastet* est le vrai nom des ducs d'Uzès. *Gerard de Bastet* fut annobli par l'évêque de Valence, en 1304; il étoit fils de *Jean Bastet*, apothicaire de Viviers, qui, en 1300, acheta la terre de *Crussois*, des héritiers de cette maison.

**DUC DE CHAROT DE BÉTHUNE.** Son vrai nom est *BETHON* ou *BETHUN*. *Jean de Bethun*, pere de *Maximilien de Bethune*, duc de *Sully*, étoit un aventurier qui se disoit venir d'Ecosse. Le maréchal de *Tavares*, dans ses *mémoires*, le traite *d'homme de néant*. Ce *Jean de Bethun* débaucha *Jeanne de Melun*, fille du seigneur de *Rosni*, & l'épousa. André Duchêne les fit ensuite descendre des *Bethunes* de Flandres, & en fut bien récompensé.

**LE DUC DE LUYNES.** Son nom est ALBERT. *Luynes, Brantes & Cadenet*, trois infâmes courtisans de la cour de Louis XIII, si vilipendés dans les satires du temps, n'avoient d'abord qu'un menteau qu'ils portoient tour à tour lorsqu'ils alloient au Louvre. Leur pere, *Honoré Albert*, étoit avocat à Mornas, petite ville du comtat.

**DUC DE RICHELIEU.** Leur nom est VIGNEROT. *René Vignerot*, domestique & joueur de luth chez le cardinal de Richelieu, étoit le digne proxenete du Cardinal. Il le servit si bien dans ses plaisirs, qu'il consentit à lui donner sa fille, qui en étoit devenue éperdument amoureuse ; il lui substitua ensuite son duché de Richelieu. La mère de *Vignerot* avoit épousé en seconde noces un fauconnier.

**DUC DE SAINT-SIMON.** Leur noblesse & leur fortune est si récente, que tout le monde en est instruit : un de ses cousins étoit encore, dans ce siècle-ci, domestique de madame de Schomberg.

Les ducs de la ROCHEFOUCAUD, de ROUSSI, &c. Leur nom est VERT. *George Vert*, étalier-boucher, est le pere de cette nombreuse postérité de ducs, de comtes, &c.

**DUCS DE VILLEROY.** Leur nom est NEU.

( 3 )

VILLE ; ils sortent d'un marchand de poisson, contrôleur de la bouche de François I<sup>r</sup>. Il est mentionné en la chambre des comptes en cette qualité.

Les D'ESTRÉES ne sont nobles que depuis deux cent cinquante ans. Cette maison a été féconde en catins.

Les BOULLAINVILLIERS, BOUFLERS & LAUZUN, n'étoient connus, il y a cent cinquante ans, qu'aux environs de leurs villages.

Les ducs de Grammont ont souvent changé de système généalogique ; enfin ils se sont bornés à se faire descendre de la maison d'Aur<sup>e</sup>. Ils doivent leur élévation à Corisandre d'Andouin, maîtresse d'Henri IV.

Les NOAILLES descendent d'un domestique de Pierre Roger, vicomte de Turenne, qui les annoblit, & érigéa en fief un petit coin de la terre de Noailles. Les Montmorin ont le titre qu'ils n'ont jamais voulu donner aux Bouillon pendant leur querelle. La famille de Montmorin conserve encore une tapisserie où l'on voit un Noailles qui présente les plats sur la table.

Les DUCHES DE LA MEILLERAIE. Leur vrai nom est LA PORTE. Charles de la Porte, maréchal de la Meilleraie, pere du feu duc de Mazarin, étoit fils d'un avocat au parlement,

( 4 )

dont le pere étoit apothicaire à Partenay en Poitou.

*Le duc d'Harcourt* sort d'un bâtard d'un évêque de Bayeux. *Jean d'Harcourt Beuvrien* étoit juge de Caen en 1554. Son fils fut du nombre des jeunes enfans de la *bourgeoise*, choisis pour jeter des fleurs à l'entrée d'Henri IV dans cette ville, comme en fait foi le livre des antiquités de Caen.

Les PARDAILLANS & MONTESPANS, suivant le généalogiste *Rouillac*, descendant d'un bâtard d'un chanoine de Leytoure en Gascogne.

Les CLERMONT-TONNERRE n'étoient que conseillers du dauphin de Viennois ; les autres *Clermont* avoient été domestiques d'un *Polignac*, dont un deux épousa la veuve.

Les *Montmorenci*. Le premier de cette maison, dont l'histoire fait mention, étoit *Bouchard-le-Barbu*, célèbre voleur, que le roi *Robert* chassa de l'île de S.-Denis, où il avoit une forteresse, parce qu'il alloit chaque jour voler l'abbaye de Saint - Denis. Celui de cette maison qui a réuni le plus de dignités, & qui a été le plus prôné dans son temps, étoit le connétable *Anne Montmorenci*, qui ne savoit ni écrire ni lire. « C'étoit, dit l'abbé de *Longuerue*, un vrai cacique & capitaine de sauvages, dur,

» barbare , se croyant grand capitaine & ne  
 » l'étant point , toujours battu & toujours pri-  
 » sonnier ». Dans une émeute qu'il y eut à  
 Bordeaux , il exigea que la femme d'un magis-  
 trat de cette ville couchât avec lui , si elle  
 vouloit sauver la vie de son mari. Le brutal  
 coucha avec la femme , & en même temps fit  
 prendre le mari devant sa fenêtre.

Les D'ENTRAGUES , en Languedoc , étoient  
 encore voleurs de grands chemins au com-  
 mencement du siecle dernier. Les *historiens du Lan-*  
*guedoc* , en parlant des nobles bandits qui rava-  
 geoient la province , disent : « De ce nombre  
 » furent aussi les trois fils du *baron d'Entragues* ,  
 » qui voloient sur les grands chemins , & dont  
 » le pere fut condamné aux galères pour ses  
 » crimes. Le parlement de Toulouse ayant fait  
 » le procès à ces trois freres , les condamna ,  
 » le 2 octobre de l'an 1605 , à perdre la tête ,  
 » & à avoir le corps partagé en quatre quar-  
 » tiers ; ce qui fut exécuté ». *Hist. du Languedoc* ,  
*t. V* , p. 497.

Les LAMARCK , les MAULEVRIER , retirent  
 leur origine d'un insigne brigand , fameux sous  
 le nom de *Guillemín de la Marck* , surnommé  
 le *Sanglier des Ardennés* , qualifications que  
 ses brigandages & ses meurtres lui méritoient.

Il fut pris & condamné au dernier supplice,  
pour avoir assassiné *Louis de Bourbon*, évêque  
de Liege.

LES MARQUIS DE SOURCHES, dont le  
vrai nom est *TOURZEL*, descendant, ainsi que  
la maison d'*Allegre*, de *Morinot de Tourzel*,  
qui, au quatorzième siècle, étoit le vil comte  
plaisant du *duc de Berry*, & c'est à ses com-  
plaisances pour ce prince qu'il dut sa fortune.  
Un *factum* qu'on trouve dans l'histoire de la  
maison d'Auvergne, dit qu'il n'eoit pas de grand  
lieu, mais de commun étoit de simple gentilhomme.  
Il profita de la foibleesse d'esprit de *Jean II*,  
comte d'Auvergne, flatta ses goûts pour la dé-  
bauche, pour s'enrichir à ses dépens, & le  
dépouiller d'une partie de ses biens; il se fit donner  
par le moyen des domestiques de ce comte,  
plusieurs terres; il lui en acheta quelques autres  
à très-vil prix, sur-tout le pays de *Livradois*  
en Auvergne: la veille du contrat, un seigneur  
de *Montmoïn*, complice de cette escroquerie,  
dont sans doute il partageoit les fruits, s'en-  
tendit avec *Morinos de Tourzel* pour enivrer le  
comte d'Auvergne; ils le firent coucher avec  
eux dans le même lit, afin qu'il prît occasion  
de se dédire. Cette vente frauduleuse fut annulée  
par arrêt du parlement du 16 mai 1483. La

( 7 )

postérité de cet escroc est d'une grande noblesse , & a toujours possédé à la cour les premières dignités.

*Le comte de MERLE*, maréchal de camp , descend d'un fameux brigand du temps de la ligue , nommé *Mathieu Merle* , qui étoit fils d'un cardeur de laine de la ville d'Uzès , comme le dit *M. de Thou*. Du fruit de ses brigandages , il acquit la terre de *Salavas* , & s'intitula *baron de Salavas*.

Les *LA FAYETTE* , dont le vrai nom est *MOTTIER* , sont fort anciens , & se sont rendus célèbres en diverses rencontres ; mais ce qui prouve le vice de l'hérédité de la noblesse en parchemin , c'est que la noblesse de l'ame est personnelle , & point du tout héréditaire. Pendant la ligue , un *la Fayette* , de la même maison , se conduissoit en brigand. *M. de Thou* raconte qu'au siège de *la Charité* , il trahit sa parole & viola ouvertement la capitulation , en pillant & égorguant une partie des habitans. C'est ce même *la Fayette* que *de Serres* traite de *voleur insigne* ; il l'accuse d'avoir , le 23 mai 1562 , dévasté les campagnes , vendu publiquement les meubles de ceux chez qui , lui & ses soldats , avoient logé ; d'avoir volé les bateaux

( 8 )

qui étoient sur l'Allier, & de s'être retiré, dans  
sa maison de campagne , avec un butin de qua-  
rante ou cinquante mille écus.

---

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente,  
n°. 17.

N°. VIII.

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

P R I N C E D E C O N D É : Les historiens qui connoissent un peu l'histoire du seizième siècle, sont persuadés que les Condé d'aujourd'hui descendent d'un page nommé *Belcastel*, favori & auteur de la grossesse de l'épouse de ce Prince, *Charlotte-Catherine de la Trémouille*. Cette dame qui, pendant qu'elle étoit fille, avoit fait la guerre à sa mère, fut accusée & condamnée, comme complice de l'empoisonnement de son mari, par la justice de Saint-Jean d'Angely, & fut détenue prisonniere : sa sentence ne fut point

exécutée à cause de sa grossesse. Le beau page *Belcastel* prit la fuite & fut brûlé en effigie ; le procureur *Brillaud*, complice, fut écartelé. Lorsque les troubles furent cessés, Henri IV, qui étoit persuadé du crime de cette princesse, écoutea plutôt sa clémence que sa justice, en lui pardonnant, à la sollicitation de ses parens. Le Parlement de Paris cassa les procédures des juges de Saint-Jean-d'Angely, & déclara ladite dame *pure & innocente*, & son fils fut reconnu *légitime*. Ceux qui connoissoient la procédure de St-Jean-d'Angely ne furent pas dupes de cette réhabilitation arrachée au roi & à la cour, & à laquelle le prince de Conti & le comte de Soissons s'opposèrent fortement. La plupart des historiens du temps disent que cette dame avoit empoisonné son mari pour lui cacher sa grossesse, à laquelle il ne pouvoit pas avoir eu part. C'est ce que dit l'auteur des *Remarques sur l'hermaphrodite*. L'*Etoile*, dans son journal de Henri III, s'explique bien clairement sur cet article : il dit que le prince de Condé mourut à St-Jean-d'Angely, le second jour de sa maladie, ayant été empoisonné par un page, » à la sollicitation de » madame la Trémouille, sa femme ; qui fut » constituée prisonnière, se trouvant grosse du » fait dudit page, sans que le mari y eût aucunement

» part. « Ces dernières lignes ont été retranchées dans plusieurs éditions par la maison de Condé, qui a fait aussi retrancher le même fait, raconté de la même manière, dans l'histoire de M. de Thou, mais qui se retrouve dans le *Thuannus restitutus*. Les mémoires de *Sully* contenoient les mêmes détails sur l'illégitimité d'*Henri II*, prince de Condé. Le fils de ce prince acheta toute l'édition, lorsqu'elle parut pour la première fois, & y fit retrancher ce qui étoit défavorable à la naissance de son pere. C'est *Guy Pain*, dans ses lettres, qui nous apprend cette particularité. Les témoignages de la procédure des juges de Saint-Jean-d'Angely, de l'*Etoile*, de *de Thou*, de *Sully* & de plusieurs autres, sont d'un assez grand poids pour au moins faire douter de la légitimité de la maison actuelle de *Condé*, & pour croire qu'elle descend du page *Belcastel*.

**R O S T A I N G.** Cette maison a toujours eu beaucoup de vénération pour l'antiquité de sa noblesse & pour son blason. En 1652, elle offrit aux RR. PP. Feuillants de Paris, de faire magnifiquement reconstruire le maître autel de leur église, à condition qu'elle y placeroit ses armoiries en soixante endroits. Les RR. PP. refuserent de vendre cet honneur à la maison de Rostaing.

( 4 )

qui trouva à l'acheter pour une chapelle de la même église.

Les MONTESQUIOU ont fait imprimer depuis quelques années un gros volume *in-4°*. de leur généalogie, qui se vend sur les quais à trois sous ; ils y ont oublié de parler d'un de leurs aieux, capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui, à la bataille de Jarnac, tua par derrière & de sang-froid, ou plutôt assassina le prince de Condé, qui ne combattoit plus, & qui s'étoit déjà rendu prisonnier.

Les MURAT descendant de *Regnaud* vicomte de *Murat*, qui fut un des complices de l'assassinat du duc de Bourgogne, & qui reçut pour le prix de son crime 57000 moutons d'or, & 500 liv. de rente en terre. La postérité de ce scélérat n'en est pas moins très-noble.

Les d'ESCORAILLES sont fort anciens ; mais cette maison a fourni un *traître* & une *catin*. *Louis d'Escorailles*, quoique attaché à la maison de Bourgogne, fut un des complices de l'assassinat du duc de Bourgogne, au pont de Montereau, & reçut de l'argent pour ce crime. Mademoiselle d'Escorailles, dite *Fontanges*, fut une des maîtresses de Louis XIV, & une des plus belles, des plus bêtes & des plus prodigues des catins de la cour.

Les M O N T B O I S S I E R S sont des *Canillac*, nom qui dérive de *chiens liés*, *canis ligatus*. Ils ont dans leur blason un chien avec un collier, emblème caractéristique de leur noblesse. Ils descendent de ce *Canillac* à qui le roi Henri III confia la garde de *Marguerite de Valois*, première femme d'Henri IV, prisonnière au château d'*Usson* en Auvergne. Ce seigneur fut la dupe de cette princesse, qui lui promit ses faveurs & des biens considérables afin qu'il la laissât libre. Il quitta sa prisonnière pour aller à Paris prendre possession des biens qu'elle lui avoit annoncés, & qu'elle ne lui donna point. Il encourut, par cette conduite, la disgrâce du roi & les sarcasmes de la cour. Les *Canillac* étoient fameux en Auvergne par leur brigandage : on raconte qu'un de ces seigneurs ayant voulu forcer son bailli de *Champeix* à faire nourrir la meute de chiens par les habitans de ce bourg, le bailli refusa d'obéir en lui remettant ses lettres. Le noble *Canillac* entra en furie, & pour se venger, mit le feu à la maison de ce juge. Je tiens ce fait d'un des descendants de ce bailli.

Le vieux comte de *Monboissier*, aujourd'hui député à l'Assemblée nationale, fort aristocrate, est connu par sa brutalité, & par le procès scandaleux qu'il eut avec sa première femme. Son

fils avoit voulu l'empoisonner ; il le déroba à la justice , & le fit enfermer à *Pierre-Encise* , où il est mort.

La maison D'ESCARS prétend tenir sa noblesse de Dieu : sans doute elle a oublié le contrat de cession , car elle ne le fait voir à personne. M. d'*Escar*s , député à l'Assemblée nationale & un des fugitifs , s'honore infiniment de ses aïeux. Il oublie sans doute que *François d'Escar*s dont il descend , étant chambellan du roi de Navarre , trahissoit son maître pour de l'argent , & pour conspirer contre lui , recevoit secrètement une pension du duc de Guise. Convaincu de trahison , il fut honteusement chassé de la cour.

MIREPOIX. Il y a peu de bien à publier sur cette *très-noble* maison. L'histo<sup>e</sup>ire n'en parle que pour en médire. En 1562 , un maréchal de Mirepoix prit par trahison Limoux , & y fit exercer des cruautés , des pilleries , des viols , &c. & retira du pillage de cette ville environ cent mille écus , somme qui a donné un très-grand lustre à cette maison. De *Serres* appelle ce maréchal de Mirepoix un *cruel voleur*.

MONTLUC. Il existe encore une maison de ce nom : celui qui l'a illustrée est le maréchal *Blaise de Montluc* , auteur des mémoires qu'il a inti-

tulés *Commentaires*, à l'exemple de César. Il n'existe point d'ouvrage où la vanité, la sottise & la cruauté se montrent avec tant d'impudence. *Montluc* se vante lui-même de ses cruautés, comme on se vanteroit de quelques espiègleries de jeunesse, ou d'une bonne action. Il marchoit toujours accompagné de *bourreaux* : c'est lui-même qui le raconte comme une gentillesse de sa part. *Lesquels*, dit-il, *on appella mes valets-de-chambre*, parce qu'ils étoient souvent avec moi. Ailleurs il dit : *J'avois les deux bourreaux derriere moi, bien équipés, & d'un marassau bien tranchant.* Il étoit familier avec eux ; il connoissoit leurs armes, & dans quel état elles étoient. *Je le jouffii rudement en terre, & son col alla justement sur un morceau de croix, & dis au bourreau : Frappe, vilain. Ma parole & son coup fut aussi-tôt l'un que l'autre . . . Je fis pendre les deux autres à un orme qui étoit tout contre, & pour ce que le diacre n'avoit que dix-huit ans, je ne le voulus faire mourir. . . Mais je lui fis bailler tant de coups de fouets, qu'il me fut dit qu'il en étoit mort au bout de dix ou douze jours.* Ces hommes n'étoient coupables que d'avoir parlé avec peu de respect du roi Charles IX, qui n'en méritoit guere. Dans ce livre, on lit à chaque page les jolis mots *de pendre, étrangler, poignarder, & notamment des phrases*

de cette nature , qui s'adressent toujours à des hommes qui n'ont fait d'autres crimes que d'être protestans : Je ne sais qui me tient que je te pende moi-même à cette fenêtre , paillard ; car j'en ai étranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de biens que toi... Je lui dis que je lui donnerois d'une dague dans le sein ; qu'il savoit bien que je savois jouer des mains... Je me délibérai d'user de toutes les cruautés que je pourrois... Je te pendrai moi-même de mes mains... Je crois que j'eusse étranglé quelqu'un. En parlant des persécutions qu'il avoit exercées contre les protestans , il dit : Je leur ai fait trop de mal , & si je n'ai pas fait assez ni tant que j'eusse voulu , il n'a pas tenu à moi. On croit entendre des bourreaux qui prennent plaisir à se raconter leurs exploits d'échafaud. Tout le mal qu'on pourroit dire de Montluc , il l'a dit lui-même en croyant se vanter.

*Notu.* Les personnes qui auraient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉRY , libraire , rue Serpente ,  
n°. 17.

N°. I X.

(2)

---

## S U I T E

# D E L A L I S T E

D E S

## N O M S D E S N O B L E S ,

A V E C

## D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**L**USIGNAN est un *grand nom* aux yeux de beaucoup d'historiens & de généalogistes , & ce *grand nom* a été celui de plusieurs petits hommes & de quelques scélérats. Cette maison se vante d'une origine qui n'est point commune aux autres hommes ; elle prétend descendre d'un être furnaturel , d'une fée , de la fée *Mélusine*. Hugues de Lusignan , après avoir rendu hommage à *Alphonse* , frere de *saint-Louis* , se rétracta & vint braver ce prince. Le roi de France lui

déclara la guerre. Le noble Lusignan eut la noblesse d'empoisonner tous les puits situés sur la route de ce saint roi, & sa noble épouse *Isabelle*, qui avoit la vanité de se faire appeler la *duchesse-reine*, avoit elle-même préparé le poison qu'elle destinoit à Saint-Louis.

SAULX. Cette maison est plus ancienne que la monarchie. Suivant la généalogie qu'en a fait un nommé *Sicart*, ancien intendant de la maison, elle descend d'un romain nommé *Fauſtus* de Saulx, comte d'Autun, qui résidoit en la ville de SAUX-lieu. En 225 son frere fit bâti un château appellé SAUX-le-duc, & tous les *Saulx* de France descendant de cette source; mais l'ancienneté est une des moindres illustrations de cette maison. On a vu celle d'*Eſcars*, qui tient sa noblesse de *Dieu*; celle de *Lufignan* qui descend d'une *fée*. Le ciel, en faveur de celle de Saulx, opere régulierement un miracle à la naissance & à la mort de chacun des seigneurs, & ce miracle se manifeste par un grand feu qui apparoît dans la chapelle du château. Voici comment s'exprime le généalogiste *Sicart*: » Et » Dieu, pour montrer combien cette race lui » étoit agréable, remplit cette chapelle de feu, » qui paroît miraculeusement sur l'autel, à la

« naissance & à la mort de chacun des seigneurs  
de Saulx jusqu'à présent 1627. »

Il ajoute qu'à la naissance de *Jeanne de Saulx*, épouse de *René de Rochechouart*, seigneur de *Mortemart*, on avoit apperçu très-distinctement dans cette vieille chapelle des étincelles de feu.

Les seigneurs de cette maison ont porté long-temps, à l'exemple de plusieurs autres maisons *illustres* de France, le surnom glorieux d'une bête carnaciere. Thomas de Saulx étoit surnommé le *loup*, & Jean son fils aîné, dit le *louvet* ou *petit loup*. *Guy*, comte du château de Saulx, le premier de cette maison dont l'histoire fasse mention, auroit été inconnu sans ses brigandages, qui obligèrent l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon à porter des plaintes contre lui, à l'évêque de Langres. Il existe encore quatre branches de cette maison si *illustre*.

D'ESPINCHAL est une maison recommandable par son ancienneté, ses alliances, mais point du tout par son honnêteté & ses vertus civiques. *Gaspard*, marquis d'*Espinchal*, dont le nom est encore en horreur dans la Limagne d'Auvergne, étoit un de ces scélérats déterminés, qui n'écoutent que leurs caprices cruels, & leurs dispositions aux crimes. Ses tours de cruautés

& de pilleries , sont encore fameux dans ce pays, Louis XIV eut l'injustice de lui accorder , en 1678 , des lettres de rémission pour différens homicides qu'il avoit commis en Auvergne.

GUEMADEUC , en Bretagne , est une maison fort entêtée de sa noblesse. *Thomas de Guemadeuc* fut condamné en 1617 au dernier supplice , & fut exécuté à Paris , pour avoir assassiné le baron de *Never* & le sénéchal de *Châtillon* , sous prétexte de lui demander justice , pour avoir deux fois de suite fait déterrер le corps mort de la mère de ce sénéchal , & l'avoir jetté dans un étang , afin de le priver de la sépulture.

Les BEAUMANOIR , baron de LAVARDIN , sont très-fiers de leur origine ; cependant on trouve , parmi leur aïeux , un voleur de grand chemin ; ce voleur étoit *Gui Eder de Beaumanoir* , dit le baron de *Fontenelles* ; il voloit sur mer & sur terre , & pour ses brigandages il fut , le 27 septembre 1602 , rompu vif en place de Greve.

TRISTAN L'HERMITE. C'est une maison de la Marche qui , suivant sa généalogie , descend des anciens Romains ; elle prétend aussi

descendre de *Pierre l'Hermite* ou *Pierre Coucoupète*, fou prédicant, qui prêcha les croisades, & souleva toute l'Europe imbécille. Il existoit sous le règne de Charles V un *Tristan l'Hermite* qui combattit avec succès les nobles brigands qui ravageoient la France, comme l'exprime ces vers de son épitaphe :

Tristan ja grand prévôt de ché noble royaume,  
Sous Charles le cinquième mit tôt à sa merci.  
Tous les écherpeleurs, larrons, meurtriers aussi,  
Et ceux-là qui mettoient la France en feu & flamme.

Si cette maison se fût contentée de donner la chasse aux nobles voleurs appelés de son temps *routiers* ou *compagnies*, elle eût sans doute bien mérité de la postérité ; mais elle s'est rendue odieuse à bien des regards. Sous Louis XI, *Louis Tristan l'Hermite* étoit l'instrument des vengeance & des cruautés de ce méchant roi : il étoit son valet assassin, son valet bourreau. Quand ce roi lui commandoit d'aller égorger quelqu'un, il le faisoit avec un tel empressement, avec une telle joie, que souvent il tuoit toute autre personne que celle qui lui étoit désignée, & immoloit deux victimes pour une. Deux descendants de

cet homme abominable furent condamnés au supplice pour un prodigieux *assassinat*, dit l'*Etoile*: le duc de la Force & le marquis de Praßlin, parens ou amis de ce scélérat, sollicitèrent Henri IV pour avoir sa grâce; ce roi vint lui-même la demander au parlement, qui fut obligé de l'accorder. Le même écrivain remarque que *vingt-six particuliers de la famille de Tristan l'Hermite avoient péri par la main du bourreau*. François *Tristan l'Hermite* de la même famille vivoit mesquinement mais noblement sous le règne de Louis XIII; il étoit poète, de ceux qui comme d'*Affouci*, demandoient l'aumône en vers. Voici des vers dans lesquels il se plaint du peu de succès de ses quêtes poétiques:

Irois-je m'abaïser en mille & mille sortes,  
Et mettre le siège à vingt portes,  
Pour arracher du pain qu'on ne me tendroit pas?

On voit ici le langage d'un homme qui feroit tout disposé à demander la charité s'il ne craignoit qu'on lui dît: *Dieu vous affiste*.

M. *Varroquier de Méricourt de la Motte de Combles*, &c. généalogiste plein de zèle, faisoit d'admiration pour une maison si illustre, dans

( 7 )

son *Traité des Devises heraldiques*, vient de nous rassurer sur l'existence incertaine de cette maison; il nous certifie qu'elle n'est point éteinte, & il ose promettre au public de le prouver dans la suite de ses ouvrages. C'est une grande découverte qu'a faite-là M. *Karroquier de Meicourt de la Motte de Comblis!*

Les DE TOURNI, dont le véritable nom est AUBERT, descendant de *Aubert de Tourni*, maître des requêtes, conseiller d'état, & intendant de Limoges & de Bordeaux, il y a une trentaine d'années. Le pere de cet intendant de finances étoit nommé *François Aubert*; il avoit été secrétaire ou intendant du chancelier Philipeaux. Comme il avoit un goût décidé pour la finance, il s'enrichit promptement. Dans la liste des gens d'affaires qui ont été taxés en 1716, il fut obligé de restituer une somme de sept cent dix mille cent vingt-cinq livres.

Les TENLEY, dont le véritable nom est *Thevenin*, doivent leur fortune à *Jean Thevenin*, fameux traîtant, qui avoit acheté la terre & le magnifique château de *Tenley* en Bourgogne, & qui fût en 1716, sous la régence, obligé

de regorger quatre cent mille livres. Ses fils ont mieux aimé porter le nom de la terre de *Tenley*, que celui de leur pere.

---

*Notu.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matiere, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, n°. 17.

N°. X.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E

D E S

N O M S D E S N O B L E S

A V E C

D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E.

MARQUIS de VIBRAYE, son vrai nom est HURault. Il descend, ainsi que les *Chevreni*, de *Raoul Hurau't*, qui fut ennobli en 1482. Cette noblesse peu ancienne ne suffissoit pas à la maison de *Vibraye* pour avoir l'honneur insigne de monter dans les carrosses du roi. Si cette famille eût pu trouver dans des temps plus reculés quelque aïeul qui eût été chef de brigands au quatorzième siècle, comme l'étoient alors la plupart des nobles, & qu'il eût ren-

contre un arrêt du parlement qui eût condamné pour vol , pour meurtre ou brigandage , cet aïeul à avoir la tête tranchée , c'auroit été un titre suffisant ; la preuve de ce crime eût été une preuve de noblesse , & l'eût rendu digne de monter dans les carrosses du roi. Mais cette maison n'ayant pas eu l'avantage de trouver dans sa généalogie quelques suppliciés par la main du bourreau , a été obligée de recourir à la complaisance ou à la vénalité , si commune , des généalogistes.

Que ne feroit-on pas pour monter dans les carrosses du roi ! En conséquence les Hurault ont prolongé leur noblesse dans le passé ; ils ont trouvé que *Raoul Hurault* , le premier ennobli , avoit eu un pere qui s'appeloit *Jean* , & qui mourut en 1404 , lequel étoit fils de *Philippe* , qui plaidoit en 1352 . Ils ont supposé ce *Philippe* le premier noble , & par cette supposition ils se sont trouvés assez anciens pour monter dans le carrosse si désiré. Les connoisseurs en généalogie prétendent , & c'est le sentiment de *la Roque* dans son *Traité de la noblesse* , que pour la preuve de noblesse , trois générations doivent se rapporter à un siècle ; hors il ne s'en trouve ici que deux au plus dans un siècle & demi : d'ailleur ce prolongement de noblesse est un vrai

mensonge généalogique, puisque *Raoul Hurault*, le premier ennobli, ne l'a été qu'en 1482.

CHAMBON, fermier général, étoit originaire du Languedoc, & d'une très-basse extraction; on croit même qu'il avoit été laquais. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, de petit commis burauiste d'un receveur particulier de domaine & contrôle des actes de sa province, il devint commis de la direction générale de ces mêmes droits à Montpellier. Il fut appelé à Paris en 1719, fut fait chef d'un des bureaux de la régie des droits du bail de Pillavoine, ensuite de la régie de Charles Cordier, en 1721. En 1726, on l'éleva au grade de sous-fermier; il épousa la fille ainée du sieur *Bellon*, directeur des petites gabelles; enfin il parvint au souverain grade de la finance, à celui de fermier général.

COMTE DE CHENOIS. Son véritable nom est *LAVALLÉE*, auquel a été joint celui de *Pinerdam*. Cette maison doit son lustre, sa richesse & son grand état à *François-Nicolas Raffy*, surnommé de *Bazoncourt*, qui étoit fils d'un juif de Metz. *Raffy* entra dans les affaires, devint excessivement riche, & fut taxé en 1716 à quatorze cent mille livres; mais ayant épousé,

à cette époque la fille de *Bonnet*, dit *Saint-Leger*, valet de chambre & favori du régent, il obtint sa décharge, & après la mort de son beau-pere, il lui succéda dans la charge de grand-maître des eaux & forêts du Poitou. *Raffy* mourut sans enfans ; sa riche succession passa à deux de ses parens maternels, savoir : *Daniel-Jean-Antoine-François Morel*, du Parlement de Metz, & *Charles-Joseph Lavallée de Pinerdam*, comte de *Chenois*.

**Baron d'OGNY.** Du temps de la régence, *Etienne d'Ogny*, traitant trop enichi, fut obligé de régorgier la petite somme de deux millions six cent quarante-quatre mille livres. Ces d'Ogny sont originaires de Metz, d'une famille de robe. *Etienne d'Ogny*, fils du président, n'en fut pas moins riche, & succéda à son pere dans la charge de fermier général ; il entretint avec éclat une aſtrice des italiens appelée *Gogo* ; il fit bâtir à la Grange-Bateliere un hôtel magnifique, avec des petits appartemens comme chez le roi, manège couvert, bains, basse-cour, le tout orné de peintures des plus célébres artistes. Il a obtenu la direction des postes, & a épousé une petite chanteuse, nommée *la Liancourt*, fille naturelle d'une aſtrice de l'opéra nommée

*Duval*, plus connue autrefois sous le nom de *Boutfaigneux*.

*Les marquis de ROMÉ & de VERNOUILLET*, gens de cour, sont d'une famille qui s'est élevée par un maître des requêtes, & par des conseillers & présidens au parlement de Rouen, & dont l'annoblissement remonte à *Nicolas Romé*, pourvu, vers le milieu du seizième siècle, d'un office de secrétaire du roi, sur démission du sieur de la Grange. Les enfants de ce *Nicolas Romé* obtinrent des lettres d'annoblissement. Le corps des secrétaires du roi s'en plaignit, comme le remarque *la Roque* & autres auteurs. Il fallut à cette occasion une déclaration du roi, de 1577, qui confirma leur privilége.

DUBOIS DE CRANCÉ. Voici ce qu'on lit dans les mémoires secrets, édition de Londres, 1784, article du 8 janvier 1770, page 147.  
 » Un M. Dubois de Crancé est gouverneur  
 » (municipal) de Châlons en Champagne, &  
 » fort mal avec le corps municipal, qui, piqué  
 » de ses hauteurs, lui a cherché toutes sortes  
 » d'altercations, & est parvenu à découvrir qu'il  
 » s'étoit enté sur une famille noble, dont il  
 » n'étoit pas; ensorte que par arrêt de la cour

( 6 )

» des aides , la falsification a été avérée. Cela  
» n'a fait qu'augmenter la brouillerie. La ville  
» a fait de nouvelles contestations à ce roturier  
» parvenu , & lui a refusé tous les honneurs  
» qu'elle rendoit à ses prédeceſſeurs ».

Si ce fait est vrai , il faut que M. Dubois de Crancé ait un bien petit esprit , pour aspirer à l'honneur puérile d'être noble de race , & il faut qu'il ait un honneur bien commode pour employer des moyens indignes d'un homme droit. Il faut aussi que la municipalité de Châlons fût alors composée de gens sans principes , pour refuser à ce roturier parvenu des honneurs qu'elle rendoit à ses prédeceſſeurs , & qu'elle lui auroit rendus s'il avoit été noble de race : c'est bien le cas de dire ,

Ma foi , juge & plaideurs , il faudroit tout lier.

DANGÉ , très-riche fermier général , avoit été laquais : quelques généalogistes lui donnent une naissance plus distinguée , & assurent qu'il étoit fils d'un tonnelier. Il devint commis chez M. d'Argenson le pere , alors lieutenant de police , puis garde des sceaux , & suivit la fortune de son maître. Dangé étant un jour à l'opéra , il rencontra M. Berenger , lieutenant-général & cordon bleu ; il le prit pour un de

ses amis , & lui donna un soufflet en signe de familiarité. L'homme au ruban entra en fureur : le traitant se jette humblement à ses pieds , lui demande pardon de son inadver-tance , & l'obtient. *Dangé* étoit riche , avare , insolent , fat , & le plus zélé protecteur d'une abbessie d'un couvent de plaisir appellée *la Páris*.

Au mois de février 1755 , étant à sa maison de *Puteaux* , il célébra une orgie avec quelques libertins de la cour , dans laquelle il se comporta comme un hérétique en amour. On cite un fait très-circonstancié qui rend très-problématique la pureté de son culte : *Dangé* , au milieu de la débauche qu'il célébroit avec les sœurs *Fauconnier* , dont l'une a été la maîtresse du duc de Grammont , manifesta si ouvertement ses goûts pour la controverse , dont il avoit été l'apologiste , qu'il s'élança sur le champ de bataille , & demanda un champion ; à soixante ans ! le croiroit-on ! l'infâme servit de plastron à la plus affreuse crapule. Ce trait parvint au roi , qui en fut très-indigné.

GRIMOT DE LA REYNEIRE est de Paris ; son pere étoit fermier-général & originaire de Lyon , d'une famille bourgeoise. Il fut mis jeune dans les emplois , où il apprit le travail des fermes ,

& enfin il parvint, en 1721, à la dignité de fermier-général. Il est brutal & fort riche. Sa femme est d'une impertinence outrée. Un jour, à un sermon à l'église de Saint-André-des-arcs, piquée de n'avoir pu se procurer que deux ou trois chaises, elle dit tout haut, qu'elle voudroit que les chaises se payassent un louis. Un vieil officier lui répondit : *Vous avez raison, mamie, vous paroissez avoir plus de louis que de cervelle.* Grimod de la Reynière a marié sa fille à M. de Malesherbes. Son fils est un original connu par quelques ouvrages de littérature, par son cinisme, par des bizarries, & sur-tout par son application à rabaisser l'orgueil de sa mère. A table, il lui est souvent arrivé de dire en compagnie : *Madame, voilà du poivre qui vient de chez votre cousin l'épicier, de la chicorée qui vient de chez votre tante la fruitière, &c.*

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente,  
n°. 17.

N°. X I.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

DUC DE VILLEQUIER. Cette famille est regardée comme fort illustre par les généalogistes, qui ne voient de vraiment beau, de vraiment admirable que l'ancienneté des races, que les grands emplois qu'ont obtenus & remplis telles ou telles familles, sans s'embarrasser à quel titre & de quelle manière. Si il y avoit de la noblesse dans le sang des *Villequier*, comme les superstitieux pourroient le croire, cette noblesse a été interrompue dans son cours par *René de Villequier*, baron de Clairvaux, chevalier de l'ordre

du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui épousa en premières nôces *Françoise de la Marck*, fille naturelle du seigneur d'Egmont. Ce seigneur, favori ou mignon d'Henri III, étant à Poitiers avec ce prince, entra un matin (en 1577) dans la chambre de sa femme, & comme elle sortoit du lit, il la poignarda, » avec une de ses demoiselles, » dit l'Etoile, qui lui tenoit le miroir, & lui » aidoit à se *pimpelocher*, & ce sur le sujet d'un » paquet qu'il surprit, & duquel il prit assu- » rance de sa paillardise. «

Quelques écrivains donnent des motifs différens à cet assassinat. Ils prétendent que ce seigneur en vint à cette extrémité pour venger le roi, qui se plaignoit que cette dame lui avoit refusé des faveurs dont il la croyoit libérale envers plusieurs autres ; on prétend même qu'il y eut des ordres secrets de la part du roi : ce qui le fit croire, fut que ce crime, commis dans une maison royale, & presque sous les yeux d'Henri III, n'avoit point été puni, & que le coupable conserva toujours le premier rang parmi les favoris de ce monarque. *De Thou* prétend que cette dame étoit vertueuse, & que *Villequier* ne la poignarda que parce qu'elle lui reprochoit l'excès de ses dérèglements.

L'Etoile dit aussi : » Ce meurtre fut trouvé  
 » cruel, comme commis en une femme grosse  
 » de deux enfans, & étrange comme fait au  
 » logis du roi , sa majesté y estant, & encore  
 » en la cour , où la paillardise est publiquement  
 » pratiquée entre les dames , qui la tiennent  
 » pour vertu ; mais l'issue & la facilité de la  
 » rémission qu'en obtint *Villequier*, sans aucune  
 » difficulté, firent croire qu'il y avoit en ce  
 » fait un secret commandement & tacite con-  
 » sentement du roi , qui haïffoit cette dame  
 » pour un refus en cas pareil.

On lui composa l'épitaphe suivante :

Arrête ici, passant , & dessus ce tombeau ,  
 Discours en ton esprit de cet acte nouveau :  
 Celle qui gît ici est l'impudique femme  
 D'un cocu courtisan , exécrable & infâme ,  
 Qui de sa propre main la daguant , l'étouffant ,  
 Occit cruellement & la mère & l'enfant :  
 Non l'ire , non l'honneur , non quelque humeur jalouse ,  
 L'ont fait ensanglanter du sang de son épouse :  
 D'honneur il n'en eut onc : eût-il été jaloux  
 D'une qu'il savoit bien être commune à tous ;  
 Et que même il avoit souvent en tout délice ,  
 Adhéré , consenti mille fois à son vice :

( 4 )

Et qui n'aimoit pas moins à se faire coeu,  
Qu'il aime , qu'il chérit d'un bard... le c...  
Va , passant , car elle a justement le salaire  
Que mérite à bon droit toute femme adultere ;  
Et lui soit pour jamais dit l'infâme bourreau  
De celle dont il fut autrefois maquereau.

Les DUPLEX DE BACQUENCOURT sont du Mâconnais ; le conseiller d'état est fils du fermier général de ce nom , lequel étoit petit-fils d'un notaire de Mâcon , qui avoit un ferme voiturier dans le même pays , & qui étoit fils d'un sous-fermier dans la province. A Mâcon ainsi qu'à Châtelleraut il exisite plusieurs de leurs, parens. Un des parens du fermier général vint lui demander de l'emploi ; sa vanité l'a empêché de le reconnoître , & de s'employer pour lui : il a été long-temps directeur de la compagnie des Indes ; il a fait entrer son frere dans le service maritime de cette compagnie. Il s'y est distingué & est parvenu au grade de gouverneur de Pondichery. Il eut un procès contre le fameux *la Bourdonnais* , au sujet du pillage de Madras , dont Dupleix & la Bourdonnaye ont profité au désavantage du roi. Le fermier-général étoit un homme haut , bas , bourru , très-dur , & incapable de rendre service. Son fils le

conseiller d'état est un homme nul , très-humble esclave de la cour , grand admirateur de la ferme.

DE LA HAYE , fermier général , natif de Paris , & originaire de la Rocheguyon : son pere étoit fils d'un fermier de M. de la Rocheguyon . Il fut admis par la protection de ce seigneur dans les sous-fermes des aides , où il ébaucha sa fortune , que son fils a poussée si loin. Celui-ci fit son apprentissage dans les aides à Corbeil & à Melun , où son pere l'envoya en qualité de receveur , sous la direction du sieur Chaumat , qui étoit une de ses créatures. Comme il aimoit le plaisir , il ne jugea pas nécessaire de s'attacher à son métier , qui ne lui plaisoit par trop dans les commencemens.

Son pere , qui vouloit l'occuper , n'ayant point alors de direction vacante , & ne voulant pas le laisser refroidir sur le travail , fit consentir la compagnie à lui donner une procuration pour régir l'élection de Melun , à la place du sieur Chaumat , qui fut mis à celle que quittoit le sieur de la Haye fils.

Ce trait ne paroîtra pas beau aux yeux de bien du monde. En effet le sieur Chaumat resta dans cette place pendant bien des années ; mais il n'y

perdit rien. D'un côté de la Haye pere lui procura successivement la direction de Montdidier & d'Amiens, qui sont des emplois considérables ; de l'autre le sieur de la Haye fils le dédommagea de la mortification qu'il lui avoit donnée , & lui a fait faire une fortune assez considérable. Le sieur de la Haye a été long-temps sous-fermier , & fut nommé fermier général en 1718. C'étoit l'un des plus habiles hommes qu'il y ait dans la partie des aides. Il étoit dur , d'un froid à glacer , entier dans tout ses avis ; il jouoit le dévot. Il avoit deux freres , dont les enfans ont hérité de ses richesses immenses.

THOMÉ , conseiller au parlement , étoit fils d'un vitrier ; il s'étoit fort enrichi dans les finances en 1716 : il fut forcé de regorger un million cinq cent mille livres. Il devint dévot & se rendit célèbre dans le parti jaaféniste.

LES OURSIN se sont aussi enrichis dans les finances. Jean Oursin fut , en 1716 , taxé à deux millions six cent mille livres. Il étoit natif de Caen , & fils d'un chandelier de cette ville. Sa fille a épousé Chauvelin , intendant des finances , mort le 14 mai 1767 , remplacé par Boutin son gendre.

ORRY ; Jean Orry , vivrier d'Italie , depuis

homme d'affaires de la princesse des Ursins , entra dans les finances , & fut taxé à trois cent mille livres. Il est mort secrétaire du roi & président à Metz : il est le pere de Philibert Orry , contrôleur-général , & de d'Orry de mort Fleury , intendant des finances en 1751.

DARLUS , fermier général , étoit fils d'un marchand de la ville d'Angers , & parent de tous les *Darlus* , marchands de vin & marchands de drap. Il fut commis sous un fermier général nommé *Gosseau*. Il parvint à la place de sous-fermier dans les aides , à celle de chef de bureau des comptes des traites foraines ; enfin en 1726 à celle de fermier général. Il étoit doux & , ce qui est remarquable , fort honnête homme. Il a laissé deux filles , dont l'une a épousé le sieur *Thiroux* & l'autre le sieur *Daleray* , homme de robe.

GRIMOD DUFORT , frere de *Grimod de la Reyniere* , dont nous avons parlé , fut placé , très-jeune , dans les emplois des finances , qu'il exerça pendant long-temps. Il fut créé fermier général en 1721. Il étoit à la tête des postes. Sa richesse repondoit à son état , & sa magnificence à sa richesse. Il avoit acheté l'hôtel

( 8 )

de *Chamillart*, bâti somptueusement par le contrôleur général de ce nom, & ne le trouvant ni assez commode ni assez magnifique pour lui, il dépensa deux cent mille livres pour l'embellir.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente,  
n°. 17.

N° XII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E

D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,

A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**M**ARQUIS DE SILLERY. Leur vrai nom est *Brulard*. Celui qui a donné le plus d'éclat à cette famille est *Nicolas Brulard*, seigneur de Sillery. Il étoit l'aîné de cinq fils de *Pierre Brulard*, président des enquêtes de Paris, & de dame *Marie Cauchon*. Il fut pourvu de la charge de conseiller de la cour, le 30 mai 1573. Henri III lui donna celle de maître des requêtes, & le chargea de plusieurs commissions auprès de la reine Catherine de Médicis, sa mère, & auprès d'*Henri de Bourbon*, roi de Navarre,

son beau-frere, &c. En 1597, il fut reçu pré-sident en la cour du parlement. Il acheta cette charge feize mille écus; chose honteuse alors, que la vénalité des charges étoit encore révol-tante. Il fut employé dans plusieurs ambassades. En 1604, le roi créa un office de gardes-des-sceaux de France exprès pour lui, & après la mort de *Bellevre*, il lui succéda dans la place de chancelier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les *Brulard de Sillery* sont malheureux en femme : on raconte qu'Henri IV dansant un soir avec les sieurs *Brulard*, de *Pinart & Villeroy*, & avec leurs femmes, la chanson de la ronde vint à finir ; le roi voyant que personne n'en recom-mençoit une autre, pour ne pas interrompre la danse, se mit à chanter sur le même air :

Brulard, Pinart & Villeroy,  
Sont trois cocus, ce dit le roi.

Un des cocus inculpés continua la chanson  
par cet impromptu :

Si toutes les femmes vouloient,  
Tous les maris cocus seroient;  
Vous, sire, comme un autre,  
Un cocu mène l'autre.

On lui ôta deux fois les sceaux : à la seconde fois , en 1624 , il parut accablé de sa disgrâce , fit des lamentations digne d'un homme sans caractère. Il étoit avare , & aimoit encore plus l'argent que la gloire ; il mourut de la douleur que lui causa sa retraite.

Madame *Brulard* , ci-devant *Marquise de Sillery* , & ci-devant encore *Comtesse de Genlis* , philosophe comme un docteur , savante comme un bel-esprit , vient de faire revivre l'antique nom de *Brulard* , oublié depuis un siecle & demi.

**H AUDRY** , fermier-général , étoit fils d'un pauvre boulanger de Corbeil , chargé d'une famille très-nombreuse. Il fut d'abord employé dans les aides à Corbeil ; il parvint à être receveur , puis commis à cheval , & de-là ambulant général des aides. En 1715 , il en fut tiré pour être chef de la régie ; desdites aides , il fut dans les sous-fermes & domaines des aides en 1726 , & fermier-général sous M. Orry. Son frere étoit boulanger , & demeuroit vis-à-vis le Fort-l'évêque à Paris.

*Marquis & comte DE SOYECOURT & marquis DE FEUQUIERE* , sont trois freres fort connus , dont le vrai nom est *SEGLIERES*. Ils sortent

d'un *Segliere*, marchand en Picardie, dont un des descendant, nommé *Joachim Segliere*, est qualifié de seigneur de *Boisfranc*. Il obtint, le 4 septembre 1648, l'office de secrétaire du roi, qui le rendit noble lui & toute sa postérité. Il parvint ensuite à la place de surintendant des finances de *Monsieur*, frère de Louis XIV. Il fut captiver l'amitié de ce prince ; c'est ce qui paroît par ces vers ironiques que Voltaire rapporte au tome 2 de son *Siecle de Louis XIV*.

    Chez mon cadet de frere,  
 Le chancelier Serrant  
 N'est pas trop nécessaire,  
 Et le fage *Boisfranc*  
 Est celui qui fait plaire.

On lit dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, au tome V, page 158 : « Le duc du Lude disoit » au marquis de *Biran* qu'il étoit averti de « bonne part qu'il voyoit avec assiduité made- » moiselle de *Boisfranc*, & lui demandoit s'il » n'avoit point de honte de songer à entrer » dans la famille d'un homme qui ne devoit » son bien qu'à la rapine & à ses usures. « Le marquis de *Biran* ne fit point ce mariage ; il épousa, ed 1683, mademoiselle de *Laval*.

*Timoleon Segliere-Boisfranc*, reçu maître des requêtes en 1676, est cité à la clef des Caractères de la Bruyère, tome I, page 336, comme beau-frère du marquis de *Soyecourt*. On y lit :  
 » *Soyecourt*, beau-frère de M. de *Boisfranc*,  
 » qui ayant épousé ( par l'ambition héréditaire  
 » dans cette race ) sa sœur avec peu de bien,  
 » & même contre le sentiment de son pere,  
 » s'est vu, par la mort de l'un & de l'autre,  
 » avoir épousé une héritière riche de 25,000 l.  
 » de rente. «

Le sieur *Boisfranc*, en épousant mademoiselle de *Soyecourt*, hérita non-seulement des biens & seigneuries de cette famille, qui s'éteignit en 1690, mais encore il s'appropria, sans aucune autorisation, les armes de cette ancienne maison, de laquelle il auroit bien voulu que tout le monde crût qu'il descendoit. L'ancienneté est une si belle chose en noblesse !

En 1722, le fils de ce sieur *Boisfranc* ayant épousé une demoiselle d'une maison non moins ancienne, mademoiselle *Dépas de Feuquieres*, hérita des seigneuries & du nomde cette maison, lesquels il a transmis, avec ses autres grands biens, à ses trois fils qui existent aujourd'hui, & qui sont tout fiers de la gloriele chimérique d'une ancienneté qu'ils n'ont même pas, car ils

( 6. )

ne doivent leur espece d'élévation qu'aux vieilles maisons éteintes sur lesquelles ils se sont impudemment entés.

LEVIS, maison composée de plusieurs branches qui descend de *Guy de Levis*, un des brigands qui suivirent le scélérat *Montfort* aux croisades contre les Albigeois. Il dut le nom & la seigneurie de *Mirepoix* à ces odieuses expéditions. *Montfort*, le plus fripon, le plus cruel, le plus détestable des guerriers, enleva le château de *Mirepoix*, qui appartenloit au comte de *Foix*, & en disposa en faveur de *Guy de Levis*, son compagnon de brigandage, & qui étoit son maréchal. Cet emploi alors signifioit *chef d'écurie*, ou gouverneur des chevaux. Ses successeurs voulurent en conserver le nom, & se qualifierent du titre pitoyable de *maréchaux de la foi*.

Cette maison étoit si sottement orgueilleuse, qu'à l'exemple du *baron de Feneffe*, elle prétend descendre de *l'ancien testament*, de la tribu de *Levi*, & être parent de la vierge Marie.

La branche des *Levis-Ventadour* est encore plus illustre : les généalogistes se pâment d'aise devant leur ancienneté, leur blason & leur nom de *Ventadour*, maison qui vient de celle de *Combom*, autrefois si illustre dans le bas-Limousin ;

& il y a vraiment de quoi s'extasier. Voici ce qu'on lit sur cette maison dans un nouvel ouvrage.

» Archambaud III, vicomte de *Combom*,  
 » mourut en 1086, & laissa pour héritier son fils  
 » *Ebles*; mais il étoit encore trop jeune: Ar-  
 » chambaud, avant de mourir, chargea son frère  
 » *Bernard* de l'éducation de ce fils, & l'institua  
 » tuteur des biens considérables qu'il lui laissoit,  
 » à la charge de les lui remettre lorsqu'e  
 » feroit en âge d'être fait chevalier «.

» *Ebles* ayant atteint l'âge convenu, demanda  
 » à son oncle *Bernard* son patrimoine; mais ce  
 » tuteur, accoutumé à la jouissance des biens de  
 » son neveu, se trouva peu disposé à les lui ref-  
 » tituer: il sacrifia sans peine son devoir & ses  
 » engagemens à son avarice, rejeta la demande  
 » du jeune *Ebles*, & finit par le chasser de chez  
 » lui «.

» *Ebles* furieux contre son oncle, jure d'en-  
 » tirer une vengeance complète; il rassemble  
 » plusieurs seigneurs de son âge, & avec leur  
 » secours, il assiége & prend le château de  
 » *Combom*, qui étoit le chef-lieu de son patri-  
 » moine; & pour punir son oncle d'une mariage  
 » bien outrageante, il imagina un moyen aussi  
 » singulier que criminel «.

» Sa tante étoit dans ce château lorsqu'il l'af-

» siéga ; il se faist de cette dame , & sans ref-  
 » pester ni l'âge ni la parenté , il eut assez d'au-  
 » dace & de brutalité pour la violer en présence  
 » de tous ceux qui l'accompagnoient : il falloit  
 » être bien en colère pour en agir ainsi avec sa  
 » tante «.

» Il se mit ensuite à table avec ceux qui  
 » l'avoient assisté dans cette violence. Le vin  
 » avoit déjà échauffé les têtes de cette jeunesse  
 » effrénée , lorsque *Bernard* , accompagné d'un  
 » petit nombre de serviteurs , se présenta aux  
 » portes du château de Combom. Le jeune *Ebles*  
 » à demi ivre , se leve de table , sort du château ,  
 » poursuit inconsidérément son oncle jusqu'à  
 » l'église de Saint-Martial d'Estival. *Bernard*  
 » alors profitant de l'ivresse de son neveu , l'égor-  
 » gea près de cette église , & par ce moyen hérita  
 » de tous ses biens (1) «.

(1) *Description des principaux lieux de France* , par  
*Dulaure* , tome 4 , page 316.

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques rensei-  
 gnemens à fournir sur cette matière , sont priées de les  
 faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

Chez GARNÉRY , Libraire , rue Serpente , n°. 17.

N<sup>o</sup>. XIII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E

D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,

A V E C

D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

MARQUIS DE CHAMPCENETS : leur nom est QUENTIN. Cette famille s'est rendue fort illustre par ses grands services rendus à l'état dans les *cuisines* & dans les *antichambres*. Les plus célèbres personnages de cette noble maison ont tous été *valets de chambre*. *Quentin de la Vienne*, valet de chambre du roi, parvint, par le crédit que donne ordinairement une telle place, à faire ériger, en 1686, la seigneurie de Champcenets, en Brie, en marquisat. *Louis Quentin* son fils fut aussi *valet de chambre*, lequel

épousa, en 1748, *Marie Tessier*, fille d'un intendant & contrôleur des écuries, d'où sont sortis les marquis de Champcenets d'aujourd'hui, si célèbres, comme tout le monde le fait.

Une autre branche de cette maison, issue de *Marie-Louis Quentin* a eu la gloire de ne pas abandonner l'anti-chambre, & ceux qui la composent y figurent encore avec beaucoup de distinction. Le marquis de Champcenets, si aimable, si gentil, par ses chansons & ses rouerries, ne s'est jamais rendu indigne de ses ancêtres.

**Marquis DE LA TROUSSE.** Son véritable nom est HARDI. Le plus ancien de cette maison est *Nicolas Hardi*, prévôt de l'hôtel du roi, en 1558. *Philippe-Auguste Hardi* sollicita & obtint, au mois d'avril 1615, l'érection de sa terre de la Trousse en marquisat, & sa postérité a été illustrée du nom de marquis. *Marie-Henriette HARDI*, marquise de la Trousse, fut alliée, en 1684, à *Amédée-Alphonse Del Pozzo*, prince de la Cisterne.

Ces *la Trousse* sont fiers, & ils ont bien raison de l'être. Parmi les épitaphes de cette maison, qu'on lit dans la chapelle de St. Nicolas, on remarque celle de *Sébastien Hardi*, sieur de la Tabaise, receveur des tailles du Mans, qui

( 3 )

mourut en 1640 , laquelle doit un peu rabaisser  
leur orgueil.

J'étois un vermisseau rampant dessus la terre,  
De l'honme ne portois que seulement le nom ;  
Maintenant je ne suis autre chose , finon  
Qu'un ver pulvérisé qu'un froid sépulcre enferre.

Madame Marie Henriette-Augustine-Renée Del Pozzo , princesse de la Cisterne , marquise de la Trouse , épousa , en 1766 , le comte d'Harville . Cette princesse de la Cisterne s'est séparée de son mari , parce qu'elle est jolie , vive , & qu'elle a le grand honneur d'être femme de chambre à la cour .

Marquis DE LAURENCIN. Cette maison n'a point changé de nom ; elle est originaire de Lyon. Malgré la haute antiquité de noblesse que leur accordent les généalogistes , il est certain que , vers la fin du quinzième siècle , les Laurencin exerçoient la profession de marchand dans cette ville ; il en est parlé dans les Mémoires de Bayard. On y voit que ce chevalier *sans peur & sans reproche* , escamota fort adroitemeht à son oncle , l'abbé d'Ainai , près de sept cent , livres. Cet abbé , cédant aux sollicitations de

( 4 )

son neveu , lui accorda , pour figurer dans un tournois , cent écus , afin d'acheter des chevaux , & écrivit à *Laurencin* , son marchand , pour lui fournir tout ce qui seroit nécessaire pour s'équiper , sans déterminer pour quelle somme . Le jeune *Bayard* profita de l'oubli de son oncle , & au lieu de prendre chez *Laurencin* pour cent vingt livres de marchandises , comme le bon abbé le comptoit , il en acheta pour huit cent livres , somme que l'abbé d'Ainai fut obligé de payer au marchand *Laurencin* .

Cette aventure eut lieu en 1495 : le *Laurencin* qui , à cette époque étoit marchand , devoit être *Etienne Laurencin* , qui fut élu échevin de Lyon en 1470 ; & il l'étoit encore en 1495 . Ils étoient fort riches . Le premier ennobli fut apparemment le fils de ce marchand , *Claude de Laurencin* , qui prit la qualité de *baron de Riverie* . *Philippe de Laurencin* parvint , à force de sollicitations , à faire ériger en *marquisat* les seigneuries de *Crevecœur* & de *Beaufort en Bourgogne* , par lettres du mois d'avril 1742 , & leur fit donner le nom de *Laurencin* .

Comte DE RIVAROL. Si l'on en croit le savant & profond généalogiste M. le comte de Warroquier de Méricourt de la Motte de Combles ,

cette maison est très-ancienne , & est originaire d'Italie ; mais il n'en donne aucune preuve.

Tout le monde connoît au contraire la généalogie du soi-disant *comte* , & de son frere le soi-disant *chevalier de Rivarol*. On sait que M. leur pere est un honnête cabaretier de la petite ville de *Bagnol* en Languedoc , dont les armes sont une broche , un tire-bouchon & un couteau de cuisine. Le comte de *Barruel* , en passant par cette ville , devint amoureux de la fille de ce cabartier , appelée *Jeanne Rivarol* ; l'hymen fut le prix des appas de la belle *Jeanne*. Un curieux qui a vu & tenu le contrat de mariage , y a remarqué que le pere de l'épousée ne prend point , cemme MM. ses fils , de titres de noblesse. Le mot commun de *sieur* paroît même lui avoir d'abord été refusé , & être ajouté par interpolation. Si le bonhomme eût eu quelque prétentions à la noblesse , il n'auroit pas manqué de les manifester en une si belle occasion , & de montrer à son gendre , le *comte* , que la mariée étoit digne de lui , du côté de la naissance.

On a souvent attaqué le sieur *Rivarol comte* , sur sa naissance & sur son *comté* ; il n'a jamais répondu. Un jour , à propos de je ne fais quelle querelle , on publia contre lui une piece de vers qui , je crois , se termine ainsi :

( 6 )

Calmez un peu votre colère,

Imitez monsieur votre pere,

Qui mettoit de l'eau dans son vin.

Le comte de Rivarol a remporté un prix d'éloquence à l'académie de Berlin, & sa fervante a aussi remporté un prix de bienfaisance à l'académie françoise de Paris, pour avoir nourri pendant deux années la comtesse de Rivarol, femme respectable que M. le comte son époux laissoit mourir de faim.

Aujourd'hui pour gagner sa vie & soutenir sa noblesse, M. le comte de Rivarol a l'honneur d'être agrégé aux sieurs *Mallet - Dupan, Séguier, Peltier, Royou, Suleau*, & autres grédiens, gagés par l'aristocratie . qui vomissent périodiquement des blasphèmes contre le patriottisme & la constitution, peu faite pour leur ame de boue. Personne ne s'abaisse pour leur répondre, ce dont ils énragent. Cependant la liberté s'établit, s'étend, semblable au dieu du jour, qui

. . . . . poursuivant sa carriere,

Verse des torrens de lumiere

Sur ses obscurs blasphemateurs.

Comte D'APREMONT. Son nom est ORYOT.

c'est une grande question , & fort utile à résoudre , que celle qui s'est élevée sur l'incertitude de l'ancienneté de la maison d'*Apremont*. Elle se prétend , comme de raison , être fort ancienne , & on lui oppose des lettres de confirmation de noblesse très-modernes , avec la clause d'annoblissement en tant que de besoin ; ce qui supposoit alors une noblesse peu connue ou douteuse. Les avis sont partagés. Je n'entreprendrai pas de décider. Ce seroit une grande témérité de ma part de faire ce que de profonds généalogistes n'ont osé ; je me bornerai à dire que *Jean Oryot* prit le titre de *comte d'Apremont* en 1733 , à cause de *Catherine-Louise d'Apremont* sa mère.

**Comte DE BEAUPRÉ.** Leur nom est **PELLETIER**. Il y a plusieurs familles de ce nom ; celle-ci est le *Pelletier de St. Fargeau*. *Le Pelletier*, marchand foueur à Paris , étoit pere de *Jean le Pelletier* qui fut avocat. Celui-ci fût pere de *Claude le Pelletier* , qui parvint au grade de président du bureau des finances à Montpellier.

**ROUSSEL** , fermier général , étoit de Paris , fils d'un notaire & petit-fils d'un frippier de

la halle , neveu de M. de la Garde. Il époula la fille de M. le *Marechal* , maître d'hôtel du roi , qui lui céda sa place de fermier-général. On l'accusoit d'être beau parleur , habile menteur , & d'avoir de très-bonnes dispositions pour son métier.

*Ce Roussel* , criblé de dettes pour son luxe immoderé , a fait banqueroute. Un de ses fils , qui avoit un emploi en province , fut noyé ; l'autre fut dans le temps fermé à St.-Lazare pour son inconduite.

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N<sup>o</sup>. XIV.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

DUC DE LA VAUGUION. Son véritable nom est FROMENTEAU. Cette noblesse ne date pas plus loin que le commencement du siecle dernier. *Betoulat de la Caussade*, comte de la Vaugion, a été le premier noble de cette maison. Son pere, qui s'appeloit Fromenteau, passoit pour un homme de basse extraction. *Amelot de la Houssaye*, dans ses Mémoires historiques, s'exprime ainsi, en parlant de cette maison : » Il m'a été dit, par des personnes dignes de foi,

» que le pere du comte de la *Vaugion* avoit  
 » été plus de dix ans *chirurgien-servant* dans  
 » la maison de Condé. Ce comte portoit ,  
 » ajoute-t-il , les armes de la maison d'*Escaris* ,  
 » dont il n'étoit ni du côté paternel ni du  
 » côté maternel ». Il épousa la sœur du mar-  
 quis de *St. Mesgrin* , tué à la bataille de Saint-  
 Antoine , qui étoit veuve du marquis de *Brouté* ,  
 & dont elle avoit des enfans , entre autres une  
 fille que le comte de la *Vaugion* vouloit marier  
 à son neveu.

Ce neveu , qui se faisoit appeler M. de *Petit-Val* , étoit fils d'un maître maçon & de  
 la propre sœur du comte. Comme il espéroit  
 épouser mademoiselle *Brouté* , & qu'il comptoic  
 beaucoup sur la protection de son oncle , il se  
 donnoit tous les airs d'un homme de cour  
 Malgré ces dehors , mademoiselle *Brouté* , fiere  
 de sa noblesse , refusa constamment le sieur de  
*Petit-Val* , qui , de désespoir , partit pour l'O-  
 rient , & se fit ensuite cordelier au Saint-Sé-  
 pulcre.

Madame de la *Vaugion* signoit , *Marie Stuart de Caussade*. Son véritable nom de famille étoit  
*Esluer*. Son pere n'est point nommé autrement  
 dans les registres du St.-Esprit. Elle mourut au  
 mois d'octobre 1663. Son mari se tua au mois

de novembre suivant. » Il avoit été ambassadeur  
 » en Espagne , dit *Amelot de la Houssaye* , où il fit  
 » plusieurs tours de chevalier d'industrie , &  
 » d'où il sortit sans payer ses dettes. Il donna  
 » au courier qui lui apporta la nouvelle de la  
 » naissance de Monseigneur de Bourgogne ,  
 » une lettre-de-change de cent louis d'or à  
 » recevoir de son banquier à Paris. Quelques  
 » jours après , ayant su que M. d'Oppede ,  
 » alors ambassadeur en Portugal , n'avoit donné  
 » que dix louis à ce courier , il se repentit de  
 » sa libéralité , & révoqua l'ordre de payer les  
 » cent louis ; mais le banquier les ayant déjà  
 » payés lorsqu'il reçut ce second ordre , la  
 » Vauguion eut le creve-cœur de ne recueillir  
 » de son don , que la honte d'avoir montré sa  
 » vanité & sa mauvaise foi. Ce fait m'a été  
 » conte par son secrétaire , M. *Dury* ».

Marquis de BELLEFONDS. Le véritable nom de cette famille sent beaucoup la roture ; elle se nomme GIGAULT.

M. *Gigault* , qui , vers la fin du siecle dernier , étoit qualifié de *marquis de Beliefonds* , devint maréchal de France ; & à cause de sa grande dévotion , le duc de *Mazarin* , homme fort dévot , donna sa fille en mariage au fils

de ce maréchal, dont la naissance & la fortune étoient fort disproportionnés à l'état de cette dame. Le marquis de *Bellefonds*, ayant été tué à la bataille de Steinkerke, sa veuve devint la maîtresse du duc de Montmorenci, qui, quoique fort amoureux d'elle, ne voulut point l'épouser, à cause de sa naissance peu distinguée des *Bellefonds* & des *Gigault*: il se maria à la fille unique du marquis de *Clerambaut*; mais il continua de vivre en grande intimité avec la veuve *Gigault*, ce qui causa de vives dissensions dans le noble ménage.

*Armand-Louis-François Gigault*, marquis de *Bellefonds*, après avoir servi honorablement, à été créé lieutenant-général, le 1 mars 1780; & il a prouvé qu'il y avoit bien des anciens nobles en France qui ne valoient pas des *Gigault*.

Le marquis de *BARTILLAT*, colonel &c. Son véritable nom n'est pas plus distingué que celui du marquis de *Bellefonds*: ce nom est JANNOT ou JEHANNOT, comme on l'écrivoit autrefois. On fait que *Jean* s'orthographioit *Jehan*. ETIENNE JANNOT, qui s'étoit enrichi je ne sais comment, qui possédoit, je ne sais comment aussi, le fief de *Bartillat*, &

qui se qualifioit de *sieur de Bartillat*, fut le premier annobli de sa maison. Il acheta le 22 août 1668 , des lettres de secrétaire du roi , & fut quelque-temps après élevé au grade de garde du trésor-royal. Une demoiselle qui avoit un goût décidé pour les beaux noms , refusa d'épouser cet annobli , parce qu'elle ne voulut point pour mari un *Jeannot*. Depuis la glorieuse époque de l'obtentio[n] des lettres de secrétaire du roi , depuis sur-tout celle de l'érection du sief de *Bartillat* en marquisat , cette maison a soigneusement caché son nom roturier sous le noble nom de cette terre.

BARON DE NEUFLISE. Son vrai nom est POUPART. La noblesse de ce baron est à la vérité toute fraîche , mais aussi elle n'est ni achetée ni usurpée. *Abraham Poupart* , fabriquant de drap à Sedan , obtint au mois d'août 1769 des lettres de noblesse , en considération de la perfection à laquelle il avoit porté sa fabrique de draps , & de l'étendue du commerce qu'il en faisoit.

D'EMERY , contrôleur-général , puis intendant des finances , étoit fils d'un paysan du village de *Partuelli* , dans le Siennois , dont

il prit le nom : il se fit d'abord appeler *Michel Partuelli*. Voici comme le procureur *Battista Nani* parle de cet homme qu'il connoissoit bien :  
 » M. d'Emery , dit-il , avoit alors la direction  
 » des finances. Il étoit Italien d'origine , &  
 » d'une extrême pauvreté ; il étoit parvenu à  
 » des richesses immenses , inventeur fécond  
 » d'impôts , sourd aux plaintes & aux cris ,  
 » insensible aux larmes , aussi ardent à prendre  
 » sur tout le monde que prodigue à dépenser  
 » pour son luxe & pour ses sales débauches  
 » que tout le monde voyoit. C'est pourquoi  
 » le peuple le haïssoit à la mort , d'autant qu'il  
 » falloit suppléer , par les taxes communes ,  
 » non-seulement aux nécessités de la guerre ,  
 » mais encore aux dépenses & à l'avidité in-  
 » satiable des ministres. «

Un jour *Henry* , prince de Condé , le traita de *coquin* en parlant à lui-même : *Monseigneur* , lui répondit *Emery* , *il y en a dans tous les états*. Le prince l'entendit , & ne demanda point de commentaire à cette réponse.

Ce financier , fripon comme son maître le cardinal *Mazarin* , avoit , comme le ministre , l'effronterie déterminée du brigand. Un jour un poète vénal vint lui offrir des éloges à acheter ; d'Eméry lui répondit : *Louer un sur-*

*intendant des finances , c'est provoquer le peuple à se déchaîner contre le peuple ; c'est réveiller le chat qui dort. Les sur-intendants ne sont faits que pour être maudits.*

Il disoit ordinairement avec la même franchise , *Que la bonne-foi n'étoit que pour les marchands ; & que les maîtres des requêtes qui vouloient qu'on eût égard aux réclamations des particuliers dans des affaires du roi , devoient être punis comme des prévaricateurs.* C'étoit dire que les ministres & les financiers étoient composés de fripons , & que la cour ( de ce temps-là ) étoit une caverne de voleurs.

DURAND DE MEZY , fermier-général , dut sa fortune à un soufflet qu'il reçut dans sa jeunesse. Il se prétendoit de bonne famille & étoit pauvre ; il se plaça domestique chez M. Colbert , archevêque de Rouen. Le prélat en colere , on ne fait pourquoi , frappa le jeune Durand d'un soufflet. Celui-ci fit sentir qu'il n'étoit point né pour un pareil traitement , & il demanda son congé sur-le-champ. Le prélat le voyant plus touché que les gens de son état ne paroissent l'être dans un cas semblable , se repentit de sa vivacité , & voulut savoir qui il étoit. Lorsqu'il l'eut appris , il le fit habiller

selon son état , lui fit donner une somme d'argent , & le chargea d'une lettre de recommandation pour son pere , ministre , qui le plaça dans son bureau , le fit passer successivement dans différens emplois , où il gagna des biens considérables. Il fut créé fermier-général en 1721 , & en fut destitué en 1725 , parce qu'il étoit sous la protection de M. le duc.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XV.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**L**E marquis de BAILLEUL. Les prétentions de cette famille ne sont pas minces. M. de *Bailleul*, ci-devant *marquis*, & ci-devant président à mortier au parlement de Rouen, avoit la morgue de son état jointe à la vanité du courtisan : sa livrée étoit magnifique & le dispuoit aux plus belles. D'après ce simple exposé, on sent que le ci-devant président & marquis étoit plus riche en terres qu'en raison.

Il existe en Normandie une ancienne maison

de *Bailleul* ; il sembloit naturel , d'après les dispositions de M. le président , de penser qu'il se feroit descendre de cette noble maison : mais c'étoit trop peu pour son orgueil ; cette fourberie généalogique ne pouvoit satisfaire son grand appétit de noblesse.

Il a trouvé qu'en Anglererre ou en Ecosse , il avoit existé , par transplantation ou autrement , une maison de *Bailleul* dont *Rapin Thoiras* fait l'éloge , & que *Jean Bailleul* , de cette même maison , devint dans le onzième siècle roi d'Ecosse. Le robin ne balança point entre les *Bailleuls* de Normandie & les descendants d'un souverain d'étranger ; il adopta prudemment la généalogie de ces derniers , comme plus digne de son grand caractère , & tout-d'un-coup il s'est trouvé du sang des rois d'Ecosse.

Notre fonction nous oblige de démasquer les fourberies même les plus nobles , de rétablir la vérité par-tout où elle est déguisée : ainsi nous allons d'un seul mot renverser ce brillant & flatteur échafaudage généalogique.

Il est certain , il est prouvé que la maison de l'ex-président à mortier a été roturiere jusqu'au milieu du seizième siècle. *Pierre de Bailleul* ,

un de ses aïeux, qui se qualfioit de *sieur de Berville*, petit village près de Rouen, fut le premier ennobli, & il ne le fut que le 1<sup>er</sup>. avril 1552, lorsqu'il acheta le titre de secrétaire du roi.

*La Bruyere* s'est égayé dans ses *Caractères*, aux dépens de ces maisons qui s'entent sur de vieilles souches. » Je le déclare, dit-il ironiquement, afin que l'on s'y prépare & que personne un jour n'en soit surpris : s'il arrive que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un *Geoffroy de la Bruyeres* que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la terre sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe ».

• Marquis de ROQUEMONT. Ce nom est redondant ; voici en deux mots l'histoire de celui qui le porte. Son vrai nom est *Nicodème SAYDE*, fils aîné de *Sayde* l'opticien, qui, n'ayant ni la délicatesse, ni l'activité, ni les talens de son pere, a acheté de madame de Joyeuse le petit fief de *Roquemont*, en Normandie, qu'il

a lui-même érigé en marquisat , & dont il a pris le nom & le titre pour masquer un peu sa nullité. Les archives de la maison de force de *Saint-Lazare* contiennent des matériaux curieux pour servir à l'histoire de la vie de monsieur le marquis.

**Comte de BELLE-COSTE.** Son nom est *Gabriel SAYDE* ; il est frère du marquis *Nicodème*, dont nous venons de parler. Il a acheté en Allemagne un diplôme de *comte*, en prenant le nom de *Belle-Côte*, afin de ne pas porter celui de ses peres.

**Marquise de la LOUVIERE.** C'est la sœur de M. le marquis & de M. le Comte ci-dessus : son nom est *Angélique-Agnès-Sayde*. Elle a épousé *François Laillon*, procureur écervelé, qui, après avoir perdu sa fortune, est allé la chercher aux grandes Indes. Dès ce moment, sa femme s'est regardée comme veuve, & pour ne pas être indigne de ses deux frères, & se mettre au niveau de leur noblesse, elle s'est *subito* érigée en *marquise de la Louvriere*, & on assure qu'elle invite les amateurs à l'épouser. *Dieu aide à la chrétienne* qui n'est pas la première !

( 5 )

Marquis de VAUPALIERE. Le nom de cette maison est *Maynard*. *Pierre Maynard*, dont le fils a épousé la fille du baron de Breteuil, sort d'une famille de Rouen, ennoblie par la robe au seizième siècle.

Comte de BARBANÇON. Le nom de cette maison est *Duprat*. Cette famille a pour tige *Ricot Duprat*, marchand à Issoire en Auvergne en 1400 ; il eut un fils nommé *Anne*, dit *Ricot Duprat*, qui fut aussi marchand en la même ville. Celui-ci fut pere d'*Antoine Duprat*, marchand à Issoire, qui, en 1483, épousa *Jacqueline Boyer*, fille d'un marchand de cette ville. De ce mariage naquit le fameux *Antoine Duprat*, cardinal & chancelier de France. Sa fortune fut prodigieuse. Voici les degrés qu'il suivit pour arriver au faîte. Il fut d'abord procureur du roi au baillage de Montferrand, puis lieutenant-général au même siège ; ensuite avocat-général au parlement de Toulouse, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, président à mortier, premier président, chancelier de France, évêque d'Alby, archevêque de Sens & légat du Saint-Siége. Il auroit été pape : il avoit de l'argent pourache-

ter toutes les calottes rouges du conclave ; mais il ne fut pas aussi bien secondé par François I<sup>e</sup> qu'il s'y attendoit. Il eut la mal-adresse de déclarer à ce monarque qu'il avoit quatre cent mille écus tout prêts pour cet objet. Le roi lui répondit qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire ; qu'il avoit horreur de charger sa conscience d'une élection simoniaque , & de porter au pontificat un homme sans honneur , sans religion , qui ayant tant d'argent dans ses coffres , ne l'avoit pas aidé d'un écu pendant sa prison de Madrid , ni pour la délivrance de ses enfans. *Duprat* , enragé d'avoir dit son secret , en tomba malade ; & durant sa maladie , le roi fit saisir tous ses biens , & répondit à un gentilhomme qui lui apporta une lettre du cardinal : *Dites lui que je le traite comme il m'a toujours conseillé de traiter les autres.*

Cet homme , dont le nom doit être couvert d'opprobres , fut le fléau de la France : il fit plus de mal tout seul que dix ministres ensemble. Il s'éleva par des crimes & des bassesses ; il se maintint par les mêmes moyens. Avant de se faire prêtre , il avoit épousé *Françoise de Veni d'Arbouse* , dont il eut des enfans : c'est d'eux que sont descendus les comtes de *Barbançon* ,

( 7 )

les marquis de *Barbantane* & les barons de  
*Viteaux*.

Marquis de COURBOYER. Je doute si cette maison subsiste encore ; son vrai nom est de *Crux*. *Jacques-Antoine de Crux*, marquis de *Courboyer*, gentilhomme normand, de concert avec deux autres gentilshomme, du même pays, forma une accusation de crime de lèze-majesté contre *François de la Mothe*, sieur d'*Aulnoy*, qui fut sur le point d'être condamné comme criminel de l'attentat dont on le chargeoit. Un de ses accusateurs, complice du marquis de *Courboyer*, touché par ses remords, déclara qu'il avoit servi de faux-témoin dans cette affaire, pour mille écus, dont on lui avoit payé la moitié par avance. Le marquis faux-témoin, avec son complice, fut condamné à mort & décapité en novembre 1669.

Ce d'*Aulnoy*, faussement accusé, étoit le mari de madame d'*Aulnoy*, célèbre par plusieurs ouvrages de littérature.

Comte DE SENOZAN. Le nom de cette maison, dont la noblesse est de nouvelle date,

est OLIVIER. *David-Olivier*, ennobli, acheta les terres qui formoient le comté de *Briord*, dans le Mâconnois ; puis il obtint, en 1710, des lettres d'érection de ces terres en Comté, nommé *Desenozan*.

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente,  
n°. 17.

N°. XVI.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

---

T A B L E A L P H A B É T I Q U E ,  
Avec aditions & corrections.

---

A.

ADRETZ ( baron des ) n°. 5 , page 7.

AFFRY ( comte d' ) n°. 4 , page 7.

AMELOT , n°. 6 , page 4.

APREMONT ( comte d' ) n°. 13 , page 6.

ARNOUVILLE ( comte d' ) n°. 3 , page 4.

AUBERT , n°. 9 , page 7.

AUTEUIL ( comte d' ) n°. 6 , page 5.

B.

BAILLEUIL (le marquis de) n°. 15, page 1.  
BARBANÇON (comte de) n°. 15, page 5.  
BARTILLAT (le marquis de) n°. 14, p. 4.  
BASTET, n°. 7, page 1.  
BEAUMANOIR DE LAVARDIN, n°. 9, p. 4.  
BEAUPRÉ (comte de) n°. 13, page 7.  
BELLECOSTE, n°. 15, page 4.

BELLEFONDS ( marquis de ) n°. 14, page 3.

*Ajoutez :*

On a élevé des doutes sur l'origine de cette maison noble, nommée *Gigault*. Les nobiliaires font remonter ces *Gigault* jusqu'en 1489, qu'un de ceux de cette famille épousa la fille du seigneur de Bellefonds en Berry. Ainsi cette maison n'étoit pas assez noble pour monter dans les carrosses du roi. Cet honneur ne s'accordoit point au mérite des hommes, mais à celui de leurs par-chemin.

BOBETIERE (la), n°. 5, page 6.

BONNEVIE, n°. 2, page 6.

BOUFLERS, BOULAINVILLIERS &c., n° 8,

page 3

BOURBON-BUSSET, n°. 4, page 5.

BOURET, n°. 2, page 6.

( 3 )

BRAGONSE , n<sup>o</sup>. 2 , page 7.

BRETEUIL ( baron de ) n<sup>o</sup>. 2 , page 1.

AJOUTEZ : Son nom est TONNELIER. Sa noblesse n'est pas aussi ancienne qu'il le prétend. L'histoire de la chancellerie par *Tessereau*, ce recueil qui contrarie tant de prétentions, nous apprend que le 1<sup>er</sup>. janvier 1573 , *Claude le Tonnelier* fut reçu secrétaire du roi , au lieu de *Claude Gurrualt* , & que le 26 août 1588 , un autre le Tonnelier fut aussi élevé au même grade. Ainsi la fin du seizième siècle vit le commencement de cette noblesse , qui donne cependant tant de morgue & d'arrogance à l'ex-baron. A propos de sa hauteur , on raconté le trait suivant. Un seigneur aussi arrogant que lui s'étant présenté à l'hôtel du baron de Breteuil , le Suisse dit que *monseigneur* n'étoit pas visible , parce qu'il travailloit. Celui se consola en répétant ce refrein , qui fait illusion au nom roturier du *baron* ou *bon* comme il le signe : Travaillez , travaillez , *bon Tonnelier*.

BRINVILLIERS , n<sup>o</sup>. 6 , page 1.

BRISSARD , n<sup>o</sup>. 2 , page 5.

BRULARD.

C.

CAMPIGNY-SURVILLE ( marquis de ) n<sup>o</sup>. 6 ,

page 4.

( 4 )

CAMUSSET , n<sup>o</sup>. 2 , page 7.

CASTRIES ( baron de ) n<sup>o</sup>. 2 , page 3.

CHABOT-LONGVY , n<sup>o</sup>. 5 , page 7.

CHAMBON , n<sup>o</sup>. 10 , page 3.

CHAMPCENETS ( marquis de ) n<sup>o</sup>. 13 , page 1.

CHAROT DE BETHUNE , n<sup>o</sup>. 7 , page 1.

CHENOIS ( comte de ) n<sup>o</sup>. 10 , page 3.

Au lieu du *comte de Chenois* & au lieu de *Pinerdan* qui est à la 3<sup>e</sup>. ligne de cet article , écrivez de *Pimodar*. Cette maison est fort enflée de sa petite noblesse.

CLERMONT-TONNERRE , n<sup>o</sup>. 8 , page 4.

COIGNY ( duc de ) n<sup>o</sup>. 2 , page 3.

*Ajoutez* : Le Dictionnaire des ennoblissemens , page 82 , porte que les lettres de noblesse furent accordées à *Thomas Guillotte* , greffier de l'élection de Coutances , le 12 septembre 1543 , & expédiées le 2 mars 1546 , moyennant finance de 1200 liv. *Robert Guillotte* , vicomte ou plutôt juge vicomtal de Carentan , fut ennobli le 12 septembre 1543 , par lettres qui furent expédiées le 2 mars 1546 , moyennant une pareille finance.

CONDÉ ( prince de ) n<sup>o</sup>. 15 , page 7.

DE CRANCE , n<sup>o</sup>. 10 , page 5.

( 5 )

D.

DANGÉ , n°. 10 , p. 6.

DARLUS , n°. 11 , page 7.

DUPLEX DE BACQUENCOURT , n°. 11 ,  
page 7.

DUFORT , n°. 11 , page 7.

DURAND DE MEZI , n°. 14 , page 7.

E.

D'EMERY , n°. 14 , page 5.

ENTRAGUES , n°. 7 , page 5.

D'ESCARS , n°. 8 , page 6.

ESCORAILLES , n°. 8 , page 4.

ESPINCHAL , n°. 5 , page 3 , n°. 9 , page 3.

D'ESTRÉES , n°. 7 , page 3.

F.

FAYETTE ( marquis de la ) , n°. 7 , page 7.

FEUQUIERES ( marquis de ) n°. 12 , page 3.

FROMENTEAU , n°. 14 , page 1.

G.

GAILLARD , n°. 4 , page 7.

GAGNY , n°. 4 , page 7.

GAMACHES ( marquis de ) n°. 6 , page 5.

GAMBAYE , n°. 3 , page 1.

GIGAULT , n°. 14 , page 3 , voyez *Bellefonds*.

GOBELIN , n°. 6 , page 1.

GRIMOT DE LA REGNIERRE , n°. 10 , p. 7.

GRIMOT DUFORT , n°. 11 , page 7.

GUEMADEUC , n°. 9 , page 4.

H.

HARCOURT ( duc d' ) n°. 7 , page 4.

HARDI , n°. 13 , page 2.

HAUDRY , n°. 12 , page 3.

( 6 )

DE LA HAYE , n<sup>o</sup>. 11 , page 5.

HERAULT , n<sup>o</sup>. 2 , page 2.

L'HERMITE , voyez TRISTAN-L'HERMITE.

HENAULT , n<sup>o</sup>. 10 , page 1.

L.

LANTAGE DE FELICOURT , n<sup>o</sup>. 6 , page 6.

LA VARDIN , n<sup>o</sup>. 9 , page 4.

LA VALLÉE , n<sup>o</sup>. 10 , page 3.

LAVERDY , n<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>., page 1. & n<sup>o</sup>. 3 , page 1.

LAURENCIN , n<sup>o</sup>. 13 , page 3.

LEMONNIER , n<sup>o</sup>. 6 , page 6.

LEVIS , n<sup>o</sup>. 12 , page 6.

LOUVIERE ( marquis de ) n<sup>o</sup>. 15 , page 4.

LUSIGNAN , n<sup>o</sup>. 9 , page 1.

LUYNES , n<sup>o</sup>. 7 , page 2.

M.

MACHAUD , n<sup>o</sup>. 3 , page 4.

LA MARK , n<sup>o</sup>. 7 , page 5.

MAULEVRIER , n<sup>o</sup>. 7 , page 5.

MIREPOIS , n<sup>o</sup>. 8 , page 6.

MEILLERAIE , ( duc de la )

MERLE , n<sup>o</sup>. 7 , page 7.

MIROMÉNIL , n<sup>o</sup>. 5 , page 4.

MONTBOISSIER , n<sup>o</sup>. 8 , page 5.

MONTESPAN , n<sup>o</sup>. 7 , page 4.

MONTLUC , n<sup>o</sup>. 8 , page 6.

MONTESQUIOU , n<sup>o</sup>. 8 , page 4.

MONTMORENCI , n<sup>o</sup>. 7 , page

MURAT , n<sup>o</sup>. 5 , page 1.

Ajoutez : on n'a pas de preuves que les Murat d'aujourd'hui descendent de ce vicomte de Murat ; ils se croiroient fort honoré d'avoir ce scélérat pour aïeul.

( 7 )

N.

NEUFLISE ( baron de ) n°. 14 , page 5.  
NOAILLES , n°. 7 , page 3.

O.

D'OSSEMONT ( marquis de ) n°. 6 , page 1.  
OGNY , n°. 10 , page 4 : il faut écrire D'AUGNY.  
OLIVIER , n°. 15 , page 7.  
ONZ-EN-BRAY ( marquis d') n°. 3 , page 7.  
ORRY , n°. 11 , page 6.

Corrigez à la sixième ligne de cette page  
*Fulvy* , au lieu de *Fleury* , & ajoutez qu'il fut  
le pere du marquis de *Fulvy* , qui fait aujourd'  
hui de petits vers. Un frere des *Ourfins* ,  
nommé *Monchevrel* , est receveur-général des  
finances , les autres sont conseillers au par-  
lement.

OURSINS ( les ) n°. 11 , page 6.

P.

PARDAILLANS , n°. 7 , page 4.  
PERINET , n°. 6 , page 7.  
PEROCHEL , n°. 3 , page 3.  
PUINEUF ( de ) n°. 2 page 3.

Q.

QUENTIN , n°. 13 , page 1.

R.

RICHELIEU , n°. 7 , page 2.  
RIVAROL ( comte de ) n°. 13 , page 4.  
ROCHEFOUCAUD ( duc de la ) n°. 7 page 2.  
ROHAN , n°. 4 , page 1.  
ROME , ( marquis de ) n°. 10 , page 5.  
ROQUEMONT ( marquis de ) n°. 15 , page 3.  
ROSTAING , n°. 8 , page 3.

( 8 )

ROUILLER , n<sup>o</sup>. 3 , page 5.

ROUSSEL , n<sup>o</sup>. 13 , page 7.

S.

SAINT-CLAIR , n<sup>o</sup>. 3 , page 3.

SAINT-PRIEST , n<sup>o</sup>. 6 , page 5.

SAULS , n<sup>o</sup>. 9 , page 2.

SEIGLIERES , no. 12 , page 3.

SEMOSAN , n<sup>o</sup>. 15 , page 7.

SILLERY ( marquis de ) no. 12 , page 1.

Ajoutez : Cette maison s'étant donné une fausse origine dans les nobiliaires , la véritable se trouve dans l'histoire de la chancellerie. Le 6 mai 1494 , *Jean Brulart* comparut comme secrétaire du roi. Le premier septembre 1557 , *Pierre Brulart* fut reçu secrétaire du roi au lieu de *Philippe Macé*. Le 21 avril 1608 , *Louis Brulard* fut à la même place au lieu de *Nicolas Brulart* son frere , &c.

SOURCES-TOURZEL , no. 7 , page 6.

SOYECOUR ( comte ) no 12 , page 3.

T.

TENLEY , no 9 , page 7.

DE THOMÉ , no. 11 , page 6.

TRISTAN L'HERMITE , no. 9 , page 4.

V.

VAONUGI U , no. 14 , page 1.

VAUPALLIERE ( marquis de la ) no. 15 , p. 5.

VERNOUILLET ( marquis de ) no. 10 , p. 5.

VIBRAYE ( marquis de ) no. 10 , page 1.

VIDAR , no. 3 , p. 3.

VILLEQUIER , no. 11 , page 1.

VILLESAVIN , no. 2 , page 4.

D'UZÈS ( duc ) n<sup>o</sup>. 7 , page 1.

N<sup>o</sup>. 17.

---

L I S T E  
DES N O M S  
D E S C I - D E V A N T  
N O B L E S ,

*Nobles de Race, Robins, Financiers, Intrigans,  
& de tous les aspirans à la noblesse, ou  
escrocs d'icelle ;*

AVEC DES NOTES SUR LEURS FAMILLES.

S E C O N D E P A R T I E ,

Contenant les Numéros 17 à 32, avec une Table  
Alphabétique.

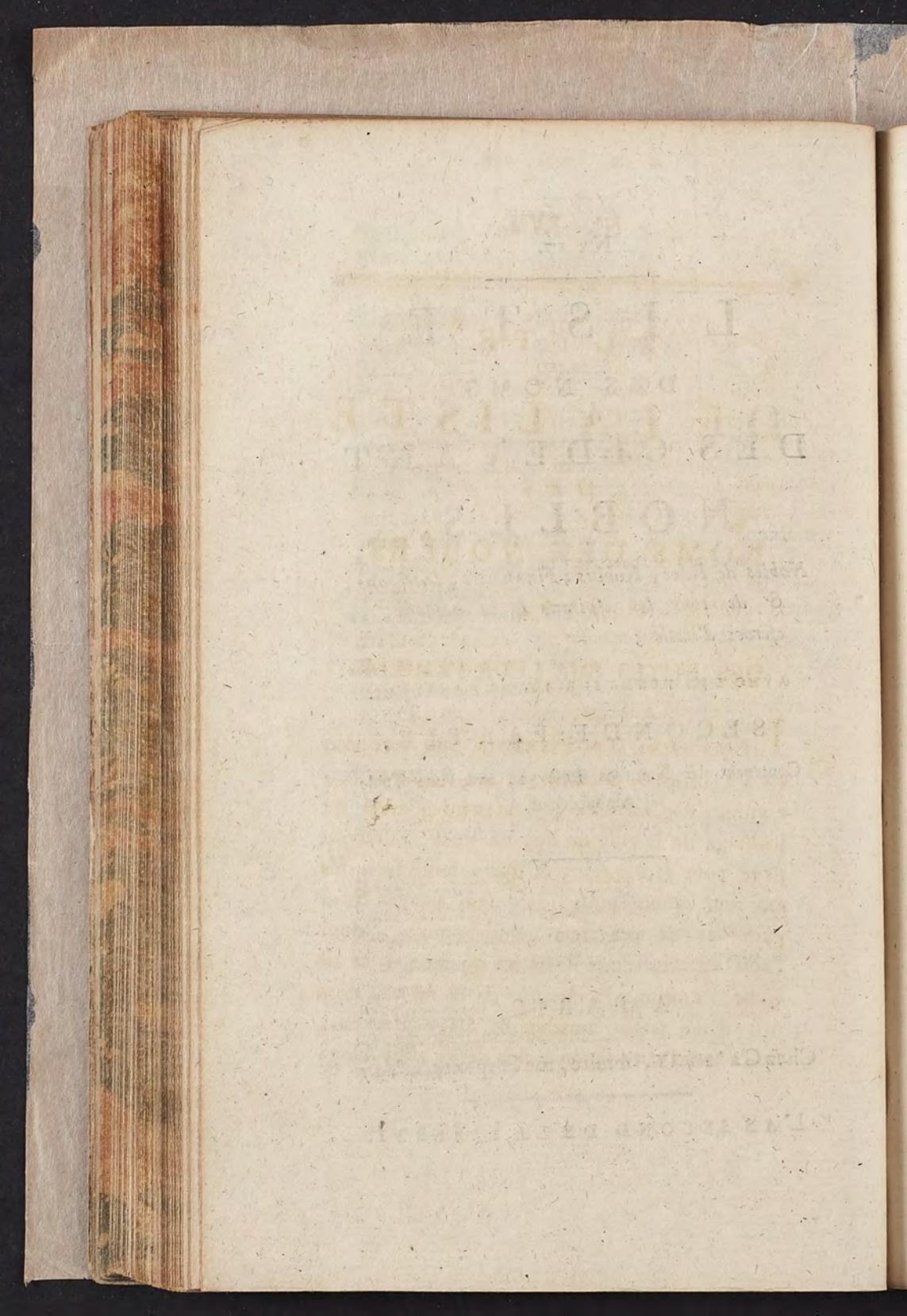
---

A P A R I S ,

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, n<sup>o</sup>. 17.

---

L'AN SECOND DE LA LIBERTÉ.



N°. XVII.

---

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**L**E comte **DE TROUSSEBOIS**. Son vrai nom est **BAILLARD**. Il est fils de feu *Baillard*, surnommé *Descombeaux*, lieutenant-général du bailliage de la ville du Puy en Velai, qui avoit payé pour être noble, & qui a laissé trois fils qui ont voulu aussi l'être sans payer. Nous parlerons de ces trois gentilshommes, dont l'aîné est celui dont il est ici question. Il se fit d'abord nommer le *chevalier de la Motte*, nom pris d'une terre appelée *la Motte-Mourgon*, située en Bourbonnois ; il a servi assez long-

temps en qualité d'officier au régiment de Provence infanterie. Ayant fait connoissance d'une Madame de *Saint-Maurice*, qui avoit une fille à marier, & qui vouloit absolument qu'elle épousât un gentilhomme titré, le sieur *Baillard*, qui avoit besoin d'épouser, travailla promptement à se procurer un titre qui lui manquoit. Il avoit alors un oncle maternel, appelé le *chevalier de Troussebois*, originaire du Berri, & assez bon gentilhomme à ce qu'il disoit. Cet oncle étoit peu fortuné, le neveu l'étoit davantage : celui-ci composa avec le chevalier de *Troussebois*, qui lui céda, ou lui laissa prendre son nom ; tout fut arrangé au désir du sieur *Baillard*. Il quitta le nom de *chevalier de la Motte*, revêtit celui de *Troussebois*, & le fit précéder du titre de *comte*. Monsieur le *Comte*, tout frais émoulu, vint se présenter avec son nouveau titre à madame *Saint-Maurice*, qui l'accueillit & lui donna sa fille en mariage.

Madame *Saint-Maurice* étoit bâtarde du prince Savoye-Carignan, pere du prince de ce nom ; elle a vécu long-temps avec un M. *Yvel*, maréchal-des-logis des gendarmes de la garde, lequel étoit frere naturel du prince de Soubise ; ils étoient fort bien accouplés, & n'avoient, l'un & l'autre, aucun reproche à se faire

sur l'irrégularité de leur naissance. Cette dame cherchant à faire une fin , épousa un M. de *Saint-Maurice* , chevalier de Saint-Louis , dont elle avoit fait la connoissance à l'église. Ce mariage , purement de convenance , ne plut pas long-temps à la dame , accoutumée à une vie indépendante. Sous prétexte d'une infidélité commise par son mari , elle résolut de l'éloigner , & elle y réussit par un de ces moyens infâmes , si fréquens sous l'ancien régime. Comme bâtarde de la maison de Savoie , elle avoit la protection des Savoyards & Savoyardes de la cour , qui s'intéresserent aux criminelles intentions de cette dame , & firent donner à son mari une place en l'isle de France , en Afrique , où celui-ci fut forcé d'aller s'établir.

La même protection qu'avait employé madame de Saint-Maurice , pour éloigner son mari , lui servit pour faire la fortune de son gendre : à peine M. le comte de *Troussebois* , eut-il épousé mademoiselle de Saint-Maurice , qu'elle obtint pour lui , en avril 1775 , & en faveur de ce mariage , le grade de mestre-de-camp commandant le régiment de *Savoye-Carignan* , & en 1782 la croix de St.-Louis.

Madame de Saint-Maurice , M. le comte de Troussebois & madame la comtesse , son épouse ,

vivent tranquillement & au marais, rue du Foin, où ils sont logés, tandis que M. de St.-Maurice reste victime de la vengeance de sa femme, languit, loin de sa patrie, dans un climat aussi étranger que l'est celui de l'Afrique.

Le chevalier DE CHERVILLE, dont le nom est Baillard, est le frere cadet du susdit *comte de Troussébois*. Il a pris ce nom d'une petite terre située dans le Velai ; il a été capitaine en second dans le régiment de Languedoc dragons, d'où il s'est retiré avec la croix de Saint-Louis. C'est un dévot, disputant souvent sur les matières théologiques, & connoissant beaucoup mieux les ouvrages polémiques ne ce genre, que les livres de Tactique.

Le chevalier DE BEAUREVOIR, est le troisième fils du sieur Baillard, & frere du susdit *comte de Troussébois*. Il tire ce joli nom d'un petit fief, dont l'étendue est à peine de la volée d'un chapon, & qui est enclavé dans la terre de la *Motte-Mourgon*. Il a eu un brevet d'officier de cavalerie à la suite du régiment Royal-étranger ; mais il n'a pas suivi la carriere militaire : il se promene dans Paris, & vit avec ses quinze à seize cents livres de revenu.

Ces messieurs ont deux sœurs, dont une restée célibataire, se fait appeler mademoiselle

( 7 )

des Combeaux. Ils ont encore un oncle chanoine à Notre-dame , qui se nomme Baillard , ci-devant du Piney .

Comte DE GIVECOUR. Le véritable nom de cette famille est *Humbert*. *François Humbert de Givecour*, sur-intendant des finances de *François III*, duc de *Lorraine*, depuis empereur, fut décoré par ce prince, en 1727, du titre de *comte de Givecour*. Son petit-fils, *Dieudonné Humbert*, a suivi la carrière des lettres. Il a publié, en 1778, une histoire de la maison d'Autriche, en neuf volumes, dédiée comme de raison à la reine; & l'on doit conjecturer que cette histoire est écrite en complimens. Le même auteur, qui est de plusieurs académies, a entrepris, dit-on, la tâche pénible d'écrire l'histoire du dix-huitième siècle. S'il veut mériter le titre d'historien véridique & impartial, il ne doit pas dédier ce dernier ouvrage à la reine.

Marquis DE SOMMIEVRE. Son nom est *CAUCHON*. Ceux de cette maison s'honorent de descendre de Maître *Pierre Cauchon*, vidame de Rheims, licentié ès lois, puis évêque de Beauvais. Ce fut un des plus mauvais sujets de son temps, & l'ennemi le plus décidé du nom François. Créature du duc de Bourgogne, il étoit le zélé partisan des Anglois, & assista,

en qualité de pair de France , au sacre du soi-disant roi de France *Henry d'Angleterre*. C'est lui qui , pour de l'argent , séduisit plusieurs docteurs , notaires , & autres suppôts de l'Université de Paris , pour les déterminer à surprendre les poursuites & procédures faites contre le duc de Bourgogne qui avoit fait assassiner le duc d'Orléans. Ce fut lui qui maintint les habitans de Beauvais dans le parti des Anglois , lequel parti ils abandonnerent bientôt , au grand désespoir de ce prélat *Cauchon* , qui fut alors obligé de quitter la ville , & de se refugier à Rouen , où il contribua beaucoup à la condamnation de la malheureuse & célèbre *Jeanne d'Arc* , dite la *Pucelle d'Orléans*. Juvénal des Ursins a écrit , dans son histoire , que ce *Cauchon* étoit fils d'un laboureur près de Rheims.

( La suite au prochain numéro. )

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XVIII.

S U I T E  
D E L A L I S T E

D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,

A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

HENRI *de Cauchon*, marquis de Sommievre, mort depuis quelques années, étoit capitaine pour le roi de la ville de Reims, & avoit été lieutenant de cavalerie, afin de se donner un peu l'air militaire. Dans l'église des capucins de Reims, on voit son tombeau, avec son épitaphe, qui ment avec autant de hardiesse que mentoit le défunt. Il y est désigné comme un grand guerrier. Cet homme avoit la réputation de menteur & de débauché. Un moine, son compagnon de table, lui fit cette épitaphe, qui ne ressemble pas à celle qu'on lit sur son tombeau.

( 2 )

Ci gît *Henri de Sommievre*,  
En son vivant grand abatteur de lievre,  
Capitaine & non pas guerrier.  
S'il fut mentir, il fut encor mieux boire,  
Et pour compléter son histoire,  
Des *Cauchons* ce fut le dernier.

*Comte DE MAILLY.* Ceux qui ont porté le nom de *Comte* & de *Comtesse de Mailly*, & qui habitoient à Paris dans la rue de la Cerisaie, se nommoient *Mailly* tout court; & c'est par une escroquerie de nom & de titre, qu'ils ont pris celui de *comte* & la préposition *de*, afin de se faire croire de l'ancienne maison de *Mailly*. Ils prenoient pour armes d'azur, à trois maillets d'or, tandis que les de *Mailly* portoient d'or à trois maillets de gueules. Ils se sont fait fabriquer une généalogie d'après laquelle ils prétendent descendre des *Mailly* de Bourgogne.

La maison de *Mailly*, si fiere de son ancienneté, & qui devroit être si honteuse de sa nullité, a été outragée de voir ces bourgeois prétendre à l'honneur d'être ses alliés; elle a attaqué ces faux *Mailly* au parlement, & il est intervenu un arrêt, le 16 juillet 1718, » qui » fait défense au sieur *Nicolas Mailly* & à *André Mailly du Breuil*, son frere, leurs enfans & » descendans nés & à naître, de se dire issus » & descendans directement de la branche des

» de Mailly de la province de Bourgogne , qui  
» se trouve éteinte faute de mâles ; de se  
» nommer autrement que *Mailly* tout simple-  
» ment , & sans article *de* , & de porter les ar-  
» moiries d'azur à trois maillets d'or , que le-  
» dit *Nicolas Mailly* a fait blasonner dans ses  
» lettres d'ennoblissement..... Condamné ledit  
» *Nicolas Mailly* a aumônier au pain des pri-  
» sonniers de la conciergerie du palais , la somme  
» de 1000 liv. , & à tous dépens , &c.

Ces *Mailly* , qui avoient la sotte vanité de se revêtir d'un nom & des armes d'une vieille & orgueilleuse famille , qui peut-être aux yeux de la raison , valoit moins que la leur , & qui reçurent par cet arrêt , le châtiment mérité de leur sottise & de leur friponnerie , sont connus sous la désignation des *Mailly de la finance*. Ils ont eu depuis la petitesse de persister dans leur usurpation de noblesse , & la haute & puissante maison de *Mailly* fit alors insérer , par ordre , dans les papiers publics , il y a quelques années , une note qui portoit qu'elle n'avoit rien de commun avec ces prétendus comtes & comtesses de *Mailly* ; que la particule *de* devant leur nom , étoit une usurpation révol- tante , ainsi qu'il avoit été jugé , & qu'ils de- voient se nommer *Mailly* tout court.

( 4 )

*Nicolas & André du Breuil*, deux frères condamnés par l'arrêt que nous venons de rapporter, étoient les premiers ennoblis de leur famille; & leur postérité a toujours crû en noblesse. *Nicolas* étoit, en 1700, receveur-général de finances en la généralité de Tours. Son petit-fils fut le vieux comte de *Mailly*, qu'on voyoit toujours agitant à la bourse, & l'imbécille mari & pere des dames & demoiselles de *Mailly*, vivant à Paris, en vraies aventurieress.

*André de Mailly*, dit du *Breuil*, fut comme son frère *Nicolas*, ennobli pour 6000 liv. Il épousa *Françoise du Chien*, fille d'un trésorier de France, & devint fermier-général. Il eut quatre filles, toutes ennoblies par leur alliances. Sa fille *Françoise* épousa *Gabriel*, comte d'*Angennes*, mort en sa terre de Tremblay, le 9 novembre 1752. *Emilie* épousa, en 1714, *Jean François de Creil*, lieutenant des grenadiers à cheval, cordon rouge, & maréchal de camp: elle fut mère de la comtesse d'*Heldorf*. *Marie*, troisième fille d'*André Mailly*, est aïeule maternelle de MM. *Dupille*, & de la ci-devant comtesse de *Nadaillac*. Enfin *Anne* épousa *Christophe Pajot*, seigneur de *Villiers*; elle fut mère de la présidente de *Cailly*, & aïeule de la marquise de *Joyeuse*.

Ainsi , voilà comment , par le chemin des finances des intrigans parviennent à la noblesse. Ces Mailly en sont un exemple ; mais tous ceux de leur nom ou de leurs parenté n'ont pas été si fortunés ; il en est de tous les états , dans différentes provinces. On en a vu un fa-  
vetier , dont l'échope étoit rue Saint-Louis , en face de celle du Foin , & qui avoit aussi des prétentions à la noblesse.

Comtes & marquis DE MAILLY , sont , comme on le dit dans le monde , les *bons Mailly*. Un volume in-folio offre les fastes de leur orgueil & leur généalogie. Les amateurs peuvent le consulter. Nous nous bornerons à dire que ces *bons Mailly* font remonter leur origine jusqu'à *Anselme* , sire de *Mailly* , né en 1010 , un des plus puissans seigneurs de son siècle , & tuteur du comte de Flandres & d'Artois. Il possédoit la baronnie de *Mailly* , située dans le diocèse d'Amiens , près de Péronne : il laissa cette terre à sa postérité , qui la posséda sans interruption jusqu'à présent. Pendant près de huit siècles , malgré cette longévité rare , il n'est aucun de ces *bons Mailly* qui ait laissé un nom digne de passer à la postérité. Une de leurs femmes a tiré ce nom de sa noble obscurité ; c'est la comtesse de *Mailly* ,

fille du marquis de Neste , qui , conduite par les proxenetes *Richelieu & autres* , donna la premiere leçon du libertinage à Louis XV , & qui , par des agaceries , des attaques dignes de la courtisans , la plus dévergondée , mit ce jeune roi dans l'impossibilité de lui refuser ce que son ambition & celle de sa clique desiroit tant. Elle réussit , & la Catin , toute glorieuse de sa victoire , courut dans le désordre qui suit ordinairement une pareille scène , auprès de ses infâmes partisans , & se montra en disant : *Voyez-donc , je vous en prie , comme ce paillard m'a accommodée.* La cour , depuis cette époque , fut le repaire fortuné des maq... des P... & des fripons , tous nobles.

M. le comte de Mailly fut très-honoré d'être cocu , quoiqu'il en parût à-peu-près mécontent. On lui défendit , comme à l'ordinaire , de n'avoir plus aucun commerce avec sa digne épouse ; & quelques années après , en 1744 , le roi érigea la baronne de Mailly en comté.

Une anecdote qu'on vient de me fournir sur le comte de Mailly , gouverneur de Perpignan , doit trouver place ici. Il avoit pour secrétaire le fils du lieutenant-général d'Epernai , nommé *de Malavois* ; jeune homme plein de mérite , & qui avoit été ingénieur du roi à

l'île de Bourbon. En 1778 ou 1779, la ferme-générale demanda un mémoire pour prévenir les contrebandes fréquentes qui se faisoient dans le Roussillon, & pour faire juger les contrebandiers d'une maniere utile. Le jeune secrétaire, muni de tous les renseignemens nécessaires, fit un travail si sage, & rempli de vues si importantes, que le contrôleur-général *Turgot* en fut enchanté, & accorda à l'auteur 600 livres de pension. Le gouverneur de *Mailly*, en bon économie, s'empara de la pension, & l'appliqua à une fille qu'il entretenoit. Ainsi une récompense destinée au mérite, servit d'encouragement à la débauche.

Comte D'HAZON. Je ne fais pas si ce comte, qui a la réputation d'*escroc*, descend d'un marchand d'Orléans qui avoit de l'esprit. *Colbert* fit assembler plusieurs marchands de Paris & des villes voisines, pour conférer avec eux sur les moyens de rétablir le commerce. Aucun n'osoit porter la parole : *Messieurs*, leur dit le *ministre*, *vous êtes donc muets ? Non, monseigneur*, répondit un des assistans, nommé *Hazon*, mais nous craignons d'*offenser votre grandeur*, s'il nous échappe quelque parole qui lui déplaise. Parez librement, répliqua le ministre ; celui qui me parlera avec plus de franchise, sera le meilleur ser-

viteur du roi. Alors *Hazon* prenant la parole dit : « Monseigneur , puisque vous nous le commandez , & que vous nous promettez de trouver bon ce que nous aurons l'honneur de vous représenter , je vous dirai franchement que lorsque vous êtes venu au ministère , vous avez trouvé le chariot renversé , & que depuis que vous y êtes , vous ne l'avez revelé que pour le renverser de l'autre côté ». A ces mots M. Colbert prit feu , & dit avec émotion : *Comme vous parlez , mon ami ? Monseigneur , répondit Hazon , je demande très - humblement pardon à votre grandeur de la folie que j'ai faite de me fixer à sa promesse ; je n'en dirai pas davantage.*

( La suite au numéro prochain. )

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont prées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XIX.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L I E .

Q U A N T au susdit comte d'*Hazon*, dont le comté n'est pas encore bien connu, nous le dénonçons comme un homme dangereux. Parmi ses exploits de tripots, on cite le suivant. Associé avec un mousquetaire & un officier, il escroqua au jeu cent soixante & dix mille livres au sieur *Rogier de Montelin*, capitaine au régiment du roi cavalerie, & le força à faire un billet de cette somme. Le sieur *Beguin*, lieutenant des maréchaux de France, qui étoit porteur de cet effet, eut la foiblesse de le faire

T

(18)

payer plutôt que de le faire annuler par le tribunal , & de dénoncer les écornifleurs.

CLUGNI, contrôleur-général, avoit aussi la bêtise de prétendre à l'ancienneté ; il se faisoit descendre , à tort ou à droit , des Clugny de Bourgogne qui remontent jusqu'au quatorzième siècle. Seroit-il descendu de plus haut ? il n'en auroit pas été meilleur homme d'état. Cet homme nommé , le 20 mai 1776 , au contrôle-général , mourut six mois après dans sa place. Il se distingua dans ce court espace de temps , par les grands biens qu'il procura à sa famille & à ses adhérançs , qui en ont retiré le même avantage que si le ministre eût resté dix ans en place. A sa mort on fit cette niaise épitaphe :

Ci gît un contrôleur digne qu'on le pleurât ,  
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie ,  
Consentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie ,  
Lorsqu'il auroit cteint les dettes de l'état .

Si le ciel lui eût fait cette grace , il eût au tant vécu que Mathusalem. C'est à M. de Mau repas que la France doit ce contrôleur-général , absolument nul pour le bien , & qui n'a fait que creuser l'abyme du déficit des finances. Son ancienne maîtresse en avoit tiré une pension bien

conditionnée , avec laquelle le noir , le somnambuliste , l'illuminé , le maniaque , le cocu *Duval d'Esprémenil* est devenu homme comme il faut. C'est l'abolition de cette pension qui a fait de ce parlementaire un aristocrate.

*Les marquis comte & vicomte DE TOULON-GEON* ; leur vrai nom est GASPARD. Ils ont changé dans la suite ce nom , très-roturier , en celui de GUEPARD.

Un de ces nobles de fraîche date est député à l'Assemblée nationale par la ci-devant noblesse de Franche-Comté. C'est un homme tout ministériel , lâchant à la dérobée quelques phrases insignifiantes qui attestent toujours sa nullité. Ses frères , ainsi que lui , pleurent amèrement la belle livrée qu'ils avoient fait faire toute neuve , précisément huit jours avant le fameux décret qui balaie toutes les ordures féodales. On assure en Franche-Comté que le pere *Guépard* , seigneur de *Toulongeon* , mit le feu à son château pour échapper à la nécessité de produire des titres qu'il n'avoit pas.

*TOLOSAN*. Le pere des *Tolosan* d'aujourd'hui est venu de Savoie en sabots , il s'est fixé dans cette ville , & il est parvenu , par

degrés à amasser une fortune considérable. Il eut alors la bêtise d'acheter une charge de secrétaire du roi , afin de devenir noble , & on le voit dans l'almanach de Lyon de 1748 , au rang des secrétaires du roi auprès de la cour des monnies de cette ville. Ses fils ont hérité de sa fortune & de *sa noblesse*. Le premier, *Tolosan Montfort*, a continué le négoce & est devenu le plus riche commerçant de Lyon. Sa vaste maison sur le quai Saint-Clair est qualifiée d'*Hôtel*. Sa fille a épousé le comte *d'Ons-en-Brai*, qui est un *Legendre*, descendant d'un marchand de Rouen ; elle fait la duchesse à Paris. On l'a vu , le jour de pâques 1789 , venir à Saint-Sulpice à une heure & demie , suivie de laquais à la plus grande livrée , & d'un chasseur portant le couteau de chasse & les épaulettes , jouant le rôle d'écuyer de madame. Cette dame avoit oublié les sabots de son grand-pere.

Les autres *Tolosan* , qui , dans l'almanach royal , ont usurpé la noble & illustre partie *De* , sont , l'introducteur des ambassadeurs & le maître des requêtes. Ce dernier à qui l'on reproche autant de cupidité que de dureté , est rapporteur du tribunal des maréchaux de France pour *le point d'honneur*. Pour le caractériser &

pour le distinguer de ses frères , on le qualifie  
de *Tolosan point* (ou pas) d'honneur.

Dans les étrennes aux griettes , pour l'année 1790 , à la lettre *T* , on trouve parmi celles que la *Delaunai* accuse , devant Silvain *Bully* , de nuire à son commerce , *Clementine de Tolosan* , rue du grand-chantier au Marais , chez son père , prévôt des marchands à Lyon.

La sœur des trois *Tolosan* a épousé un épicier de Lyon , nommé *Maindron* , qui demeure quai Saint-Clair , maison de *Tolosan*.

Le comte DE MONTLAUSIER. Son nom est REYNAUD. Sa famille est connue à Clermont sous le nom de *Beauregard*. Le député criard & fanfaron qui se remue tant & qui fait si peu à l'Assemblée nationale , avoit d'abord pris le nom de CHEVALIER de Montlausier avant d'être député. Il en prend que ce titre dans un petit ouvrage qu'il a publié en 1789 , sur *les volcans d'Auvergne*. Arrivé à Paris , & se trouvant entouré d'hommes titrés , il s'est de lui-même érigé en COMTE. Voici ce qu'on dit de ce petit député dans une feuille intitulée *les Evangelistes* , n°. 12 & 13 : « Et toi aussi , mon fils Reynaud , tu veux défendre le clergé & la noblesse , & tu n'est ni prêtre ni noble. Ah ! si

ton grand-pere *Reynaud*, notaire royal à Clermont, dont le fils s'est ennobli en achetant une charge de conseiller, te voyoit braver ceux qui sont au moins tes égaux ; s'il te voyoit déplorer superbement les malheurs de la noblesse française agonisante, trancher du noble de race, gémir sur la perte de tes hautes prérogatives, de ton antique illustration, il te diroit comme *Dandin* disoit à son fanfaron de fils :

Tu fais le gentilhomme, hé Reynaud mon ami !  
Regarde dans ma chambre & dans ma garderobe,  
Les portraits des Reynaud , &c.

Rentre en toi-même, mon ami *Reynaud*, ne te démene plus tant parmi tes noirs confreres. On n'entend, on ne voit que toi ; tu cries, tu menaces, tu déclames quelques phrases de collège qu'on t'a soufflées ; tu te présentes avec graces, tu te dessines comme un modele ou comme un chanteur, tu déploies de beaux bras, tu fais le beau-fils : tu fais bien rire dans les tribunes.

Rentre donc en toi-même, mon fils *Reygnaud* ! Tu fais le glorieux, le superbe ; as-tu oublié ton humble famille qui habite une très-humble maison dans un très-vilain faubourg de Clermont ? Souviens-toi un peu de ton frere le chanoine qui est boiteux & qui n'en prie pas

moins Dieu fort dévotement chaque jour pour le salut de ton ame , tandis que chaque jour tu te danme en bataillant contre la patrie. Souviens-toi de ton frere le ci-devant sous lieutenant , qui fut banni de son régiment d'infanterie , pour avoir insulté un jeune homme de la ville , pour l'avoir ensuite assassiné ( 1 ) ; souviens-toi que ta famille n'est composée que de tristes jansénistes qui ne sont ni brillans , ni fanfarons.

On m'a dit , & j'en suis certain , que toi *Reynaud* , humble bourgeois de Clermont , tu te fais nommer *M. le COMTE de Montlauzier*. Eh ! qui t'a fait comte , mon pauvre ami ? Où diable est situé ton comté ? Tu n'étois que chevalier en arrivant à Paris. Est-ce que tu ressemblerois à *Dom-Quichotte* , qui , suivant l'occurrence , étoit gouverneur ou *chevalier de la Triste-figure*. Tu m'as l'air d'être le comte de la Triste-figure. Il en est de toi comme de ce malheureux jocquey de l'aristocratie , qui , quoique fils d'un cabaretier de Bagnols , se fait nommer *le Comte de Rivarol*. Si on alloit vous exiler l'un & l'autre dans vos *Comtés* , ou diable iriez-vous ? »

(1) Le jeune homme assassiné par le sieur *Reynaud* se nommoit *Bretange*.

( 24 )

Dans le n°. suivant , du même ouvrage , l'auteur revient sur ce pauvre comte de Montlausier. Il se rappelle qu'il a eu la gloire d'être élevé au grade de *sous-lieutenant de milice*: « Ainsi , dit-il , je soutiens qu'il peut sans crainte d'être démenti , dire & chanter comme chante *Colin* dans l'opéra du *Tonnelier* :

Morbleu , c'est que j'ai du service ;  
N'ai-je pas soutenu l'état  
Pendant trois mois dans la milice ? »

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N<sup>o</sup>. XX.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

D E P L A N C H O U R Y . Son nom est GIRAULT . Son pere étoit tonnelier : ayant passé aux îles françaïse de l'Amérique pour y exercer sa profession , la fortune l'y suivit , lui fut propice ; il y gagna beaucoup de bien & avec lequel il repassa en France. Possesseur d'une telle fortune , suivant les mœurs & les usages de ce temps-là , un état mécanique ne pouvoit plus lui convenir , & à l'exemple des autres , la manie de la noblesse l'ayant aisément gagné , il se proposa de quitter la roture & d'acheter un titre de noblesse. Effectivement une charge de trésorier

D

de France au bureau des finances de Tours, fut celle qu'il choisit pour se décrasser de la lie des tonneaux. Avant ou depuis s'être fait trésorier de France, il acquit, pour augmenter son lustre, le fief de *Planchoury*, situé en Touraine à une lieue de la ville de *Langeais* & sur la grande route de Tours à Saumur. Ce fief défunt relevé de la ci-devant baronnie de *Saint-Michel-sur-Loire*, membre du duché de *Luynes*. Notre nouveau seigneur joignit encore à ces titres nouveaux, la co-seigneurie des *Effarts*, paroisse en Touraine, située à une lieue ou une lieue & demie du hameau de Planchoury,

Voilà donc notre artisan américain métamorphosé, par la vertu de ses écus, de tonnelier en trésorier, & qui plus est en seigneur. Quel changement subit dans la condition d'un homme sorti de la poussière, de se voir appeler monseigneur ! Quel effet un pareil titre ne produit pas aux yeux des habitans des provinces, & sur-tout aux bons citoyens des campagnes !

Notre ennobli a eu un fils, & c'est de lui dont il s'agit ici. Le père ayant fait un si beau saut, le fils, à son imitation, devoit en faire encore un plus fort. En effet on l'y préparoit ; après l'éducation ordinaire donnée aux jeunes gens, on lui obtint une place d'officier

au régiment Dauphin cavalerie , où il est devenu capitaine , & où , sans doute , il a servi le temps nécessaire pour mériter la croix de Saint-Louis dont il est décoré. Ainsi , comme on voit , il a réussi.

M. *Girault* ( de Planchoury ), riche officier de cavalerie , ne pouvoit manquer , avec ces titres , de faire un riche mariage. En effet , ma demoiselle *Desmè du Buisson* , fille du lieutenant général de ce nom , de la sénéchaussée de Saumur , est devenue l'épouse de M. l'officier ; & de cet hymen est issue une fille qui est épouse aujourd'hui d'un conseiller au parlement , appelé M. *Drouin de Vaudueil* , qui demeure rue de la Cerisaie.

Madame *Girault* , belle-mere de notre conseiller , n'est pas d'une extraction plus relevée que M. son époux , & ils sont bien associés. Son pere avoit aussi , comme le pere *Girault* , exercé aux isles la profession de tonnelier , & heureux comme lui , il s'y est enrichi. On voit dans cette alliance que nos bons tonneliers , compagnons de voyage , ont voulu , par reconnoissance , identifier & perpétuer leurs fortunes dans une seule famille.

*Le chevalier DES PERRIERES* , commandant

provisoire de l'artillerie nationale parisienne. Ce gentilhomme de sa fabrique, s'appelle par son vrai nom *POISSONNIER*. Il n'a de place ici qu'à cause de la qualité de chevalier, que, sans aucun titre, il s'est permis d'ajouter à son nom. Il est fils & neven de tous les médecins appelés *Poiffonnier*. Son grand-pere étoit chirurgien-barbier ( autrefois ces deux professions s'exerçoient ensemble ) dans la petite ville de Semur-en-Auxois , province de Bourgogne. La hauteur insupportable & très-connue de ce petit M. des *Perrieres* , sera, sans doute , un peu rabaissée par la publicité que nous donnons à sa généalogie,

Ces médecins *Poiffonnier* ont tant de vanité pour les titres de noblesse , qu'il leur faut absolument des chevaliers & des comtes dans leur famille. On a vu que le fils étoit *chevalier* , & on va voir aussi que la fille est *comtesse*. Cette femme , comme les Danaïdes , veuve de tous ses maris , est à son troisième époux ; c'est M. le comte de *Vinezac* , major de la troisième division de l'armée parisienne , dont nous parlons dans l'article suivant.

Le comte DE VINEZAC à un nom original ; mais il le laisse de côté pour prendre le secnd ,

précédé du titre de comte. Il a servi en qualité de lieutenant au régiment d'Auvergne infanterie, & est décoré de la croix de Saint-Louis. Si au moral la révolution est préjudiciable à M. le Comte, à cause de sa noblesse, si tant est qu'il soit noble, au physique, il en est bien dédommagé par la place lucrative de major d'une division de la garde nationale, dont il est pourvu. M. de *Vinezac* ne peut se dissimuler que ce grand événement est très-heureux pour lui, & que 8 à 9000 liv. que produit sa majorité, sont venues fort à propos le tirer de l'embarras, où il étoit, & l'empêcher de faire des motions auprès de ses connoissances pour aller dîner, comme il le faisoit au palais-royal l'été dernier, six semaines avant la révolution. Aussi nous comptons bien, par reconnoissance, que M. le major, *comte de Vinezac*, a des sentimens patriotiques, & qu'il ne dit pas dédaigneusement, comme M. le chevalier *des Perrieres*, son beau-frere, que c'est le hasard qui lui a fait prendre parti dans la révolution. Si tous les comtes, marquis, barons &c., avoient été aussi bien traités par la révolution que M. de *Vinezac*, il n'y auroit assurément pas, il faut le croire, tant d'aristocrates.

D'ESPRÉMENIL , ci-devant conseiller au ci-devant parlement : son vrai nom est DUVAL. Il est natif de Pondichéri. La chaleur du climat de l'Inde a puissamment influé sur sa naissance & sur sa renommée. Sa mere , surnommée *Boutaqui* , avoit dans le cœur de grands principes d'égalité ; tous les citoyens étoient égaux à ses yeux , & elle ne connoissoit entre eux de différence que celle que leur donnoit leur talent & leur activité : son insatiable humanité lui faisoit aller au-devant des hommes intéressans & leur bonheur faisoit le sien. Pour opérer le bien , elle ne consultoit ni le lieu , ni le tems , ni les personnes ; elle le faisoit en tout temps , par-tout , & avec tout le monde ; enfin on peut dire que toute la chaleur , toute la turbulence , toutes les explosions de ce feu volcanique que M. *d'Esprémentil* a dans la tête , madame sa mere les avoit ailleurs à un même degré de force. Sa grande ame dévorée par cette charité excessive qui fait le lien de la société , n'a pas été à l'abri des traits de la calomnie. Son zèle brûlant a été regardé comme l'effet d'un tempérament embrasé. On lui a fait un crime de sa grande popularité , de son amour pour les affaires publiques & pour les défenseurs de la patrie. On a osé douter de la lé-

gitimité de son auguste fils *d'Esprémenil*, & avancer qu'il avoit été créé par l'opération d'un soldat Malabar de la garnison de Pondichéri. Il suffit de citer ces calomnies pour en faire sentir le peu de fondement.

Le jeune *d'Esprémnil* avec le feu de sa digne mere, le feu du climat asiatique qui l'avoit vu naître, vint à Paris se précipiter dans la carrière des honneurs ; il fut grand parlementaire, grand-prêtre dilluminés (1), grand magnétiseur, grand partisan de *Cagliostro*, grand somnanbuliste, grand papiste, grand intolérant, grand aristocrate, grand robinocrate ; il eut de toutes les grandeurs. Celle de *grand cocu* put lui échapper, & il le devint très-autentiquement en épousant la maîtresse du feu contrôleur général *Clugny*, comme nous l'avons dit dans le n°. précédent. En faveur de ce noble mariage, la nation, pour récompenser M. Duval, lui payoit une bonne pension. Et c'est seulement parce que cette pension lui a été retirée, bien injustement, que le grand *d'Esprémenil* est aujourd'hui si en colere contre la Nation.

Nous plaçons ce grand homme dans la liste des nobles, par sa naissance, par ses actions,

---

(1) Etablie dans la rue Plâtriére.

par ses opinions , par son mariage , par sa pension , il est haut & puissant seigneur. Il rai-  
sonne comme un prince : il mériteroit bien  
d'être *marquis ou duc* ; l'on devroit au moins  
ériger en marquisat son *baquet magnétique*.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques rensei-  
gnemens à fournir sur cette matière , sont priées de les  
faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XXI.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

MARQUIS DE GASVILLE. Son nom est GOUJON. Ce marquis, sans marquisat, a la gloire de descendre d'un traitant nommé Pierre *Goujon*, qui fut condamné, en 1716, par la chambre de justice, à la médiocre restitution de 1,349,572 liv. Malgré cet accident, cet honnête homme eut encore de quoi acheter la noblesse, en achetant une charge de secrétaire du roi. Son fils, *Goujon de Gasville*, maître des requêtes, intendant de Rouen, fut le grand-pere du *Marquis de Gasville* dont il est question, qui

E

joint à tant d'honneur celui d'être parent par les femmes de l'illustre & honnête Breteuil. C'est à cet homme de cour que le prétendu marquis doit sa fortune; & il a toujours très-noblement été, en conséquence, le très-obéissant, le très-soumis, le très-humble, le très-petit serviteur & valet de la grandeur dudit protecteur ministre.

Heureusement le tems est passé où l'argent volé par l'aïeul faisoit le petit-fils marquis; & lui valoit des récompenses & des honneurs. Ainsi le ci-devant marquis de Gassille ne sera désormais, comme l'auteur de sa noble race, qu'un très-petit Goujon.

*Le comte D'ADHÉMAR.* On assure que son vrai nom est AZÉMAR. Se voyant sur le chemin de la fortune, il a rougi de porter un nom bourgeois, qui pouvoit d'ailleurs devenir un obstacle à son ambition; il s'est raccroché à la vieille maison d'Adhémar, & s'est fait descendre de Charlemagne. On raconte à ce sujet qu'étant lieutenant de milice en province, il s'introduisit chez un descendant de la maison dont il porte le nom: en lui persuadant qu'il étoit son parent, il obtint, sous quelque prétexte, la communication de ses titres & ses les ap-

propria. Son état de domesticité à Versailles le mit à même d'acquérir les bonnes graces de la reine. Dans une comédie représentée à la cour, où cette priueesse remplissoit un rôle, M. d'Adhémar jouoit celui de *Colin*. Ce fut alors, en 1780, & lorsqu'il fut question de l'élever à la place de ministre de la guerre, que l'on répandit un couplet malins, où l'on reprochoit au sieur d'Adhémar sa naissance, & où on le traitoit de *marquis de hasard*, de *chevalier d'industrie*. Le couplet ayant été envoyé à la reine, le sieur d'Adhémar se justifia de la maniere suivante : il est convint n'être qu'un pauvre gentilhomme, mais se prétendant issu de l'ancienne famille, dont il porte le nom ; qu'il n'étoit pas en effet, dans son origine, noble qualifié, mais du bois dont on les fait ; que n'ayant pas eu de bien, il avoit été obligé de se soutenir par des moyens de complaisance, de dévouement, d'adresse, quoique toujours honnêtes. Il ajouta qu'on lui faisoit beaucoup d'honneur en le qualifiant de major : qu'il n'avoit jamais été qu'aide-major ; enfin il prétendit, en habile courtisan, que son dernier titre de *Colin* étoit celui qui l'avoit le plus honoré, puisqu'il avoit contribué aux amusemens de

( 36 )

la majesté , en jouant la comédie avec elle.  
Voici le couplet en question :

Sur l'air de *la Bourbonnoise*.

Pour le bien de la guerre ,  
Il est question de faire  
Ministre & secrétaire  
Un marquis de hasard ,  
Chevalier d'industrie ,  
Colin de comédie ;  
C'est monsieur d'Adhémar.

Un mémoire qu'il avoit composé ou fait composer pour l'Empereur , quoiqu'il ne fut pas adopté , lui valut la faveur dont il jouit. Le roi le loua & voulut en connoître l'auteur : il obtint ensuite d'être envoyé à Bruxelles ; la même protection le porta à Londres , où il fut ambassadeur , pour gagner le cordon bleu. Ce fut dans cette place qu'il se montra le zélé serviteur des intrigues de la reine , dans l'affaire scandaleuse du collier. On peut voir à cet égard les mémoires de madame *Lamotte*.

*Valhs , comte DE SERRANT*. C'est ici un de ces escrocs de nom , de noblesse & d'autorité : c'est bien plus encore ; c'est un scélérat dont les crimes & ceux de ses complices , ministres , catins , princes , ou mouchards , sont dignes

du dernier suplice. Le vrai nom de cet intriguant est VASH. Son bisaïeul étoit un particulier de Strasbourg , juif suivant l'apparence , nommé *Isaac Abraham Vash*. Il eut un fils qui fut patron de navire , & qui voulant sans doute faire perdre de vue son origine , dénatura le nom de son pere , y ajouta une *l* , & se fit passer pour un *Valsh* d'une ancienne maison noble d'Irlande.

Son fils , qui s'établit à Cadix , où il étoit négociant , devint pere du comte de *Serrane* dont nous parlons. Ce négociant , pere de notre héros , avoit encore , en 1774 , un frere établi à Nantes , qui trouva moyen de s'immiscer dans les affaires de la maison de Stuard.

Le fils du négociant de Cadix , à la faveur de la fortune que son pere avoit faite dans le commerce , à la faveur des illusions que *Vash* , son oncle de Nantes , avoit produit , & à la faveur d'une partie de succession dont il a aidé à dépouiller le légitime propriétaire , est parvenu à la cour à jouer un rôle , est devenu le comte de *Serrant* , maréchal de camp des armées , a épousé une demoiselle de *Choiseul* , & est monté dans les carrosses du roi.

En 1777 , le sieur *Vash* , soi-disant comte de *Serrant* , colonel d'un régiment Irlandais , fit

un passe-droit humiliant à un gentilhomme Irlandois, nommé *Macdonach*. Celui-ci justement offensé, demanda satisfaction ; le comte de *Sarrant* la refusa. Ce même Irlandais avoit par foiblesse épousé, en 1774, *Rose Plunkett*, femme peu digne de lui. Les infidélités de cette épouse, la poltronnerie du sieur *Vash*, donnerent au sieur *Macdonach* deux ennemis qui se réunirent pour l'accabler par l'acte le plus odieux du despotisme ministériel. *Rose Plunkett* ne pouvoit voir un homme qui l'avoit comblée de biens, & aux yeux duquel elle étoit si coupable : le prétendu comte de *Sarrant* ne vouloit pas non plus avoir un témoin de son injustice & de sa poltronnerie. Ils se réunirent, mirent le prince de *Montbarrey* & sa catin, mademoiselle *Renard*, dans leur parti. M. de *Montbarrey*, à qui on n'a point coupé la tête le jour de la prise de la bastille, dépêcha une lettre-de-cachet contre le malheureux *Macdonach*, qui fut saisi, chargé de chaînes, & conduit dans la tour des îles de Sainte-Marguerite, précisément dans le cachot où fut long-temps détenu l'homme au masque de fer.

Pendant que cette victime gémissoit dans cet affreux cachot, ses ennemis, ses assassins, se partageoient sa succession. Sa femme, l'indigne

*Rose Plunkett*, gratifie son complice, le soi-disant comte de *Serrant*, d'un millier de louis d'or ; elle porte une partie des biens de son mari à un sieur de *Carondelet de Valencienne*, qui a la bassesse d'épouser cette femme atroce. La catin *Renard*, le lieutenant de police *le Noir*, ont aussi part à la dépouille. La somme de six mille livres est partagée entre le sieur *Sommelier & Chenetier*, vil limiers de la police.

Le sieur *Sommelier* est aujourd'hui décoré du grade de capitaine par M. *la Fayette*, à la suite de l'état-major de la garde nationale ; il est de plus décoré de la croix de Saint-Louis, pour récompense de ses nombreux exploits de cette nature.

*Sommelier* et *Chenetier* ont conduit en poste le malheureux *Macdonach*, chargé de soixante livres de chaînes, jusqu'aux pieds du fatal donjon.

Dans la lettre que M. *Macdonach* adresse, le 15 juillet dernier, à l'auteur des *Révolutions du Brabant*, et de laquelle on a tiré tous les détails que l'on vient de lire, il s'exprime ainsi : « Tels ont été, monsieur, les moyens efficients de l'oppression de douze années et sept mois » que j'ai endurée, derrière six portes, trois grilles, à côté d'une latrine, sans communi-

» quer, soit de bouche ou par écrit, avec un  
 » humain... Le geolier, nommé le chevalier  
 » *de Montgrant*, durant les douze années et  
 » sept mois de ma captivité, n'a pas cessé un  
 » seul jour de me maltraiter, soit en me faisant  
 » charger de fers, sous le moindre prétexte,  
 » soit en me volant sans scrupule tout ce qu'il  
 » a pu sur ma pension ».

Français, bénissons le ciel d'avoir vu finir le  
 regne des catins, des princes, des escrocs et  
 des ministres !

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N<sup>o</sup>. XXII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

MARQUIS DE MONTESQUIOU. On en a déjà parlé n<sup>o</sup>. 8, page 4, de la première livraison ; mais de nouveaux renseignemens sur cette vieille maison, nous déterminent à y revenir. Les *Montesquiou*, après leur fameux procès contre le chevalier *la Boulbene*, qui se prétendoit de leur maison, publierent leur généalogie en un volume in-quarto. L'avertissement de ce volume commence par ces mots imposteurs : « Le public a paru désirer que la maison de » *Montesquiou* mît sous ses yeux les preuves » de sa généalogie ». Cette généalogie, qui n'in-

F

téresse personne, si ce n'est la vanité de cette vieille famille, n'a pu être désirée du public, qui voit tous les jours des exemplaires de ce livre généalogique, étalés à fix sous, & les laisse pourrir intacts sur les échopes des bouquinistes.

Voici l'abrégué de cette œuvre généalogique, à laquelle je joins des observations & des détails qui ne s'y trouvent point.

D'après le témoignage d'un seul écrivain du douzième siècle, nommé *Oihenart*, ils descendant des *comtes ou consuls de Fezensac*. *Garcie Sanche*, dit *le Courbé*, ou *le Courbe*, ou *le Boffu*, est le premier de la tige : il fut fait *consul* ou comte d'une partie de la Gascogne & non pas *duc*, comme le disent les généalogistes ; c'étoit une charge qui équivaloit à celle d'intendant de province. Ce duc ou consul *boffu* étoit fils d'un autre consul, que les écrivains, dans leur latin barbare, nomment *mettara fancius*, qui descendoit d'un brigand, duc de Gascogne, appelé *Loup*. Charles le Chauve, dans une charte de l'an 845, appelle ce Loup, *le plus scélérat des scélérats, le plus perfide de tous les hommes, vraiment LOUP par son nom & par ses actions, & qui doit plutôt porter le nom de VOLEUR que celui de duc* (1). Les Montesquiou se font

---

(1) *Quam ille omnibus pejoribus pessimus, ac perfidissimus*

donné bien des peines pour prouver qu'ils avoient l'honneur de descendre de ce *voleur*, de ce *scélérat*, de ce *Loup*. *Guillaume* *Garcie* fut fils de *Garcie le boſſu*. Parmi ses successeurs, qui furent comtes de *Fezensac*, & qui usurperent sur les rois de France l'hérité de leur charge & l'autorité souveraine, on trouve *Odon*, surnommé *Mancius-Tinea*, ou *le Manceau teigneur*, &c. *Aimery*, premier du nom, fut excommunié pour avoir usurpé des biens ecclésiastiques. Il eut deux fils, *Guillaume*, surnommé *Aſtanove*, ou *ſecond en fourberie* ( 1 ), qui fut pere d'*Aimery*, surnommé *Forion*, comte de *Fezensac*; & *Raimond Aimery*, qui fut seigneur de la petite ville de *Montesquiou-l'Angle*. Ce dernier est le chef du nom de *Montesquiou*; son fils étoit nommé *Arſivus*, *Arſivetus*, en français

---

*supra omnes mortales, operibus & nomine Lupus, latro  
potius quam dux dicendus, &c.* Histoire du Languedoc ;  
tome I, page 88, des preuves.

(1) Ce *Guillaume le fourbe* extorqua une terre qui appartenloit à l'église cathédrale d'Auch; il fut obligé de la restituer quelque-temps après. Il extorqua aussi deux fiefs à cette même église, que ses héritiers furent obligés de restituer. Pour expier ses excès innombrables & journaliers, comme il le déclare lui-même (*pro innumeris cotidianisque meis excessibus*), il fut en pèlerinage à Jérusalem.

*Arfieu*, & *Aisou* en gascon, nom que la plupart des Montesquiou ont porté, qui est, par conséquent, celui qu'ils devroient conserver aujourd'hui. Ce nom vient, sans doute, du vieux mot *arfer*, qui signifie *brûler, incendier*; *Arfieu* signiferoit, en ce cas, *brûleur, boute-feu*. Le petit-fils *d'Arfieu I* eut pour second fils *Odon*, seigneur *d'Estopony*, qui forma la tige des seigneurs de *Massencone* & de *Montluc*, d'où est sorti le détestable bourreau, *Blaise Montluc*, des atrocités duquel nous avons donné une légère idée dans le n°. 8, page 6.

*Arfieu IV* du nom, baron de Montesquiou, est nommé dans les titres *Arfivet, Effieu, Arfivetus, Aychivus & Eysvetus*. Dans le procès que les Montesquiou soutinrent contre *M. de la Boulbene*, l'avocat de ce dernier, *M. Polverel*, déclara qu'il avoit découvert que les Montesquiou se nommoient *Civet* de leur vrai nom, sur quoi on lui fit dire que les Montesquiou étoient *des animaux qui n'étoient bons qu'en civet*.

*Arfieu V*, son fils, fut souvent en guerre contre les nobles, barons & juges du comte de *Fezensac*; il fut aussi le fléau de ses sujets. *Jean IV*, comte d'*Armagnac* & de *Fezensac*, fut obligé, le 24 décembre 1432, d'accorder des lettres de fauve-garde aux consuls & aux

habitans de *Montesquiou*, que le haut & puissant seigneur vexoit & opprimoit très-noblement. Le comte d'Armagnac, tout en appelant *Arsieu de Montesquiou* son cher *cousin*, lui reproche d'avoir volé une certaine quantité de vins aux habitans de ce lieu, l'accuse de tyrannie & d'oppression à leur égard, lui reproche, lorsque ces malheureux cherchoient à invoquer sa justice, de les avoir, par une audace excessive, dit-il, menacé de nouvelles tyrannies, & de les avoir foulés avec un nouvel empressement ; d'avoir asssemblé des gens d'armes pour les loger dans les maisons des habitans, & de les avoir laissé en proie à l'affreux brigandage de ces nobles vautours. Enfin ce prince déclare qu'il prend les personnes & les biens des ces habitans opprimés sous sa protection.

Les *Montesquiou* ont mieux aimé, dans leur généalogie, donner la preuve de la conduite odieuse de cet aïeul, que de manquer l'occasion de montrer qu'il étoit le cousin du comte d'Armagnac. Cette espece de scélérat mourut en 1432, sans postérité mâle ; son frere *Bertrand* lui succéda, & c'est de lui que descend l'abbé de *Montesquiou*, abbé de Saint-Martial de Limoges.

*Bertrand de Montesquiou*, premier du nom, de la branche de *Marsan*, épousa en seconde

noces, *Gabrielle de Belcastel* : c'est de cette famille qu'étoit ce page qui fut complice de l'empoisonnement du prince de *Condé* à Saint Jean d'Angely , & qui fut brûlé en effigie.

Toute la série de cette généalogie n'offre pas , pendant l'espace de plus de douze cents ans , un seul homme de mérite ; on y voit au contraire des peres en procès avec leurs fils , des freres avec leurs freres , se disputant quelque portion de terre , se chicanant & manifestant la mauvaise foi d'un praticien de village ; quelques voleurs , quelques hauts & puissans barons fort brutaux , & de ces hommes illustres qu'il n'auroit pas fait bon rencontrer dans un bois.

L'histoire a constamment gardé le plus profond silence sur cette famille de *nobles*, de *haut & puissans seigneurs* ; elle n'en fait mention que pour parler de leurs crimes ; elle ne nomme un *Montesquiou* que pour verser l'opprobre sur sa mémoire. C'est un scélérat qui tire ce nom de son obscurité ; c'est un baron de *Montesquiou* , capitaine des gardes du duc d'Anjou , qui , de sang-froid , assassinna le prince de Condé , en lui lâchant par-derriere un coup de pistolet dans la tête. On dit que son maître , le duc d'Anjou , lui avoit ordonné cet assassinat , & que *Montesquiou* , en valet très-soumis & très-obéissant ,

se chargea de bon cœur de cette commission d'assassin. Voltaire, dans sa Henriade, a célébré l'opprobre de cette maison par ce vers :

Barbare Montesquiou , moins guerrier qu'assassin.

Les Montesquiou se sont bien gardé de placer ce trait d'histoire dans leur généalogie.

D'après le procès que ces ci-devant nobles eurent pour leur ci-devant nobleffe , avec les sieurs *la Boulbenc* , ils obtinrent , le 31 juillet 1783 , un arrêt du Parlement de Paris , qui défend à leurs adversaires de porter le nom de *Montesquiou*. Le roi avoit déjà reconnu en 1777 , à ce qu'on lui fait dire , que la maison de Montesquiou descendoit des comtes de *Fezensac* , & avoit permis à tous ceux de cette race de joindre au beau nom de *Montesquiou* , le beau nom de *Fezensac* ; ce qui a comblé de gloire & de joie toute la famille. Elle a conclu que descendant de *Sanche le Bossu* , elle devoit descendre de *Loup le voleur & le scélérat* , comme l'appelle Charles-le-Chauve; elle devoit descendre du duc *Eudes* , & enfin du brigand *Clovis* , premier roi chrétien ; qu'ainsi elle avoit plus droit à la couronne de France que les Carlovingiens & Capétiens qui ne sont que des usurpateurs , & que la race des *Loups* , des *Arsivets* , des *Montesquiou* , brigands & assassins , devoit être assise sur le trône de France de préférence à la race de Bourbon. On rapporte que M. de Maurepas eut la foibleffe ( ou peut-être fit la plaisanterie ) de dire à *Philippe Arxivet* ou *Aiffiou* , avant de lui remettre les lettres-patentes qui l'autorisent à porter le nom de *Fezensac* : » Donnez-

» moi avant votre parole d'honneur sur un point  
 » que le roi exige , & que vous lui devez au  
 » surplus par reconnoissance. Voilà l'acte authen-  
 » tique suivant lequel vous êtes *Fezenac* ; cor-  
 » séquemment descendant de *Clovis*. . . . mais  
 » au moins *laissez-nous trôner !* » Et les Montes-  
 » quiou laisserent les valets , les ministres , les escrocs ,  
 » les catins & les princesses , trôner tout à leur aise.

Les Montesquiou croient , comme article de  
 foi , à leur descendance des anciens ducs d'A-  
 quitaine , se vantent d'avoir des droits à la  
 couronne de France , sont en conséquence or-  
 gueilleux , altiers & souverainement méprisans.  
 Ils ne voudroient pas , tant les idées de no-  
 bleffe rendent l'homme stupide , changer le nom  
 obscur ou diffamé de *Montesquiou* , pour le nom  
 célèbre de *Montesquieu* , qui à leur compte n'é-  
 toit qu'un *homme de néant*.

Ils pleurent l'ancien régime qui étoit si fa-  
 vorable à leurs préjugés & à leurs prétentions.  
 Le gentil abbé *Montesquiou* qui se remue tant  
 à l'Assemblée nationale , enrage de n'être plus  
 agent du clergé , & de voir ses espérances épis-  
 copales ou cardinales entièrement frustrées.

Ils détestent bien noblement la constitution ,  
 qui leur ôtre leur gloire , leur grandeur , leur  
 illustration , en annulant leurs chiffons en par-  
 chemins , parce que leur gloire , leur grandeur &  
 leur illustration existoient dans ces chiffons.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques rensei-  
 gnemens à fournir sur cette matière , sont priées de les  
 faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N<sup>o</sup>. XXIII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

VASSANT. Il existe plusieurs familles, ci-devant nobles, de ce nom; mais il s'élève à cette occasion une grande difficulté à résoudre, & ce seroit un important service à rendre à la chose publique, si l'on parvenoit à mettre une distinction entre ceux qui portent ce nom, & qui l'orthographient d'une maniere différente: tels sont les *Vassant*, *Vaffen*, *Vacen*, *Vacent*, *Vaqant*, *Vagan*, *Vaffan*, &c. On croit que tous ces noms viennent de *Vaffen*, qui est le nom d'une terre située en Picardie, près de *Chaulny* & de *Couci-le-Château*.

G

Si un des ci-devant nobles qui portent ce même nom & qui l'écrivent d'une maniere différente , venoit par hasard à faire quelque action d'éclat , il seroit à craindre que dans le monde on se méprît , & qu'on attribuât la gloire d'une belle action à celui qui n'en seroit point l'auteur. Une méprise de cette nature pourroit avoir de grandes conséquences pour les *Vassant* , les *Vacen* , &c.

Cette difficulté orthographique a souvent été funeste à la gloire des familles célèbres , dont le nom a éprouvé la disgrâce d'être dénaturé. On imprima un jour dans la feuille de Barcellonne la nouvelle suivante . » Le célèbre » dom Gaston D E CAGOLOS vient d'être » nommé à la place vacante de l'académie de » Madrid ». Le journaliste s'apperçut qu'il s'étoit trompé sur le nom , & dans la feuille suivante , il fit imprimer cet *errata* : » Ce n'est pas le » célèbre dom Gaston de CAGOLOS qui vient » d'être nommé à l'académie , mais le célèbre » dom Gaston de COLLOGOS ». C'étoit encore une erreur , & dans le n°. suivant , le journaliste déclara que ce n'étoit ni le célèbre dom Gaston DE CAGOLOS , ni le célèbre dom Gaston DE COLLOGOS , mais le célèbre dom Gaston DE COGOLLOS.

Il est de la plus grande nécessité pour les diverses familles nommées *Vaffant*, *Vacen*, &c. de faire connoître au public l'orthographe de leur nom, d'après leurs titres primordiaux, afin qu'elles ne soient pas exposées à voir leur célébrité douteuse, & à éprouver l'affront du célèbre dom Gaston *Cogollos*.

L'ESPINASSE-LANGEAC, chevalier fort illustre d'une maison fort illustre, & digne fils de la très-illustre *Sabatin*, a obtenu la croix de chevalier de Saint-Louis, après quatre ans de service, dans le régiment provincial de Saint-Denis. Il faut l'avouer, cette croix le faisoit rougir. Un de ses amis l'enhardtit à la porter par ce jeu de mots assez piquant : *Point de scrupule, chevalier ; la cour a plus considéré les services de mer (de mère) que ceux de terre.*

Le marquis DE BOUILLÉ. Son nom, dans les anciens titres, est BOLLER, BOILIER, BOUILLETS, BOYLER ou BOTTHERS. Cette maison a formé plusieurs alliances avec celle de Motier de la Fayette. Alix, fille de Guillaume Boythers, fut mariée, au commencement du quatorzième siècle, avec Pons Motier de Champtieres. Dans un extrait des registres du par-

lement, rapporté par *Baluze*, de l'an 1328, on voit *Pierre Boillier*, écuyer, au rang des nobles de la province d'Auvergne qui plaident contre le clergé. Le 22 février 1694, *Antoine Bouillé*, seigneur d'*Alleret*, *Saint-Giron* & du *Chariol*, épousa *Madeline Motier de la Fayette de Campetière*. *Guillaume Antoine Bouillé*, qui provint de ce mariage, étoit capitaine au régiment de Touraine: il épousa en premieres noces, le 10 mars 1725, *Marie-Albertine-Josephe-Amour de Claviere de Saint-Agrève*. C'est de ce mariage qu'est né, le 10 mars 1740, *François-Claude-Amour, marquis de BOULIER*, baron d'*Alleret* & de *Saint-Giron*, premier *Chambellan de Monsieur*, commandant des îles du vent de l'Amérique en 1780, lieutenant-général des armées du roi en 1782, & chevalier de ses ordres en 1783.

D'après les liaisons de parenté qui existent entre MM. *Bouillé* & *Motier*, on ne doit pas être surpris du tendre intérêt que le général de l'armée parisienne prend à son parent le commandant de Metz. On fait aujourd'hui tous les détails de sa conduite dans la fameuse affaire de Nanci. La question de savoir si M. *Bouillé* a trompé les patriotes de Metz pour les conduire à la boucherie, a provoqué l'attaque des

Suissez , afin de servir les ennemis de la constitution ; ou si le zèle le plus pur l'a conduit à Metz ; si la nécessité seule l'a porté à des actes de violence ; s'il n'avoit d'autre intention que celle de servir sa patrie , & non pas seulement , comme autrefois , *de servir le roi* , c'est-à-dire , de servir des ministres , des catins , des princes & de valets-de-chambre ; enfin , s'il s'est conduit en défenseur de la liberté , plutôt qu'en défenseur du despotisme : cette question-là , dis-je , est aujourd'hui , pour les esprits justes , tout-à-fait décidée.

DE CROSNE , ex-lieutenant général de police ; son nom est THYROUX. Il étoit intendant de Rouen & premier président du conseil-supérieur de cette ville. Voici ce qu'on lit dans une conversation imprimée du roi avec un de ses favoris , sur les intendans de provinces . » *De « Crosne à Rouen ? — C'est un bredouilleur , « plat & ennuyeux personnage , qui a fait sa « réputation par le rapport de l'infortuné Calas , « dont le chargea Choiseuil... Il pourra se sou- « tenir à la police de la capitale , tant que la « multitude ne formera point d'insurrection & « qu'elle aura du pain , de la viande , & du « bois en abondance , & à meilleur marché qu'ils*

» ne sont présentement ; mais je doute fort qu'il  
 » acquiere jamais assez de talent pour devenir  
 » ministre, quoiqu'il ait épousé la fille de la  
 » Michodiere, & qu'il soit abhorré du parlement de  
 » Rouen où il est conspué ».

Ce portrait est exact à bien des égards. Voici de quelle maniere cet intendant étoit honoré à Rouen. Un jour on attacha à sa porte une caricature qui représentoit monseigneur faisant la barbe à M. de Normanville , second pré-sident , & par reconnoissance le pere de ce dernier versoit à boire à l'intendant-barbier.

Cette caricature faisoit allusion à la naissance des deux personnages premier & second pré-sidens. *De Crosne* passe en effet pour descendre d'un *Thyroux* , barbier ; & *Normanville* est certainement issu d'un cabaretier nommé *Fiquet* , qui , il y a quelques années , vivoit encore. On attacha aussi pendant la nuit , à la porte dudit *Normanville* , une enseigne de cabaret qui portoit au *VIL-NORMAND , bon logis , à pied & à cheval*.

Quant à *de Crosne* , voici le placard épigrammatique qui fut placé sur sa porte :

L'autre jour Thyroux de Crosne,  
 De sa noblesse qu'il prône ,  
 Cherchoit les titres précieux.

Une enseigne assez mal dorée,  
De deux bassins blancs décorée,  
Vint aussi-tôt frapper ses yeux.  
Des servces de ses grands-peres  
Ce respectable monument  
Lui fit voir , en gros caractères :  
*Céans l'on rase proprement.*

Marquis DE FAVRAS ; le nom de celui qui a été pendu étoit *Thomas MAHY* : il étoit chevalier de Saint-Louis & mestre-de-camp de dragons. Son grand-pere possédoit, depuis 1710, la charge de receveur-général des domaines & bois d'Orléans, Blois & Vendôme ; son fils fut successeur de cette charge , qu'il vendit , en 1746 , au sieur *Michel Henri Fabus*. Il étoit propriétaire de la petite terre de *Cormeré* ; il prit le titre de baron de *Cormeré*. Il eut sept enfans de *Thérèze Charpentier*, dont quatre mâles , qui ont tous des qualifications différentes.

L'aîné , *Guillaume-François* , prenoit le titre de baron de *Cormeré*.

*Thomas* , puîné , se faisoit appeler marquis de Favras , nom d'un petit canton situé , dans l'étendue de la petite terre de *Cormeré*. Il épousa la bâtarde d'un petit prince allemand , nommée *Victoire-Edwidge-Caroline d'Anhalt-Bernebourg Schaubourg*.

( 56 ).

*Edouard Mahy*, qualifié de sieur de Chene-  
velle, est officier dans les troupes de la colonie  
de Saint-Domingue.

*Charles Louis Mahy*, sieur de Chitenay, ci-  
devant interprète des langues orientales dans  
le Bengale. On assure qu'il va retourner dans  
ce pays.

*Joseph Henry Mahy*, sieurs des Montils.

Demoiselle *Catherine Thérèse Mahy*, épouse du  
sieur *François Raugiard de Feuillard*, ancien pro-  
cureur du roi en la maîtrise de Blois.

Et demoiselle *Marie Madeleine de Cormeré*.

Tous ceux de cette famille qui ont de fort  
motifs pour n'être point patriotes, attendent,  
avec impatience la contre-révolution, qui, sui-  
vant eux, est immanquable & plus prochaine  
qu'on ne pense.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques rensei-  
gnemens à fournir sur cette matière, sont priées de les  
faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉA Y, Libraire, rue Serpenten  
n°. 17.

N°. XXIV.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

MALOUET. Son véritable nom est MAL ou EST. Son grand-pere, nommé *Alexandre*, étoit un honnête procureur de la petite ville de Riom, en Auvergne ; son pere nommé *Pierre André Malouet*, succéda à *Alexandre*, & se procura de plus les paperasses de Maître *François Charmat*. En 1730, ce *Pierre André*, en faisant l'acquisition des minutes du notaire *Cailhe*, réunit le double titre de procureur & de notaire. Ce notaire-procureur avoit des dossiers qui le mettoient en relation avec la maison de *Moras*. Le fils Malouet, clerc dans l'étude de M. son pere,

H

griffonoit des exploits & des cédules. La correspondance d'affaire où son pere se trouvoit avec madame de *Moras*, lui fournit l'occasion de se présenter chez cette dame, dont le frere étoit ministre de la Marine, & dont le mari, le *comte de Merle*, étoit ambassadeur en Portugal. Le pere Malouet en envoyant son fils à Paris, entre autres avis, lui recommanda d'avoir un peu d'intrigue, & de faire bien sa cour aux grands; lui dit qu'à tout seigneur tout honneur; qu'il falloit souvent baiser la botte de tel qu'on voudroit savoir au diable; enfin, qu'il falloit chercher à faire son chemin, & qu'il n'y avoit que la fortune qui nous fît bien regarder dans ce monde; & mille autres avis proverbials ou axiomes de procureur. Le jeune *Malouet* retint cette leçon & la mit en pratique. A force de heurter aux portes, d'attendre dans les anti-chambres, d'y étudier les modeles qu'il y voyoit, à force de se courber, de ramper, de se plier en tous sens, il devint si malléable, si souple, que l'on dit que pour faire réussir une intrigue, il peut aujourd'hui s'étendre, se raccourcir, se grossir à sa volonté. On assure même qu'il entre dans les appartemens fermés, & qu'il sait si bien ramper, s'allonger & s'atténuer, qu'il passe par-dessous la porte.

De si rares talens furent bientôt récompensés ; le jeune Malouet devint *agréable* au sieur *Merle*, qui l'éleva au grade de secrétaire. C'est de ce premier échelon de sa fortune, qu'il est parvenu, par mille tours de souplesses les uns plus forts que les autres, à la dignité éminente d'intendant de la marine à Toulon. C'est aussi par de semblables tours, que le souple & gentil Malouet, voyant approcher la nomination des députés aux états-généraux, quitta vite Toulon, où il n'espéroit rien, vint à Riom éblouir ses anciens confrères, les procureurs & les clercs de cette ville, par des titres & l'assurance de sa protection, & se fit nommer d'une maniere très-illégale, député du tiers-état (1). On fait avec quelle droiture il remplit cette place, combien il se montre l'ami du peuple dont il est payé pour défendre les intérêts. Enfin on fait que son nom a obtenu la célébrité des *Cazalès*, des *Mauri*, & autres honnêtes-gens de cette nature.

---

(1) Un petit sat *Ducheix*, qui est son confrere & son écho à l'assemblée nationale, se mit à crier dans l'assemblée du district : Il faut nommer M. *Malouet*. Quelques procureurs répondirent, *par imitation* : Oui, il faut le nommer, & il fut dit que M. *Malouet* avoit été nommé *par acclamation*; genre de nomination que l'Assemblée nationale a déclaré illégale.

J'ai entendu un diable d'homme très-sevère sur les principes , qui disoit : » *Malouet* , tu es « payé pour défendre les intérêts du peuple , « tu as promis de remplir ta charge , & de « gagner ton argent , & tu ne défends point les « intérêts du peuple ; tu manques à ta promesse : « tu défends au contraire les intérêts des ennemis du peuple ; tu es perfide , & tu reçois l'argent de ce peuple que tu trahis ; tu le voles ». Il en concluoit que l'aimable & gentil *Malouet* , qui parle et intrigue si bien , étoit un *perfide* et un *voleur*. Cette conclusion est , il faut l'avouer , un peu rigoureuse ; et si l'on conclut toujours contre lui de cette maniere , on ne doit pas être surpris si M. *Malouet* s'irrite si souvent contre la liberté de la presse. Car il est bien douloureux pour un homme *comme il faut* , qui n'est accoutumé qu'à entendre des compliments , de se voir dire de ces vérités si roturieres.

Comte DE MERLE. On a parlé très-succinctement de la noblesse des *Merle* , dans le n°. 7 , page 7 de notre premiere livraison. Nous allons donner sur cette maison des détails plus étendus. On connaît l'origine de sa noblesse , voici celle de sa fortune :

Une fille & héritière d'un financier , M. de *Fargues* , devint amoureuse à l'âge de 13 ans du

premier commis & caissier de son pere, nommé *Abraham Peyrenc de Moras*. Elle s'enfuit avec lui, & ils firent à Bruxelles un mariage que le pere ratifia à Paris. Ce mariage, qui causa la fortune de la famille de *Moras*, fit par la suite celle des *Merles*. De ce mariage il provint une fille nommée *Anne Marie de Moras*, qui fut de bonne heure, comme sa mere, disposée à l'amour. Elle étoit au couvent de Cherche-midi à Paris, ainsi qu'on le lit dans ses mémoires imprimés en 1739, lorsqu'un jour, de concert avec une de ses camarades, âgée de dix à douze ans, elle voulut s'assurer de la différence qui existoit entre les deux sexes, & elle satisfit sa curiosité sur un vieux maître de musique, pendant qu'il dormoit au parloir. Le déordre où elle avoit laissé le dormeur, en faisant son expérience, fut apperçu des religieuses qui s'en scandalisèrent. Quelques temps après cette espièglerie qui annoçoit d'heureuses dispositions, elle eût occasion de voir le comte de *Courbon*, homme fait, d'un âge disproportionné au sien, & qui avoit peu de fortune; elle en devint vivement amoureuse. M. de *Courbon* gagna la femme-de-chambre de mademoiselle *Moras*; & aidé par madame de *Courbon* sa mere, il détermina cette jeune pensionnaire

à le venir joindre dans une terre , en Poitou , où ils furent mariés clandestinement.

Madame de Moras , outrée de la conduite de sa fille & de celle de M. Courbon , attaqua ce mariage ; il s'ensuivit un grand procès & un arrêt du parlement contre les auteurs & complices de la séduction de sa fille. Cette demoiselle , après la mort de M. de *Courbon* , épousa le comte de *Merle* , à qui elle apporta , entre autres seigneuries , celle de la ville d'*Ambert* en Auvergne. Elle eut trois enfans de ce mariage , un fils nommé M. d'*Ambert* , pere du colonel de Royal-marine , qui a fait à Marseille l'escapade aristocratique , qui , sans l'officieux Malouet , eût pu lui être très-funeste ; & deux filles , dont l'aînée a épousé le président *Gilbert de Voisins*. M. de *Moras* , contrôleur-général & ministre de la marine , étant mort sans enfans , a laissé tout son bien à mademoiselle *de Merle* , sa nièce , sœur du comte de *Merle* actuel. Ainsi c'est aux dispositions amoureuses & prématurées de deux petites-filles , que les *Merles* doivent leur grande fortune.

Le comte DE HORNES. Cette maison est fort illustre , si l'on en croit les généalogistes. Elle a pour tige *Thierry de Loos , sire de Hornes* ,

qui fut créé grand-veneur héréditaire de l'empire, & qui mourut vers l'an 1134. Cette maison, une des plus nobles de l'Europe, alliée à plusieurs souverains, a produit au commencement de ce siecle un scélérat, fameux sous le nom de *Hornes*, qui, à l'âge de vingt-trois ans, attira à Paris un marchand dans une auberge, & l'assassina en plein jour, pour lui voler son porte-feuille. Il fut arrêté; & quoique alié à plusieurs souverains, & même au duc d'Orléans régent, il fut rompu vif.

Ce prince, qui connut quelquefois les devoirs rigoureux de la justice, ne put se laisser émouvoir par la considération de la parenté; il répondit fort énergiquement: *Quand j'ai du mauvais sang, je me le fais tirer.*

On ajoute que les plus proches parens du comte de *Hornes* ayant demandé qu'au moins on changeât le genre de son supplice, dont l'infâmie retomberoit sur eux, le régent répondit: *Ce ne sera pas le supplice, mais l'action qui l'a mérité, qui déshonorera votre famille.* Ce régent raisonna conformément aux anciens préjugés.

LA LOERE, ex-officier de dragons, chevalier de Saint-Louis, tranche du noble. Son

vrai nom est GIRAULT. Son pere , Maître Girault , surnommé *de la Loëre* , étoit notaire au châtelet , & secrétaire du roi. C'étoit un homme dévoré par l'appétit de la noblesse ; il quitta sa charge pour se faire décorer de la troisième présidence au conseil-supérieur de Châlons. Cette démangeaison de s'ennoblir ne lui inspiroit pas pour cela la vraie noblesse de l'ame ; il étoit accablé de dettes. Vingt créanciers mirent opposition au sceau des provisions de son successeur notaire. Le dérangement de ses affaires provenoit uniquement de son insatiable ambition pour la gloire d'être noblesse. Il n'avoit épargné aucunes dépenses afin de pousser son fils dans l'épée , & de se pousser lui-même dans la robe.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priés de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N<sup>o</sup>. XXV.

---

S U I T E .  
DE LA LISTE  
DES  
NOMS DES NOBLES,  
AVEC  
DES NOTES SUR LEUR FAMILLE.

DUC DE POLIGNAC. Le véritable nom de la famille de Polignac qui existe aujourd'hui, est CHALENÇON. Le duc de Polignac si fameux & si enrichi par les exploits de son épouse, n'est point de l'ancienne maison de *Polignac*, qui est éteinte en la personne de *François Alexandre*, comte de *Polignac*, lieutenant-général des armées du roi, mort en 1785 ; & quand il feroit de cette famille, il n'appartientroit pas à des aïeux bien respectables : nous allons le prouver.

I

gnacs croyoient descendre de l'empereur romain *Avitus*, & être de la famille des *Appollinaire*. On sait que le célèbre *Sidoine Appollinaire*, gouverneur de Rome, patrice, évêque de Clermont, poète, littérateur & saint, étoit aussi gendre de cet empereur *Avitus*; mais on ne sait pas comment les vicomtes de Polignac descendoient de ce saint évêque, & cette descendance n'a jamais existé que dans la cervelle de quelques romanciers généalogistes, & des nobles vicomtes de Polignac, dont quelques-uns, sur-tout dans ces derniers temps, pour s'en faire accroire, ont affecté de porter le nom, de *Sidoine Appollinaire*. L'avant-dernier comte de *Polignac*, mort en 1739, portoit ce nom que les anciens seigneurs de *Polignac* n'ont jamais pris.

Le plus ancien vicomte de *Polignac* dont l'histoïre fasse mention, est un nommé *Armand*, qui vivoit vers la fin du neuvième siècle, & qui voyant que son frère, puîné *Vital*, n'avoit pas été nommé évêque du *Velai*, & que *Norbert* l'emportoit sur lui, obligea ce dernier à lui céder la petite ville de *Saint-Paulien*, en Auvergne, qui étoit alors capitale du *Velai*, & qui cessa de l'être à cette occasion, parce que *Norbert* n'y pouvant plus siéger, transporta le

siège au lieu où est aujourd'hui la ville du Puy.

*Armand I* fut le premier usurpateur qui rendit héréditaire dans sa famille la charge de vicomte : il eut pour fils un autre *Armand II*, qui fut pere *d'Etienne*, qui eut pour fils *Héraclie* : à ce dernier succéderent *Agnus* ou *Annon*, qui fut pere *d'Armand III*, qui fit pendant plusieurs années la guerre à l'évêque du *Puy*, & auquel succéda *Pons*, & *Héraclie II* qui mourut à Antioche en 1098. *Pons* son frere, qui vivoit encore en 1105, eut un fils, nommé *Armand IV*. Ces vicomtes, qui, dans l'origine, n'étoit que des subordonnés, des comtes chargés de faire rendre la justice dans leur département, y avoient usurpé l'autorité royale, & s'étoient attribué tous les droits qu'ils vouloient établir sur leurs vassaux : ils furent long-temps voleurs & brigands, sur les chemins, & dans l'excès de leur orgueil, ils prirent le titre de *roi des montagnes*. On va voir quelle étoit la noble occupation de ces rois. *Mandrin* eût été un héros auprès d'eux.

*Armand IV*, dont nous venons de parler, avec ses deux fils *Pons* & *Héraclie*, arrêtoit tous les passans sur les chemins, & les rançonneoit ; ce qui détermina l'évêque du Puy à lui faire la guerre. La paix s'ensuivit » Mais à peine

» étoit-elle conclue , que les vicomtes recom-  
» mençoint leurs hostilités & leurs brigandages...  
» Ils commirent une infinité de ravages & de  
» vexations dans tout le pays ( 1 ) ». Six fois  
de suite , dans l'espace de neuf à dix ans , ce  
vicomte & ses fils traiterent avec l'évêque , ju-  
rerent solennellement de mettre bas les armes  
& de ne plus voler sur les chemins ; six fois ils  
manquerent à leur parole & recommencèrent  
leurs brigandages.

*Pons* , fils & complice des brigandages d'Ar-  
mand IV , hérita de sa seigneurie & de ses in-  
clinations laronnaises. Il dévastoit les campagnes ,  
voloit sur les chemins , pilloit les églises & les  
monastères , brûloit les villes ou les rançonoit.  
Le pape Alexandre III passa , en 1162 , en  
Auvergne , intimida ce brigand qui redoutoit  
son excommunication ; mais aussi-tôt que le  
pape fut parti , il vint avec plusieurs autres  
grands seigneurs , voler l'église de Saint-Julien  
de Brioude , qui renfermoit beaucoup de richesses.  
Louis le jeune fut obligé de marcher à la tête  
d'une armée pour réduire ces brigands ; ils fu-  
rent battus & faits prisonniers. Mais à peine  
furent-ils relâchés , que malgré leur serment ,

---

( 1 ) Histoire du Languedoc,

ils recommencèrent leurs ravages. *Héraclé*, qui succéda à *Pons*, se montra aussi scélérat que lui : il mit à feu & à sang les villes de Saint-Germain & de Brioude en Auvergne, uniquement pour s'enrichir du pillage. Mais la peur de l'enfer vint bientôt troubler l'âme de ce brigand. Il eut l'imbécillité, en 1181, de se laisser fouetter par un prêtre, à grands coups de verges, à la porte de l'église de Brioude, de faire plusieurs donations à cette église pour le salut de son âme, & de se donner lui-même aux chanoines.

En 1362, on voit encore un *Armand*, vicomte de Polignac, qui fut obligé de demander des lettres de grâce, à cause des excès & violences qu'il avoit commis dans une guerre de famille.

Le dernier seigneur de la maison de Polignac étant mort sans postérité, un arrêt du parlement de 1464 décida que la vicomté de Polignac appartenirait à *Guillaume-Armand de Challençon*, à condition qu'il porteroit le nom & les armes de *Polignac*. Ainsi tous les Polignacs qui sont issus depuis, sont des *Challençons*.

En 1465, pendant la guerre civile dite du *bien public*, *Guillaume-Armand II*, vicomte de *Polignac*, & son fils, furent arrêtés prisonniers pour avoir embrassé le parti des révoltés. Le

roi envoia le sire de *la Fayette* pour se faire  
de son château.

Le vicomte de Polignac fit sa paix avec le roi , en mariant son fils avec la fille d'*Antoine de Chabanne*, comte de *Dammartin*, un des seigneurs les plus brigands de son siècle , chef d'une bande de voleurs & de meurtriers , appelé *les Ecorcheurs*. Le sire de *la Fayette* , tout en s'emparant du château de Polignac pour le roi , y avait trouvé la fille du vicomte , dont il s'empara pour lui. Il l'enleva , & le vicomte de Polignac , pour avoir la paix , fut forcé d'accorder sa fille en mariage à son ravisseur.

Les autres vicomtes de Polignac ne figurent dans l'histoire que par les vexations qu'ils exercent sur les habitans de leurs seigneuries ; ou par les disputes , toujours renouvelées , sur leurs prétentions à la préséance aux états du Languedoc. *François dit Armand* , vicomte de *Polignac* , prétendoit que ses vassaux étoient contribuables à sa volonté ; & en sa qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi & de pannetier de France , il les fit assigner devant les requêtes du palais de Paris , contre les priviléges de la province. Le 23 avril 1556 , le roi défendit au vicomte de poursuivre ses vassaux à ce tribunal. Le fils de ce vicomte ,

~~Arpète Claude~~, étoit un brigand qui commit beaucoup de défordres dans les terres de son pere , qui fut obligé de prendre les armes contre lui : ce pere , indigné de la conduite de son fils , en mourut de chagrin. Le 28 novembre 1562 , *Claude* succéda cependant à son pere qui l'avoit déshérité. *Louis* , fils d'un second lit de *François Armand* , succéda quelque-temps après à son frere *Claude* , qui mourut sans postérité , en 1564.

Les disputes sur la préférence aux états du Languedoc forment une partie des exploits des vicomtes de Polignac pendant plusieurs siecles. Le frere du vicomte de *Polignac* , nommé *Villefort* , voyant que le comte *d'Apchier* avoit obtenu sur lui la préférence aux états de Gévaudan , vint , accompagné de plusieurs gentilshommes de ses amis , & de plusieurs domestiques , trouver *Apchier* , qui entendoit la messe dans l'église de Mende , & l'assassina. Le parlement de Toulouse , en 1605 , fit décapiter ce lâche assassin.

Voilà à-peu-près toute l'histoire de la famille de *Polignac* & de *Challençon* entée sur celle-ci. On voit que pendant près de neuf cents ans , cette maison , qui se dit si illustre , n'a fourni que des brigands , des tyrans , des assassins , de sots

orgueilleux , & qu'à l'exception du *cardinal de Poignac*, elle n'a pas produit un homme de mérite ; à moins que l'on ne prenne pour du mérite la fortune immense que le *duc de Polignac* d'aujourd'hui s'est faite sur le trésor public. Sans avoir rendu aucun service à l'état , il avoit obtenu douze cent mille livres de gratification , portée sur le livre rouge ; environ trois cent mille livres de pension que rapportoit la place de sur-intendant des postes. On fait par quelle canal impur est advenu au fier & orgueilleux *duc* , cette fortune immense ; on fait qu'elle étoit le prix des *services* de sa digne épouse , infâme tribade , associée & complice de tous les brigands & catins qui habitoient la brillante & empoisonnée grotte de la cour.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L I È E .

L A B A S T I Ð E . Le petit abbé *la Bastide* , qui , au camp de *Jalès* , figuroit à la tête de vingt mille hommes , l'épée au poing , la croix au chapeau ; qui , avec quelques nobles comme lui , préparoit tout doucement , sous le prétexte du bien public , une petite croisade contre les patriotes de Nîmes & de la France , & jouoit si dignement le rôle du maniaque *Coucoupêtre* ; est d'une famille très-noble du Languedoc . Il suffit de décliner les beaux & illustres noms de ceux de sa maison pour le prouver . Il s'

nomme PLANTEVIT. *Antoine Plantevit*, seigneur de la Bastide, obtint du parlement de Toulouse, le 11 mars 1516, un arrêt qui condamne quelques habitans de sa seigneurie à lui payer la taille aux quatre cas. Ce fut le premier acte de noblesse qui signala l'illustre maison de Plantevit. Ce petit hobereau *Antoine Plantevit* engendra *Pierre Plantevit*, seigneur de Margon, qui fit la branche des célèbres *Plantevit-Margon*, & *Bernard Plantevit*, qui fit la branche des illustres *Plantevit-Lapause*. *Christophe Plantevit*, fils de *Bernard*, eut pour fils *Gaspard David de Plantevit*, qui épousa *Louise d'Ortoman*, fille du premier médecin d'*Henri IV*: de ce mariage naquit *François Plantevit-Lapause*. Ce *François* épousa *Anne Fabre de Peguiroles*. De cet hymen sont sortis les *Plantevits* d'aujourd'hui, qui se font nommer *la Bastide*. *Anne de Peguiroles*, aïeule de tous les *Plantevits*, n'étoit pas moins illustre qu'eux. Son père *Louis* étoit sieur de *Villacul*, & sa grand'mère *Anne de Montfaucon*, descendoit d'*Armand de Vissac* ( 1 ).

( 1 ) On peut voir dans le *recueil de pieces fugitives pour servir à l'histoire de France*, 1<sup>re</sup> & 2<sup>e</sup> parties, cette fidèle généalogie.

C'est dommage que le moderne *Coucoupêtre*, l'abbé *Plantevit*, n'ait pas eu un meilleur succès dans sa croisade. Les noms de ses aieux, bien faits pour la postérité, en auroient reçu un nouvel éclat.

**COTTE.** Ce sont des nobles de fraîches dates. Le plus illustre & le premier de cette famille, est sans contredit celui qui, aux yeux de la noblesse, est le moins noble. C'étoit *Robert de Cotte*, né à Paris en 1656, & mort en 1735, qui devint premier architecte des rois Louis XIV & Louis XV. Versailles, Paris & Lyon, offrent plusieurs édifices considérables élevées sur ses dessins. Sans avoir ni le génie de l'illustre *François Mansard*, ni le savoir de *Perrault*, il mérita sa réputation & sa fortune ; car il en fut comblé plus que tout autre. Il mourut chevalier de Saint-Michel, directeur de l'académie royale d'architecture, & intendant des bâtimens, jardins, arts & manufaçtures. Si le sort & désastreux préjugé de la noblesse n'eût pas existé, sans doute sa postérité auroit cherché à s'illustrer comme lui par des talens ; mais ce qui devoit être pour les enfans de cet artiste un objet d'émulation, devint un objet d'orgueil & de

bêtise : ils rougirent de l'état de roture de leur pere , & ne pouvant l'égaler par le mérite , ils voulurent le surpasser par ce qu'on appeloit *noblesse*. Ils furent donc sans réputations , sans *talens* , mais ils furent *nables* , & voilà comment ils soutinrent ce titre. Le fils de *Robert de Cotte* , fut directeur des médailles , demeurant aux galeries du louvre ; il prit le titre d'*écuyer* , & il n'a jamais été célèbre que dans l'almanach royal. Voici ce qu'on trouve sur cette famille , dans l'*Espion dévalisé* de 1782 , p. 43. » *Cotte* , « conseiller d'état , étoit pere d'un officier aux « gardes ( 1 ) , d'un maître des requêtes , de ma- « dame *Laporte* , &c. *Cotte des Médailles* , fils « du maçon , neveu du chanoine *Cotte* qui fit « banqueroute ; et ce fut l'abbé de *Saint-Exupéri* , l'oncle de l'exempt de ce nom , com- « pagnie *Villeroi* , qui porta chez *Desmeure* la « vaisselle d'argent du défunt , pour alimenter « les domestiques , et les créanciers perdirent. « Tout cela m'a passé dans les mains , et ne « fait honneur à votre *De Cotte*... *De Cotte* , « conseiller au parlement en 1757 , trahit sa « compagnie qui le chassa. On le mit au con-

---

( 1 ) Il prend le titre de *chevalier de Cotte*.

» feil. Il a 50000 liv. de rente , et il a abandonné  
 » cet oncle qui s'étoit ruiné avec des gueuses ,  
 » tout chanoine qu'il étoit , dans son prieuré de  
 » Baillon , proche Ecouan. Canaille , canaille que  
 » tout cela ! Eh pourquoi donner les ponts &  
 » chaussées à de la canaille ? c'est un départe-  
 » ment important ? Protestions sourdes , valets  
 » bleus » &c.

CHEVALIER D'ESCARS. Nous avons déjà parlé de cette noble & ancienne famille , qui , malgré son illustration & son ancienneté , car on fait que sa noblesse vient de Dieu , n'est connue dans l'histoire que par des actions honteuses . M. le chevalier d'Escar's n'a point dégénéré . On va voir qu'en matière de bénéfices , il est aussi habile que l'est en chicane un vieux procureur . Ce chevalier religieux de l'ordre de Malthe , a donné la preuve de cet adage :

Qu'il est avec le ciel des accommodemens.

Le noble chevalier *d'Escar's* , sans fortune , a épousé la fille du riche *la Borde* sans noblesse . C'est un mariage de vanité pour le banquier , et d'arrangement pour le noble . Le sieur *la Borde* a donné à sa fille un million comptant , et lui a assuré un million après sa mort . De plus , il

logé et nourrit le chevalier et sa femme tant qu'ils voudront être logés et nourris.

Notre chevalier étoit un cadet limosin, chevalier de Malthe, qui a quitté la croix; et qu'il n'avoit pour toute fortune qu'une abbaye, dont il avoit fort singulièrement accru le bénéfice. Sa famille acheta un bref du pape pour réunir le petit bénéfice de cette abbaye à l'évêché de Québec; & attendu que Québec est aux Anglois, on ne nommoit point à cet évêché, dont M. d'Escar's fut seulement établi par le roi, administrateur temporel et séquestre; ce qui lui donnoit la facilité d'en toucher les revenus et de les manger. On prétend que depuis Louis XIII, on ne s'étoit pas avisé, en matière bénéficiale, de cette singuliere tournure.

C'étoit bien agréable pour M. le chevalier; et l'Assemblée nationale a eu grand tort de ne pas avoir eu des égards pour ce mari-évêque-financier-abbé-habile-administrateur temporel, et dont la noblesse vient de Dieu, et de changer ce joli ordre de choses. Il y a de quoi devenir aussi aristocrate que le vieux comte d'Escar's, député du Limousin, maître-d'hôtel du roi, et un de nos plus bourrus et plus entêtés fugitifs, et qui s'impatiente

de ne pas voir venir la contre-révolution.

SARIAC, capitaine au régiment de l'Isle-de-France, et le chevalier *Sariac*, major au fort Scarpe, sont des gentilshommes gascons, dont les aïeux se sont toujours distingués à tort à travers *per fas & ne fas*, pour le service du roi. Chez eux la patrie, ainsi que chez la plupart des nobles, n'étoit rien ; c'étoit le roi, ou plutôt ses ministres, ses courtisans, ses valets, les femmes-de-chambre, les coiffeurs, les catins de la cour pour lesquels ils auroient versé leur sang. On voit à la cour de Henri III un *Sariac* qui étoit au nombre des quarante-cinq qui formoient la garde du roi. Ces quarante-cinq, appelés par les écrivains du temps *les massacreurs à gage, les quarante-cinq bourreaux, les quarante-cinq fendeurs, les fendeurs de na-seaux, les coupe-jarrets*, auroient massacré toute la France, assassiné tout le monde pour être agréables à leur roi ; tant ils étoient bons, fidèles et obéissans serviteurs, tant ils étoient nobles. Lorsque le lâche et scélérat Henri III voulut faire assassiner le duc de Guise, il demanda à ses quarante-cinq serviteurs s'ils étoient disposés à assassiner le duc de Guise : tous se

disputoient l'honneur de prendre part à ce crime.  
Le gascon Sariac s'écria , dans son jargon :  
*Caddis , sire , je me charge de vous le rendre mort* ( 1 ).

( 1 ) Voyez *Histoire critique de la noblesse* , page 217 & 219 , ouvrage aussi curieux que neuf , où la noblesse est appréciée ce qu'elle vaut. Chez Guillot , libraire , rue des Bernardins.

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XXVII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**D**ESMARQ. Il existe une famille de ce nom, qui, peut-être, est aujourd'hui déguisée sous un nom de terre. Cette famille, qui est très-noble, a également escroqué son nom, son bien & sa noblesse. Voici comment:

*Adrien Desmaris*, étoit, vers la fin du siècle dernier, régisseur ou peut-être fermier de la terre de *Vassen*, près de Coucy-le-Château, que possédoit depuis long-temps une famille noble, nommée **DÉMARQ**, dont le dernier rejeton étoit *Pierre Démarg*, jeune orphelin, qui, dès le

berceau , perdit son pere , nommé *Charles Démarrq* , tué au service du roi , & dont la mere mourut peu de temps après. *Adrien Desmart* , qui administroit la succession du jeune *Pierre Démarrq* , entrevit qu'il pouvoit , sans être pendu , s'emparer des titres de noblesse & de propriété & des biens de cet enfant. Il réussit & ne fut pas pendu. Voici comme il s'y prit.

Il parvint à s'emparer des registres de la paroisse de Vassen , fit disparaître ce qui pouvoit nuire à son système de noblesse , ajouta & intercalla tout ce qui pouvoit le rendre vraisemblable. Il avoit eu deux fils : le premier , nommé *Charles* , naquit le 12 novembre 1620 ; le second , nommé *Sébastien* , vint au monde le 30 octobre 1631. Il s'agissoit de les ennobler tous les deux dans les registres de la paroisse. Il ne charge point le registre pour son fils *Charles* , parce que dans son arrangement , il lui donnoit pour pere *Charles Démarrq* , seigneur de *Vassen* , pere de l'orphelin *Démarrq* , qui devoit servir d'échelon à sa généalogie ; mais pour son fils *Sébastien* , il croit devoir altérer le registre. Du nom *Desmart* , il fait *Desmarcq* en faisant un *c* du *t* , & en ajoutant un *q* ; & il interpolate , au-dessus de ce nom , falsifié le mot *écuyer*. Tout cela est évident sur les re-

gistres de la paroisse. Ce n'est pas tout.

Il parvint à soustraire toutes les pièces qui pouvoient constater, & le mariage de *Charles Démarrq*, pere de l'orphelin, & la naissance de l'enfant ; il changea insensiblement son nom *Desmart* en celui de *Desmarcq*, qu'il ne manqua pas de prendre dans les actes ; il profita de l'enfance de *Pierre Démarrq*, qu'il fit éléver à *Couci-le-Château*, sous le nom de *Vaffen*, en lui cachant son vrai nom de *Démarrq*. Tout en faisant valoir les possessions de cet orphelin, sous le prétexte de les lui conserver, il prenoit toutes les mesures nécessaires pour s'en attribuer la propriété & les titres qui la constatoient. Il chercha à éloigner l'enfant, & se mit à même de lui disputer son héritage en cas qu'il s'avisât de le réclamer. Enfin il poussa l'attention jusqu'à faire effacer des vitreaux de l'église de *Vaffen*, le nom de famille & celui d'une terre de la famille *Démarrq*, qui y étoient peints.

*Pierre Démarrq*, dépouillé de ses titres & de ses propriétés, sans moyens & sans appui, se maria le 15 février 1675, à *Jussi*, en Picardie, sans pouvoir se procurer les pieces nécessaires à la preuve de son origine. Cependant une personne de *Couci-le-Château*, qui l'avoit regardé en pitié, lui conservoit tous les titres propres

à le faire réintégrer; mais cette personne ignoroit l'endroit où résidoit ce jeune infortuné.

L'habile & scélérat *Adrien Desmarç* resta propriétaire de tous les biens de Pierre Démarrq. Il prit le titre de seigneur de *Vassen*, maria son fils *Charles*, qui se qualifioit de *chevalier Desmarç*, à *Madeleine Montguiot*, sœur d'*Antoine Montguiot*, chevalier, seigneur de Cambronne, Bettancourt, baron d'Estrées, de Ramicourt, vicomte de Mosny & Vuidancourt, & lieutenant de roi de Compiègne. De ce mariage naquit, le 22 avril 1685, *Charles-Antoine Desmarç*, dont les descendants, qui sont très-nobles, figurent peut-être dans le monde sous un nom différent.

Bientôt cette famille, ennoblie par des moyens si criminels, redoutant quelques découvertes funestes à sa fortune, à sa tranquillité & sa noblesse, vendit la terre de *Vassen*, ou la firent vendre par un particulier de Crépy-en-Valois, à M. *Desforges de Beaumé*, & elle fut s'établir avec sa fortune & sa noblesse escroquées, on ne sait en quelle pays. Combien de hauts & puissans seigneurs n'avoient pas une plus noble origine!

Nous invitons les personnes qui auroient quelques renseignemens sur cette famille *Desmarç*,

sur *Charles-Antoine Desmarcq*, qui devoit vivre dans ce siecle-ci, étant né en 1685, & sur ses descendants, de nous les faire parvenir; il est nécessaire de démasquer les fripons & de courir après les voleurs.

**DE BOISSI.** Son vrai nom est **LAUS** tout court, & non pas **DE Laus**. C'est un demi-littérateur à demi connu dans de certaines cotteries, où il tranche du noble et du poète; mais il n'est ni l'un ni l'autre. Comme littérateur, il est qualifié de *bâtarde de Boissi*, parce que, par son talent, il n'est pas digne d'être fils légitime du poète dramatique *Boissi*. On connaît au surplus l'épigramme que fit contre lui le poète *Ginguené*, intitulée *testament de Dorat*. La voici pour ceux qui l'ont oubliée.

Dorat mourant dit à sa belle amie ;  
 Point ne souffrez, quand je n'y serai plus,  
 Auprès de vous quelque brillant génie,  
 Aimable, gai, galant, tel que je fus :  
 Vous l'aimeriez ; car votre sexe oublie,  
 Et m'oublier ce seroit perfidie.  
 Choisissez donc quelque esprit bien obtus,  
 Un pedant froid, jouant l'étourderie,  
 Un plat rimeur aux sifflets endurci,  
 Un soi enfin... La belle à pris *Boissi*.

Comme prétendant à la noblesse, M. *Boissi*

à pris dans l'almanach-royal le nom de *Laus de Boiffy*. Mais M. *Laus* n'a pas réfléchi qu'en prenant le *de*, il différoit de plusieurs familles très-nobles, qui ne le portoient point. Au surplus, M. *Laus*, qui est ou qui étoit lieutenant particulier de la connétable & maréchaussée de France, est le fils d'un riche artisan. Voilà ce qu'il cache ; voilà ce dont il rougit, et en quoi il est condamnable. Il peut arriver à un galant homme de faire de mauvais vers, mais non pas de rougir de son origine obscure.

**DORGÉRES**, officier destitué de la garde nationale, et fameux gentilhomme de la ville de Lille. Cet honnête homme, aristocrate sous les livrées du patriotisme, est digne du noble sang qui coule dans ses veines : Il est surnommé le *comte de Bonne-Ecuelle*. L'histoire de ce surnom est en même-temps celui de sa noblesse & de sa généalogie ; la voici :

M. *Dorgères* est originaire de Bretagne ; son grand-pere fut trouvé près d'une fontaine aux environs de Rennes. Il y avoit à côté de lui une écuelle de bois, & six sous dedans. C'est de-là que lui est venu le nom de *Fontaine-Bonne-Ecuelle*. Cet enfant fut recueilli par des personnes compatissantes qui l'élevèrent et le poussèrent

à la dignité d'avocat. Son fils acheta la noblesse : le petit-fils a été fait comte , par lettres de 1777 , sur une fausse généalogie ; & le voilà aujourd'hui , dit-on dans une lettre de Lille , imprimée dans l'*Observateur* du 25 septembre dernier , & le voilà qui veut ravager la terre pour soutenir la gloire de ses ancêtres. Garrons-nous du comte de Bonnécuelle.

Marquis DE COURTOMER : son vrai nom est SAINT-SIMON. *Artus de Saint-Simon épousa , en 1563 , Eléonore de Beauvoisien , qui lui porta la seigneurie de Courtomer , située en Normandie , dans le Cottentin. Son fils Jean-Antoine de Saint-Simon , seigneur de Courtemer , parvint à faire ériger cette seigneurie en marquisat , en 1620. Il arriva un jour à ce Courtomer , quiétoit huguenot , de soutenir contre le baron de Canisi , qui étoit catholique , qu'il n'y avoit point de consécration au sacrement de l'autel , à moins que le prêtre n'eût l'intention formelle de consacrer. Ils gagerent un bon cheval , & prirent pour juge le pere Cotton , qui , ne voulant pas donner à gagner à l'huguenot , dont la cause étoit évidemment bonne , se tira d'affaire , par une décision jésuitique , qui ne satisfit ni Courtomer ni Canisi. Ce dernier ,*

au lieu de donner à son adversaire un bon cheval, ainsi qu'il avoit été dit par la gageure, donna par accommodement un petit cheval, que quelques courtisans railleurs, jouant sur le mot *Courtomer*, appellèrent *le Courtaud de la consécration*. C'est de cette famille que descend le marquis de *Courtomer*, commandant de division dans la garde nationale parisienne, & qui, dans la charge qu'on a bien voulu lui confier, ne semble pas encore avoir oublié qu'il étoit *gentilhomme*, & qu'il commande à ses égaux.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matiere, sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, n°. 17.

N°. XXVIII.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

MARQUIS DE SADE. La maison de *Sade* est originaire d'Avignon, où ses auteurs prenoient, dans le douzième siècle, les noms de *Sade*, de *Sadone*, de *Sazo*, de *Sauze*. *Bertrand de Sade* qui n'est connu que pour avoir vécu au commencement du treizième siècle, & pour avoir assisté à une assemblée tenue à Arles en 1216, est un des plus anciens de cette vieille & noble famille.

Hugues de Sades épousa au quatorzième siècle la belle *Laure de Noyes*, si célèbre par les vers

de Pétrarque. L'abbé de Sade , dans ses mémoires pour servir à l'histoire de François Pétrarque , en trois volumes in-quarto , n'a rien négligé pour prouver que Laure avoit été cruelle envers le tendre Pétrarque , & que les chansons , les sonnets , les soupirs & la constance de cet illustre poète n'avoient porté aucune atteinte à l'honneur conjugal de cette amante , qui , toute mariée qu'elle étoit , ne cessa point d'aimer son amant , & de garder la foi qu'elle avoit juré à son époux . M. l'abbé pensoit qu'il étoit important , pour le lustre de sa noble maison , de prouver à la postérité qu'un de ses aïeux n'avoit pas été publiquement cocu .

Le neveu de cet abbé , auteur des mémoires sur la vie de Pétrarque , est Donatien-François de Sade , capitaine de cavalerie , né en 1740 , connu dans le monde sous le nom de marquis de Sade .

Parmi les hommes qui ont reproduit dans ce siècle-ci les crimes de la noblesse , les horreurs de la féodalité , on doit citer le comte de Charnois , assassin de gaieté de cœur ; le comte d'Hornes , assassin pour voler ; le ci-devant duc de Fronsac , aujourd'hui de Richelieu , incendiaire & violateur , scélérat & cruel jusque dans ses plaisirs .

Obscur , on l'eût flétrî d'une mort légitime ;  
Il est puissant , les lois ont ignoré son crime ,

Disoit de ce dernier le poète *Gilbert* , en chantant un de ses forfaits. A tous ces scélérats à châteaux , à voitures , à talon rouge , à cordon rouge ou bleu , il faut joindre le marquis de *Sade* , dont les forfaits abominables surpassent , peut-être , tous les forfaits des nobles de son temps.

Le marquis de *Sade* rencontre une jeune & pauvre veuve qui lui demande l'aumône ; il lui promet de l'emploi dans sa maison à Arcueil. C'étoit les derniers jours de la semaine-sainte. Il fait des propositions malhonnêtes à cette femme ; les voyant mal accueillies , il emploie la violence ; il dépouille cette malheureuse , l'attache sur une table , lui fait , avec un grattoir ou un canif , des incisions dans tous les membres , puis il fait couler dans ces mêmes incisions de la cire d'Espagne fonduë , & son plaisir augmente à mesure que sa victime éprouve des douleurs plus vives.

Le scélérat , après avoir assouvi sa monstrueuse brutalité , laissa cette femme comme expirante , & s'occupa lui-même à creuser dans son jardin , une fosse pour l'enterrer ; mais cette malheureuse ayant rassemblé ses forces , par-

vint à s'échapper, toute nue & toute ensanglantée, par une croisée. Des personnes charitables la secoururent, & la sauvèrent de la tanière de ce tigre enragé.

On ajoute que la veille de cette atrocité, le marquis de Sade fut souper chez un grand seigneur de ses amis, où il parut calme & très-gai.

Le monstre n'est point mort sur l'échafaud ; il a trouvé parmi les infâmes seigneurs de la cour, des protections puissantes qui ont désarmé le bras flexible de notre vieille & vénale justice ; il a obtenu des lettres de grâce, qui portent qu'il s'est rendu *coupable d'un attentat jusqu'alors inconnu*. Pour le sauver de l'échafaud, on le renferma à *Pierre-Encise*, où sa femme, fille de M. *Montrœuil*, président de la chambre des comptes, vint le visiter avec sa belle-sœur. On assure que dans cette prison même, il tenta de violer cette parente. Sorti de prison, il se rendit à Constantinople ; revenu en France, il séjourna à Marseille, & cette ville fut encore le théâtre d'une atrocité d'un autre genre.

De concert avec son laquais, il rassembla chez lui quelques jeunes courtisanes, leur fit prendre des liqueurs, des cantarides, & fit tout ce qui pouvoit exciter leur tempérament ; il alluma dans leur sang les feux de la lubri-

cité, au point que, dévorées par une excessive nymphomanie, la jouissance devenoit pourvelles, non seulement un besoin, mais un remede pres-sant, à une maladie réelle & dangereuse. Au lieu de porter ce remede, le marquis Sade, ne le présenta que pour le faire mieux désirer, puis il assouvit sur son laquais, en présence de ces filles, son infâme débauche. Ces filles moururent. Le valet, complice de ces cruels plaisirs & de ces infâmes turpitudes, fut pendu à Aix. Le scélérat, à cause du *noble sang* qui couloit dans ses veines, fut soustrait à la rigueur des lois; & pour le sauver de leurs coups, on le renferma dans le donjon de Vincennes. Dans la *Bastille dévoilée*, troisième livraison, on lit que ce marquis a été fait prisonnier, » pour des *expériences* » inhumaines qu'on l'accuse d'avoir faites sur » des individus vivans ». Lorsque le donjon de Vincennes cessa d'être prison d'état, ce prisonnier fut transféré le 29 février 1784, à la bastille. De cette prison, d'où il est sorti en juin 1789, il fut conduit à Charenton. Cette translation eut lieu à l'occasion d'une scène qu'il eut avec les officiers de l'état-major de la Bastille, qui juge-rent, d'après l'effervescence du peuple de Paris, qu'il étoit prudent de ne lui point accorder la pro-menade des tours. Le marquis, révolté de cette

privation , forma , avec un tuyau de fer-blanc qu'on lui avoit fait faire pour vider plus commodément ses eaux dans le fossé , une espece de porte-voix qu'il adapta à sa fenêtre qui donnoit rue Saint-Antoine , & se mit à crier des invectives contre le gouverneur qui , disoit-il , vouloit l'égorger , & inviteoit les citoyens à venir à son secours.

Le Gouverneur furieux , dépêche un courrier à Versailles , & obtient un ordre ; & le lendemain , dans la nuit , M. de Sade est transféré à Charenton , un mois seulement avant la prise de la bastille. Il avoit fait décorer sa prison , & y conservoit plusieurs habits brodés , galonnés , & même des habits de caractère qu'il avoit apportés avec lui de Vincennes.

Le marquis de Sade est resté à Charenton jusqu'à l'époque de l'exécution du décret qui donne la liberté des prisonniers détenus dans les prisons d'état par lettres-de-cachet. Et cet homme , que sa prison sauvoit de l'échafaud , à qui ses fers étoient une faveur , a été confondu , on ne fait comment , avec les malheureuses victimes que le despotisme ministériel y maintenoit injustement. Cet exécrable scélérat , vit parmi des hommes civilisés , ose impunément se compter au rang des citoyens ; il vient , dit-on , de

produire une tragédie qui est déjà reçue aux  
Français.

On a vu ce monstre , qui fait honte à la nature entiere ; on l'a vu , pour capter la bienveillance des comédiens révoltés contre le public & contre la municipalité , prendre chaudement leur défense , se ranger dans le parquet de la comédie parmi les vils agens de ces histrions rebelles , & frapper les patriotes qui réclamoient l'exécution des réglemens de police.

Le crime exécrable dont ce marquis s'est rendu coupable à Arcueil , est connu de tout Paris ; & l'histoire des forfaits de la noblesse , dans les temps d'anarchie & d'impunité , offre à peine quelques exemples semblables. Les atrocités de *Robert de Bellegarde*, du *bâtarde de Bourbon* , de *Gilles de Laval* , &c. sont seuls dignes d'être comparés à celle de ce noble du dix-huitième siècle. Ce dernier *Guilbert de Laval* , seigneur de *Raiç* & maréchal de France , a quelque rapport , par ses goûts monstrueux , avec le marquis de *Sade*. Il faisoit enlever tous les jeunes garçons de ses terres pour assouvir sur eux sa brutalité , & pendant qu'il en jouissoit , illes pognardoit , les faisoit expirer dans ses bras , & son suprême plaisir consistoit dans les mouvemens convulsifs que donnaient à ces innocentes victimes les approches

de la mort. Quoique très-grand seigneur , quoique appartenant aux maisons de *Rouci* , de *Craon* & de *Montmorenci* , quoiqu'il vécût dans un temps où la noblesse étoit autorisée au plus grands crimes , par l'impunité , il ne put échapper à la justice , & il fut brûlé vif à Nantes le 25 octobre 1450 (1). Et le marquis de Sade , vaincu des mêmes atrocités , vit paisiblement parmi nous.

---

(1). Voyez les détails des crimes de ce noble scélérat , d'où sont descendus les *la Trimouille* & les *Montmorenci-Laval* , dans un ouvrage intitulé *Histoire critique de la noblesse*. A Paris , chez *Guillot* , rue des Bernardins.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

N°. XXIX.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

**M**Arquis DE LOUVOIS, son nom est *le Tellier*. Cette famille, quoique célèbre par les grandes places quelle a occupé dans l'état, dans le siècle dernier, n'est pas d'une noblesse bien ancienne. Mathieu *le Tellier*, bourgeois de Paris, vivoit en 1500; il épousa en première noces *Geneviève Lesueur*, morte en 1540, & en secondes noces *Anne Pasquier*, dont il eut *Michel le Tellier*, maître des comptes.

*Michel le Tellier* est le premier qui ait mis son

nom en réputation ; il étoit fils de *Michel de la chambre des comptes* & naquit à Paris en 1603. Son premier emploi dans la robe fut celui de conseiller au grand conseil qu'il quitta en 1631, pour exercer la charge de procureur du roi au châtelet de Paris. De ce poste , il passa à celui de maître des requêtes. Nommé intendant de Piémont , en 1640 , il gagna les bonnes graces du cardinal *Mazarin* , qui le proposa au roi Louis XIII pour remplir la place de secrétaire d'état. A la faveur des troubles qui déchirerent la France , après la mort de ce roi , *Michel le Tellier* se maintint en place & gagna de la faveur qu'il dut tout entier à son attachement , non pour sa patrie , mais pour le cardinal Mazarin. En 1666 , il remit sa charge de secrétaire d'état à son fils ainé *François-Michel le Tellier* , surnommé le marquis de Louvois. En 1677 , le roi éleva ce viellard de soixante-quatorze ans à la dignité de chancelier & de garde-des sceaux. Ce fut dans cette place que ce vieux courtisan se livra à tous les excès du fanatisme. Il persécuta avec une cruauté révoltante les français protestans , les livra aux fers ou bien au supplice , plongea dans la douleur & le désespoir une infinité de familles honnêtes & vertueuses , les obliga , à force de persécution , à fuir leur pa-

trie , fit couler le sang innocent , dépeupla la France & fit détester la fin du regne de Louis XIV. Enfin la peste & la guerre , & les héros de la maison de *Lorraine* n'avoient peut être jamais fait à l'état une plaie plus profonde , & à l'humanité une des injures plus criantes. La révocation de l'édit de Nantes mit le comble à tous les maux qu'il avoit déjà causés & le fit , pour ainsi dire , expirer de joie. Il mourut le 30 décembre 1685 , à 83 ans , huit jours après la révocation de l'édit de Nantes , *content* , est-il dit dans son épitaphe , *d'avoir vu consommer ce grand ouvrage.*

Voici le portrait qu'en fait l'abbé de Saint-Pierre dans ses annales ; » C'est un lâche & dangereux courtisan , un calomniateur adroit , dont « le comte de Grammont disoit en le voyant « sortir d'un entretien particulier avec le roi : Je « crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets , en se léchant le museau teint de leur sang ».

Son fils , marquis de Louvois , obtint en 1664 , la charge de ministre de la guerre. Il avoit hérité de la cruauté & de l'orgueil de son père ; l'anecdote de la fenêtre de Trianon suffit seule pour rendre odieux à la postérité , non-seulement Louvois , mais encore tous les ministres despotes.

On fait que Louis XIV , se plaignant à ce minis-

tre d'un défaut de simétrie dans une fenêtre , celui-ci essaya de prouver que ce défaut n'existoit pas ; le roi se fâcha , & le ministre , pour que l'esprit de ce monarque fût désormais appliqué à des objets plus considérables , & afin de se rendre plus nécessaire & par conséquent moins sujet à l'humeur du roi , fit sur le champ déclarer la guerre ; & les finances de l'état furent épuisées : des milliers d'hommes furent égorgés ; des torrens de sang coulerent pour un moment d'humeur entre le roi & son ministre. Consumé par l'ambition , il mourut subitement & de rage , de ce que le roi l'avoit mal reçu le 16 juillet 1691.

*Charles-Maurice le Tellier* , archevêque de Reims , frere du ministre *Louvois* , n'étoit pas moins cruel. *François de la Bretonniere* , qui faisoit en Hollande une gazette sous le nom de *Lafond* , composa en 1689 , contre ce prélat , une satyre en dialogue , intitulée *le Cochon mîtré*. L'archevêque se vengea en prêtre. Il ne se plaignit pas de la satyre ; au contraire , il accueillit le libraire *Godard* qui l'avoit imprimé ; mais pour se venger d'une maniere indirecte & plus efficace , il dénonça au roi quelques articles des gazettes de *Lafond* ; Louis XIV en fut fort offensé. On dépêcha en Hollande , auprès du gazetier , un

juif espion , qui , après s'être lié d'amitié avec lui , l'attira en France & le livra aux agens ministériels qui le chargerent de fers , le menerent au Mont-Saint Michel où il fut emprisonné & renfermé dans la cage qui est encore dans cette prison & où il a fini ses jours.

*Louvois* avoit épousé , en 1662 , une très-riche héritière , nommée *Anne de Souvré* , marquise de *Courtenaux* ; il en eut plusieurs enfans , entre autres *François-Michel* , marquis de *Courtenaux* , mort en 1731 , qui épousa *Marie-Anne-Catherine d'Estrées* , fille du Maréchal de ce nom , dont il eut *Louis-Charles-César* , marquis de *Courtenaux* , qui prit les armes & le nom de la maison d'*Estrées* , & qui fut connu sous le nom de *maréchal d'Estrées*.

Un autre fils du ministre *Louvois* fut *Louis-Nicolas* , qui épousa , en 1698 , *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquieres* , dont il eut *François-Louis le Tellier* , lieutenant-général des armées , chevalier des ordres du roi , & connu dans le monde sous le nom de *Marquis de Souvré* ; il avoit un régiment de son nom. C'étoit un homme à bons mots , comme le duc d'*Ayen* , grand seigneur dans toutes les formes de l'ancien régime. Dans une ambassade où il fut envoyé , pendant qu'il étoit marié , il séduisit sous la

foi du mariage , une jeune fille de qualité , dont il eut deux bastardes qu'il a été obligé de pensionner.

Il avoit fait emprisonner à Reims un particulier qui avoit osé tuer quelques lapins qui rongeoient ses vignes. Les fils de ce particulier , qui étoient gendarmes , tirerent leur pere de prison. Le marquis de Souvré eut la générosité ( vieux style ) d'oublier le tout.

Un jour il avoit parlé , avec peu de respect , de la célèbre favorite de Louis XV , la marquise de Pompadour , qu'il avoit appellée *le foureau du roi*. Comme il sortoit d'un souper des petits appartemens , il reçut du ministre Saint-Florentin une lettre-de-cachet qui l'exiloit dans sa terre. Le lendemain matin il arriva , en équipage de chasseur , chez son ami *du Rocheret* , président à l'élection d'Espernai. Celui-ci , surpris de son arrivée imprévue lui dit : *Ah ! marquis , quelques nouvelles folâties ? Ah ! ne m'en parlez pas ,* répondit le courtisan : *jamais le B..... ( en parlant au roi ) ne m'avoit fait si bonne mine , ni si grande chère qu'au moment de mon exil.*

Lorsque les Français envoyoient bonnement leur argenterie à la monnoie , pour soutenir la guerre de mer & payer les folies de nos ministres , marins d'eau douce , Louis XV dit à Souvré : *mais je n'ai pas lu votre nom sur la liste*

*de ceux qui envoyent leur argenterie à la monnoie, où j'ai moi-même envoyé la mienne.* —

*Ah ! Sire, répondit le marquis, quand J. C. fut crucifié, il savoit bien qu'il ressusciteroit. Le roi sentit l'allusion, & changea de propos.*

Un jour, dînant à Sillery, il dit à l'ex-ministre Brulart : *beau-frere que veulent dire les trois barils que tu portes dans ton écuſſon, font-ils la preuve d'une noblesſe bien ancienne ? Certainement* répliqua le vieux ex-ministre, *ce ſont des barils de poudre qui dattent de l'époque de l'invention de la poudre. — Cette invention est moderne,* repliqua Souvré. *Ces barils remontent sans doute aux barils de M.... de l'Arche de Noé, ce qui est bien plus illustre.*

Son maître d'hôtel lui annonça qu'il ne lui restoit plus que douze bouteilles de vin de champagne mousseux. *Comment, dit-il, il n'y a pas six mois que j'en ai reçu, de Sillery, un panier de deux cents bouteilles.* Le domestiſque s'excusa en avouant qu'il en donnaſt tous les jours deux bouteilles pour la toilette de Madame. *Parbleu,* repliqua-t-il, *je ne suis pas surpris qu'elle ait le C.I. si liberin, puisqu'elle se lave tous les jours avec du Champagne.*

Cette dame étoit Jeanne-Françoise Dauvet Desmarêts, fille de François Desmarêts, grand fau-

çonnier de France qu'il avoit épousé en secondes noces , le 7 février 1725. Il eut de ce mariage *Louis-Sophie le Tellier* , né en 1740 , qui prit le nom de marquis de *Louvois*. Ce fils qui eut pour premier instituteur *Terraillon* , étoit plus savant que la plupart de nos talons rouges , mais ses mœurs ne répondirent pas à l'éducation qu'il avoit reçue ; ses folies , ses rouerie s , ses amours avec sa cousine , la marquise de *Sillery* , gouvernante des enfans d'Orléans , ses deux mariages attestent sa mauvaise conduite & ont fait passer sa terre aux tantes du Roi : le pays y a gagné.

Il laisse pour unique héritier un enfant de sept à huit ans qui , grace aux *droits de l'homme* , ne sera que ce que ses talents & ses vertus le feront être.

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à soucrire sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.—

De l'imprimerie de GARNÉRY , rue Serpente ,  
n°. 17.

N°. XXX.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

DUC D'AUMONT. *Jean d'Aumont*, par son courage, sa franchise, sa loyauté, fut le premier qui illustra son nom. Henri III le fit maréchal de France en 1579 : c'étoit un homme peu fait pour les fourberies & les turpitudes de la cour ; il détestoit les seigneurs *illustres* qui formoient celle d'Henri III, & il les appelloit naïvement *de B...res*. Ayant remarqué que ces Messieurs-trouvoient mauvais que Henri III eût appellé le roi de Navarre & les Huguenots, pour

K

le venir tirer des mains du duc de Mayenne ; qui le tenoit comme assiégué dans Tours , il dit en parlant de l'opposition de ces vils grands seigneurs : *Mais Dieu ! il n'y a que ces b...res qui nous ménacent du tiers parti & veulent chasser les Huguenots.*

Il faut noter que , parmi les courtisans que le maréchal d'Aumont traitoit avec tant de mépris & qu'il qualifioit d'une maniere si énergique , étoit un duc de Villequier , à la famille duquel ses décadans n'ont pas craint de s'allier ; ils se sont même fait une gloire de porter le nom de ce b...re.

*Antoine d'Aumont* , petit fils du précédent , étoit un courtisan plus délié , plus souple que son ayeul , & ce fut autant à sa souplesse qu'à ses services qu'il dût les grandes places qu'il a occupées. Il fut fait maréchal de France en 1651 , & gouverneur de Paris en 1662 ; il avoit acheté , le 12 mai 1646 , la terre d'*Isles* , en Champagne , qui avoit le titre de Marquisat ; il la fit ériger , par Louis XIV , au mois de novembre 1665 , en duché-pairie , sous le nom de *duché d'Aumont*.

Le maréchal d'Aumont avoit un frere , nommé le marquis d'Aumont , qui étoit gouverneur de Touraine. Un jour étant dans la ville de Tours

& dans la place de la Bagnaudiere , il donna un démenti au marquis de *Razilly* ; celui-ci lui répondit par un soufflet . Les habitans , qui détestoient leur gouverneur , s'interresserent au parti du marquis de Razilly . Le maréchal d'Aumont , pour venger son frere à la maniere du vieux régime , envoya six ou sept régimens à Tours , que les habitans furent forcés de nourrir . Quelques temps après , un gentilhomme , nommé *Dumesnil* , partisan du gouverneur , ayant assassiné , dans cette ville , un ami de *Razilly* , appelé *Binet de la Boissiere* , les Tourangeaux prirent occasion de se venger à leur tour de leur gouverneur ; ils poursuivirent l'assassin *Dumesnil* avec tant d'activité , qu'il fut enfin décapité ; & sa tête fut envoyée à Tours , où , malgré le gouverneur , elle demeura exposée aux yeux du peuple pendant plusieurs jours .

Le maréchal d'Aumont avoit un autre frere , évêque d'Avranché ; son orgueil & son humeur féroce lui méritèrent le surnom de *Tarquin-le-Superbe* . Quand il avoit quelques démêlés avec quelques gentilshommes de son diocèse , il n'avoit point recours aux gens de lois ; cette méthode étoit trop roturiere : il avoit coutume d'appeler noblement sa partie adverse en duel , & il se battoit comme le chevalier de la manche .

Affistant un jour , avec son clergé , à une pro-

cession , il apperçut un homme à qui il vouloit du mal. Tout revêtu qu'il étoit de ses habits pontificaux , il s'élanca hors des rangs pour aller vers cet homme , & pour le frapper à coups de crosse ; mais on le retint par sa chappe. Un de ses ennemis , pour se moquer de la fausse bravoure de ce prélat , s'avisa d'une assez bonne plaisanterie. Sur une affiche posée à la porte de la cathédrade , étoit le nom du prélat *d'Aumont* ; il y ajouta la syllabe *Ro* , ce qui composoit un mot dont la prononciation rendoit celui de *Rodomont*. Ce sobriquet lui a toujours resté.

La plupart des descendants de ces nobles , sous le noms de *Villequier* ou de *d'Aumont* , ont croupis fort honorablement à la cour , où ils ont presque tous occupé des places de *vallets-de-chambre*.

**Duc DE VILLEROY.** Son nom est *Neuville*. *Richard Neuville*, vendeur de poissons de mer , aux halles de Paris , mourut le 18 janvier 1401 , comme il est dit dans son épithaphe qui étoit au cimetiere des Innocens , où il fut enterré avec *Simone* sa femme , morte le 19 décembre 1430. Ils eurent plusieurs enfans : *Nicolas* , employé dans les aides , parvint , en 1439 , au grade de receveur aux aides de Paris ;

un autre *Nicolas* suivit l'état de son pere. Il épousa *Catherine le Gras*, & vendoit le poisson de mer aux halles de Paris & à la porte Beau-doyer ; il s'étoit enrichi au commerce de la marée, car il acheta de *Jean Rigaud*, écuyer, la moitié du fief *d'Hebbie*, situé aux halles de Paris. Il rendit foi & hommage de ce fief & fit son aveu à la chambre des comptes, l'an 1471 ; & dans cet acte il est qualifié tout uniment de *Nicolas de Neuville*, *vendeur de poisson de mer, ès-halles de Paris*. Il avoit fait l'aquisition de l'étal qu'il avoit à la porte Bodoyer , en 1460 , pour sa vie durant & pour celle de sa femme *Catherine*, n'ayant point d'enfant. Le petit-fils du receveur aux aides de Paris hérita du marchand de poisson qui étoit fort riche , il se nommoit aussi *Nicolas* ; il fut notaire & secrétaire du roi , & il épousa en 1530 *Gencivie le Gendre*, dame de *Villeroy*, d'*Alincourt* & de *Magny* , aux conditions de porter le nom & les armes de le Gendre , pere de sa femme & qui , en 1566, avoit été prevôt des marchands à Paris. Il en eut *Nicolas de Neuville* , secrétaire & contrôleur de la bouche du roi , qui de *Jeanne Morlet de Muzeau* , fille de *Nicolas Morlet* , receveur général des aides , eut *Nicolas de Neuville* , sieur de *Villeroy* , qui épousa *Claudine Prus*

d'home, d'où vint Nicolas de Neuville, sieur de Villeroi.

Ce Villeroi fut le premier qui donna de la célébrité à son nom; il fut employé par Catherine de Médicis dans les affaires les plus importantes. Il exerça la charge de secrétaire d'état, en 1567, à l'âge de 24 ans, sous le roi Charles IX. C'est en cette qualité qu'il signa le premier pour le roi. Il continua d'exercer cette charge sous les rois *Henri III, & Henri IV, & Louis XIII.* Un jour le duc d'Epernon, en présence d'Henri III, traita ce *Nicolas de Villeroi* de *petit coquin*, & le menaça de lui donner cent coups d'éperon comme à un cheval rétif. Villeroi voulut lui répondre; mais le roi, au lieu de lui rendre justice, lui imposa silence. Indigné de cet outrage & de l'injustice du roi il se jeta dans le parti de la ligue, dont il fut un des plus dangereux agens. Il fut bien accueilli par le duc de Mayenne, à qui il devint fort utile. Il eut ensuite la lâcheté, ainsi que plupart des nobles de France, de vendre, par un marché secret, la paix à Henri IV, qui lui paya une somme considérable. Il étoit néanmoins assez honnête homme pour un courtisan. Il a composé quatre volumes de mémoires qui contiennent son apologie. Il fut fort soupçonné d'avoir des relations

avec l'Espagne & de recevoir des doublons de ce pays. Il se justifia en accusant, *l'Hoste*, son commis, d'être seul coupable de cette trahison ; mais on ne put entendre la justification de *l'Hoste*, qu'on eut la précaution de noyer dans la Marne, près de Meaux.

Son fils *Charles* fut gouverneur du Lyonnais ; & son petit-fils *Nicolas* fut gouverneur de Louis XIV, qu'il gouverna aussi mal que son fils *François de Villeroi* gouverna Louis XV. Sous la conduite de ces deux seigneurs, ces deux rois furent très-ignorans & très-mal élevés ; mais c'est ce que demandent les courtes.

Le duc de Villeroi d'aujourd'hui, est un homme tout-à-fait nul, excepté pour le mal. Il reste constamment dans son château de *Menecy*, chef-lieu du ci-devant duché de Villeroi. La peur lui fait jouer fort gauchement le rôle de patriote. Il a poussé le déguisement jusqu'à se faire nommer commandant de la garde nationale du canton. Cependant la révolution ne lui est pas favorable. La municipalité l'a déjà forcé de restituer une partie de son parc, qu'il avoit d'autorité enlevée à la commune. On l'accuse, depuis long-temps, d'avoir fait disparaître un jeune homme qui

( 112 )

gеноит les amours de M. le duc, & dont  
on n'a plus su de nouvelles. ses parens le  
réclament aujourd'hui, & ce monsieur , ci-devant  
duc, verra sans-doute sa petite exaction féodale  
découverte & punie comme elle le mérite.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à soucrire sur cette matiere , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

De l'imprimerie de GARNÉRY , rue Serpente,  
n°. 17.

N<sup>o</sup>. XXXI.

---

S U I T E  
D E L A L I S T E  
D E S  
N O M S D E S N O B L E S ,  
A V E C  
D E S N O T E S S U R L E U R F A M I L L E .

LE COMTE DE BARRUEL *de Beauvert*. Un profond généalogiste de notre siècle, M. le comte de Warroquier de Mericour de la Mothe de Comble, qui forme tout au plus un seul homme, sous plusieurs noms, a dit, dans je ne sais quel ouvrage, qu'un fils de cabaretier de *Bagnole*, qui joue à Paris, tour à tour, le rôle de comte & de valet, descendoit d'une très-illustre famille d'Italie, nommée *Rivarole*. J'ai relevé dans la première livraison de cet ouvrage, n<sup>o</sup>. 13 page 4,

L

cette erreur complaisante , en prouvant que les aïeux du comte de Rivarole n'avoient pour blason que leur enseigne qui pend sur le chemin ; pour château , qu'un cabaret . Le même généalogiste assure que , *M. Antoine-Joseph, comte de Barruel-de-Beauvert* , qui a épousé *Jeanne Rivarole* , sœur du susdit *comte* , descend d'une ancienne maison d'Ecosse , fort illustre . Il cite un *Barwel* , magnifique seigneur , qui , dans le quinzième siècle vint s'établir en province , on ne sait pour quoi . Mais ne voila-t-il pas qu'un autre généalogiste moins officieux ou plus instruit que le savant monsieur de *Varroquier* , &c. , me prouve que les titres , sur lesquels ce beaufrere de monsieur *Rivarole* , appuie sa noble origine , sont la plupart faux . En effet son bisaïenl *Joseph* & son trisaïeul *Guillaume* , furent successivement condamnés , en 1668 , & 1698 , comme usurpateurs de noblesse . Si monsieur de *Barruel de Beauvert* avoit pu faire oublier ces arrêts de dégradations , s'il avoit pu empêcher la révolution , qui rend inutile la vieille noblesse , peut-être qu'aujourd'hui , par quelques moyens heureux , il seroit noble bien authentiquement . Son beaufrere *Rivarole* qui est *comte* , fait bien ce qu'il peut pour le succès de la contre-révolution , pour la prospérité de son dîner , & des nobles ;

il écrit, il écrit, il écrit un ouvrage dont nos Rabelais futurs ne manqueront pas de parler avec éloge, dans leur chapitre des *torche-culs*.

*Le Comte de MONTCHENU.* C'est une famille bien noble, bien vieille, bien caduque que celle de *Montchenu*. Pour preuve de sa brillante caducité, de son illustre noblesse, on cite, comme authentique, une charte à la réduction de laquelle un des ayeux de M. le comte de Montchenu eut la gloire d'assister comme témoin. *Falque de Montchenu*, disent précieusement les généalogistes, fut présent, en 1316, à l'hommage que rendit, au Dauphin de Viennois, le comte de Valentinois, pour le château de Besançon. Voilà les droits que les *Montchenu* du Dauphiné ont à la vénération publique, & ces droits ne sont pas minces.

M. le comte de *Montchenu*, tout fier de ce que ses ayeux ont vécu, sont morts, se sont succédés, & se sont transmis les mêmes armoiries & cette même devise, *la droite voye*, se croit un mortel fort supérieur aux autres, & il y a bien de quoi. Ce M. le comte de *Montchenu* donc, fier ainsi que de raison, étant d'ailleurs écuyer du roi, maréchal-de-camp, &c. crut qu'il pouvoit, dans un moment de mauvaise humeur, donner un coup d'épée à son laquais,

qui n'étoit pas noble comme le sont d'autres laquais. Cet assassinat fut puni, à cause de la noblesse de l'assassin, par *quinze jours* seulement de bastille. C'étoit en 1744 que ce trait de noblesse eut lieu.

Vous penseriez que cette punition alloit corriger le noble emportement de M. le comte; mais la noblesse ne se corrige pas si aisément. Six ans après, en 1750, M. le comte donne encore un coup d'épée à son laquais, & le tue. Cet assassinat récidivé ne fut puni que par *quatorze jours* de bastille (1). C'étoit un jour de moins à cause de la récidive; s'il avoit égorgé encore une douzaine de domestiques, il auroit finit par n'y aller que deux ou trois jours ou point du tout. C'étoit un grand bien que cette noblesse pour les nobles.

*Comte de LAMOTTE*, gentilhomme de M. le duc d'Orléans défunt, a renouvelé, en 1734, les scènes atroces de l'ancienne féodalité; parce que cet homme étoit attaché à la maison d'un prince, il croyoit que tout lui étoit permis comme à un prince. Son crime doit être mis au rang de celui du ci-devant duc de *Fronsac*,

(1). Voyez *Bastille dévoilée*, première livraison.

aujourd'hui nommé *Richelieu*. Epris de la femme d'un limonadier, nommé *Bruny*, il assassina le mari, pour jouir plus à son aise de la femme. Ce crime, digne d'une mort honteuse, ne fut puni que par six mois de bastille.

**DUPREZ.** Le sieur *Duprez*, lieutenant d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, étoit bon gentilhomme; il n'étoit pas riche ainsi que son fils; mais ils étoient bien nobles. Ce fils *Duprez*, nayant point de fortune, se plaça chez M. *Geoffroy*, caissier général de la caisse commune de la recette générale des finances qui le fit son caissier. Le sieur *Duprez*, touché par les beaux yeux de la cassette, divertit de la caisse une somme de 160,000 l. qu'il avoit, disoit-il, prêté à un de ses amis qui en avoit un besoin pressant. Le sieur *Geoffroy* s'étant apperçu du *désordre* de sa caisse demanda un ordre du roi contre le sieur *Duprez* qui, en 1731, fut renfermé à la bastille.

Mais M. *Duprez* avoit des parens nobles; il avoit notamment des sœurs & des tantes religieuses à l'abbaye de Chelles, qui, secondées par la communauté entière, engagèrent Madame d'*Orléans*; abbesse de cette maison, à interposer sa protection en sa faveur, & le sieur *Duprez* obtint sa liberté.

*Le comte de CHAMORAN*, intrigant, son

nom est *Jean-Claude Fini*. En 1785, ce pré-tendu comte, né à Dijon, fut à Londres faire valoir ses talents d'escroc; il s'associa avec une femme digne de lui, appellée *Marie Barbara*; elle avoit vécu avec un nommé *Macquai* qui, avant de mourir, chargea un de ses parens, nommé aussi *Macquai*, son exécuteur testamentaire, de payer à cette maîtresse une pension de trente guinées.

*Marie Barbara* venoit souvent demander à M. *Macquai* de l'argent d'avance sur cette pension, & prétextoit toujours la plus forte détresse. M. *Macquai* lui en avoit beaucoup avancé, & *Marie Barbara* étoit sa débitrice d'une somme assez considérable: elle invita un jour M. *Macquai* à venir à Newington où le pré tendu comte de *Chamoran*, son pré tendu mari, avoit pris une maison, & l'assurant qu'il avoit reçu de l'argent, & qu'il lui restituoit celui qu'il lui avoit avancé. Flatté par l'espoir d'être remboursé, M. *Macquai* suit cette femme chez son soi-disant mari. *Chamoran* l'accueille, le fait entrer dans un appartement isolé: alors il sort un long couteau & une paire de pistolets, déclare à M. *Macquai* que, s'il fait la moindre résistance & s'il s'avise de crier, & s'il se refuse de lui donner sur-le-champ une traite de trois

cents guinées sur M. Drummond , son banquier , il alloit lui casser la tête.

Macquai en tremblant écrivit cette traite que la perfide *Barbara* porta sur-le-champ chez le banquier où elle en toucha le montant. A son retour, Chamoran montrant l'or et les billets de banque à M. Macquai , voulut le forcer à lui donner une autre traite sur M. *Walpole* , chez qui *Marie Barbara* recevoit sa pension. Macquai refusa obstinément d'écrire cette traite , en déclarant qu'il préféroit la mort.

Chamoran alors , ayant fait des trous au parquet , y passa des cordes , & forçant M. *Macquai* à s'asseoir sur le plancher , il le lia fortement dans cette posture : puis il lui dit qu'il avoit placé un baril de poudre dans une armoire voisine , & que dans le cas où il parviendroit à se dégager & à ouvrir les fenêtres pour donner l'alarme , il avoit adapté un pistolet chargé & des cordes attachées auxdites fenêtres , qui au moindre effort qui seroit fait pour les ouvrir , le pistolet partiroit & feroit sauter la maison. M. Macquai resta long-temps dans cette position terrible ; mais ses cris ayant enfin été entendus , on le dégagea de ses liens. Il fallut beaucoup de précautions de la part des personnes qui vinrent à son secours pour ouvrir la fenêtre sans faire partir le pistolet & le baril de poudre.

Le soi-disant comte de *Chamoran & Marie Barbara*, sa préteudue femme , après un tel forfait , quittèrent Londres et revinrent en France ; ils furent pris & renfermés à la bastille où on les retint sous de faux prétextes , afin de ne point les remettre à la cour de Londres qui les réclamoit pour les punir. Comme ce prétendu comte & sa complice sont en liberté , il importe au public qu'ils soient bien connus. Voici le signalement de Chamorant : sa taille est de cinq pieds huit pouces ; il est bienfait , sa figure est remarquable par une tache de vin placée au milieu d'une de ses joues ; il a l'œil hagard , couvert d'un sourcil brun & épais ; ses cheveux sont également fort épais & d'un brun foncé.

---

*Nota.* Les personnes qui auroient quelques renseignemens à fournir sur cette matière , sont priées de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous.

---

De l'imprimerie de GARNÉRY , rue Serpente ,

n°. 17.

N° XXXI.

---

T A B L E  
ALPHABÉTIQUE  
DE LA SECONDE PARTIE  
DE LA LISTE  
DES  
NOMS DES NOBLES,

---

Avec additions & corrections.

---

A.

**A**DHEMAR,  
AUMONT, (duc d')

page 34.

page 105.

BAILLARD,	page 1.
BARRUEL de Beauvert, ( le comte de )	page 114.
BASTIDE, ( la )	page 73.
BEAUREVOIR, ( chevalier de )	page 6.
BOISSI, ( de )	page 85.
BOUILLE, ( le marquis de )	page 51.

CAUCHON,	page 7 & 9.
CHERVILLE, ( le chevalier de )	page 6.
CORMORAN, ( comte de )	page 117.
CLUGNY,	page 18.
COTTE,	page 75.
COURTOMER, ( marquis de )	page 85.
CROSNE, ( de )	page 53.

DESCARS, ( chevalier )	page 77.
DESMARQ,	page 81.
DESPERRIERES, ( chevalier )	page 27.
D'ORGERES,	page 86.
DUPREZ,	page 117.

( 3 )

E

EPREMESNIL ( d' )

page 30.

Il faut ajouter à l'article de cet illustre magicien, le titre d'un pamphlet assez curieux, publié contre lui, en 1789, intitulé: *Lettre très-amicale à un gentilhomme qui a dix-huit ans trois mois & vingt-sept jours de nō' leſſe, & qui eſt député de la noblesſe aux états-généraux*, avec cette épigraphe tirée de l'enfant prodigue:

..... Non tout ceci m'assomme  
Si c'eût été du moins un gentilhomme.

La charge de conseiller, puis d'avocat du roi au châtelet, lui servirent d'échelon pour celle de conseiller au parlement.

Lorsqu'on agita la question de l'état civil des protestans, on répandit sur le sieur *Duval d'E-prémésnil* une chanson, où on le compare avec un autre sieur *Duval*, confiseur de la rue des Lombards; en voici un couplet:

On fait qu'ils ont tous les deux  
Femmes publiques chez eux,  
Voilà la ressemblance;  
L'un les loue & fait fort bien,  
L'autre les épouse; Ah chien!  
Voilà la différence.

( 4 )

F.

FAVRAS, ( marquis de ) page 55.

G.

GASVILLE, ( marquis de ) page 33.

GIRAULT, page 25.

GIRAULT-LA-LOERE, page 61.

GIVECOUR, ( comte de ) page 7.

GOUJON, page 33.

H.

HAZON, ( comte d' ) page 15 & 17.

Nous avons à faire sur le comte d'*Hazon*, une addition importante. M. *Frecot de Lanti*, conseiller du parlement Meupou, usurier, proposa 1000 louis à une femme pour lui accorder une nuit. La femme accepta. Son époux qui étoit le même comte d'*Hazon*, de concert avec elle, surprit l'amant en flagrant délit & lui fit signer par force un billet de 100000 écus. Ce d'*Hazon* étoit le fils d'un président de la monnoie, qui n'a jamais pu se faire recevoir à la place de son

( 5 )

pere. il s'étoit attaché aux *du Barri* avant leur faveur; il étoit leur espion, & l'on prétend que, de concert avec son pere, il a plusieurs fois exécuté, pour avoir de l'argent, une manœuvre pareille à celle qu'il fit au conseiller *Frecot*.

HORNES, ( comte de ) page 61.

L.

LALOERE', page 63.

LAMOTTE, page 116.

LESPINASSE-LANGEAC, ( chevalier de ) 51.

LOUVOIS ( marquis de ) page 97.

M.

MAILLY, ( comte de ) page 10.

Le *Mailli* gouverneur de Perpignan, dont nous parlons dans cet article, est le vieux maréchal de *Mailli d'Haucourt*, pere de celui qui fut fait *Duc*, parce qu'il étoit l'époux d'une dame de la reine; ce vieux maréchal est l'homme le plus sot & le plus hautain de tous les hommes de la cour. A la cérémonie de la fédération du 14 juillet dernier, on a remarqué qu'il faisoit la plus triste figure.

( 6 )

- MALOUET, page 5  
MERLE, ( comte de ) page 60.  
MONTCHENU ( comte de ) page 115.  
MONTESQUIOU - FEZENSAC, ( marquis de )  
page 41.  
MONTLAUSIER, ( comte de ) page 21.

P.

- PLANCHOURY, page 25.  
PLANTEVIT, page 73.  
POISSONNIER, page 27, 28.  
POLIGNAC, ( duc de ) page 65.

R.

- REIGNAUD, page 21.

S.

- SADE, ( marquis de ) page 89.  
SAINT-SIMON, page 87.  
SARRIAC, page 79.  
SERRANT, ( comte de ) page 36.  
SOMMIEVRE, ( marquis de ) page 7, 9.

( 7 )

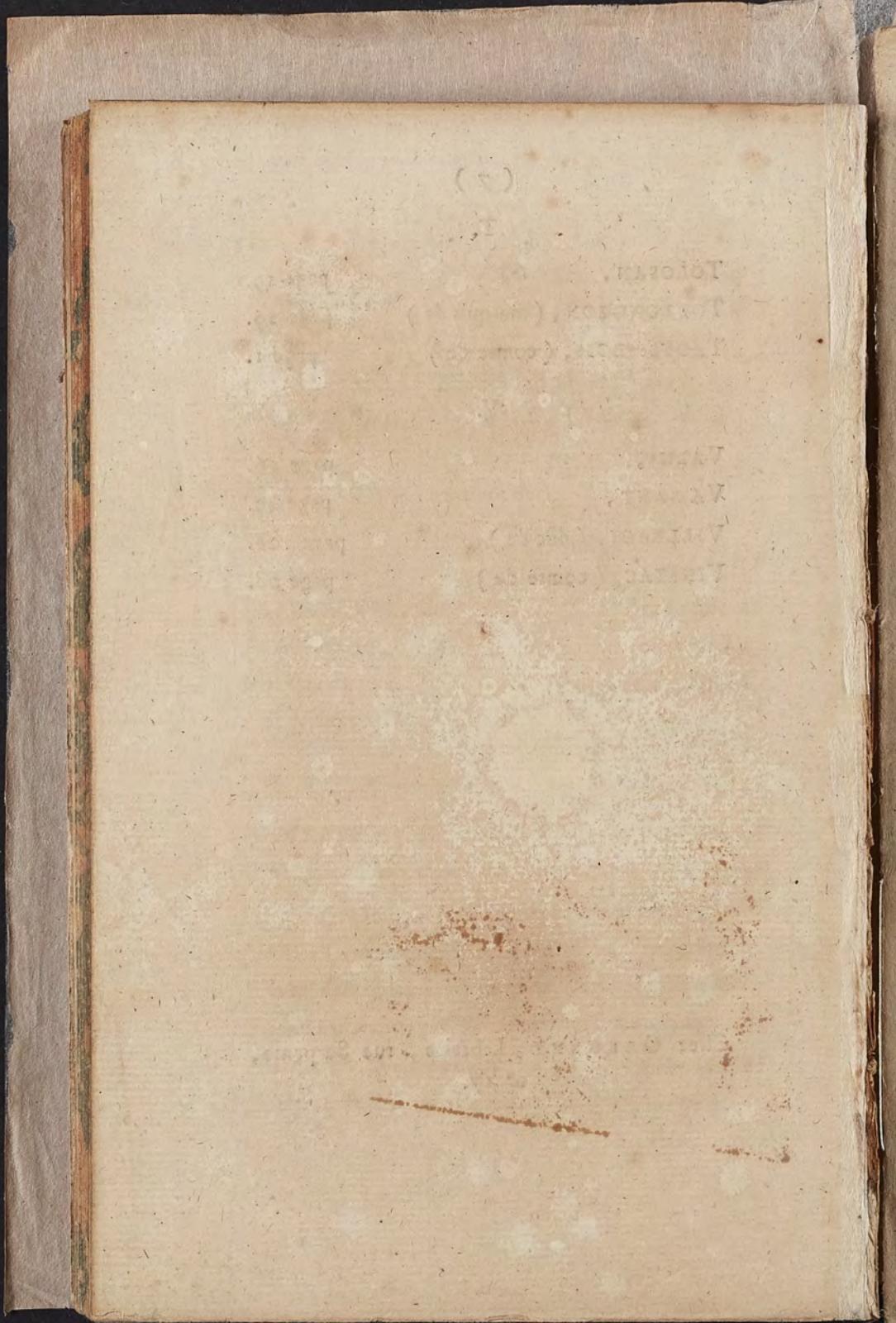
T.

TOLOSAN ,	page 19.
TOULONGEON , ( marquis de )	page 19.
TROUSSEBOIS , ( comte de )	page 1.

V.

VALHS ,	page 36.
VASSANT ,	page 49.
VILLEROI , ( duc de )	page 108.
VINEZAC , ( comte de )	page 28.

Chez GARNÉRY , Libraire , rue Serpente ,  
n° 17.



LES  
MÉTAMORPHOSES,  
OU  
LISTE  
DES NOMS DE FAMILLE  
ET PATRONIMIQUES,

DES CI-DEVANT

DUCS, MARQUIS; COMTES, BARONS  
&c. EXCELLENCE, MONSIEUR,  
GRANDEURS, DEMI-SEIGNEURS ET  
ANNOBLIS.



**L**e décret de l'assemblée nationale  
du 19 du mois , ayant obligé les ci-  
devant nobles à reprendre leurs noms  
de famille , nous nous empressons d'en  
offrir la liste au public , pour le mettre

à même de faire connoissance avec ces nouveaux venus.

On ne peut se dissimuler que certains de ces Messieurs gagneront beaucoup à ce changement , car les uns dérouteront la tourbe importune de leurs créanciers ; tandis que les autres , par le même moyen , échapperont aux dangers d'une réputation équivoque.

NOMS ET TITRES . . . NOMS DE FAMILLE  
ABOLIS. . . . . ET PATRONIMIQUES.

Le baron de Bréteuil , Eust. Tonnelier.  
Le Vic. de Mirabeau , Grégoire Riquetti.  
M. d'Espresménil , Pascal Duval.  
de la Garenne , Introducteur.  
des Ambassadeurs , Grespin Tallepied.  
le marquis d'Evry , Pierre Brunet.

baron d'Eaubonne , Jean le Normand.  
de Semonville , Pierre Huguet.  
V. d'Erménonville, Barthélémi Girardin.  
marquis de Vergennes , Charles Gravier.  
le baron de Guimps , Antoine Gossion.  
marquis d'Ars , Henri Garnier.  
de Saint - Fargeau , Michel Pelletier.  
marquis de Saint - Cyr , François Prévôt.  
comte de Miromesnil , Thomas Hue.  
m. de la Salle, cordon - bleu, J. Caillebot.  
marquis de Condorcet , Franç. Caritat.  
prince de Gand , Pierre le Villain.  
duc de Biron , Armand Gontant.  
baron de Saint - Marcault , Franç. Grain.  
maréchal de Castries , Augustin la Croix.  
marquis de Guerchi , Valentin Reginier  
de Grand - Champs , cord. n. , B. Pourssin  
comte de la Grandville , Jean Bide  
pr. de Monaco , Jean - Goyon Marigny

duc de Richelieu , Armand Vignerot.  
baron de Marguérise , Nicola Tessier.  
duc de Coigny , Alexandre Fran<sup>c</sup>oquetot.  
de Villedeuil , Jérôme Lurant.  
duc de Luynes , Paul Dalbert.  
duc de Chaulnes , Jean Dalbert.  
comte de Périgord , Augustin Taillerand.  
comte de Rochambeau , Franc<sup>c</sup>. Vimeur,  
duc d'Aiguillon , Alexis Vignerot.  
duc de Villeroi , Josph Netville,  
comte de Caraman , Pierre Riquet.  
duc de Nivernois , Louis Laporte.  
duc ee Gèvres , César Potier.  
d. de Valentinois , H. Goyon-Mathignon.  
comte de Maillebois , Franc<sup>c</sup>. Desmaret.  
mqs. de Cormainville , Ant. Vauresson.  
comte de Melfort , Henri Drumond.  
marquis de Sablé , Charles Colbert.  
comte de Chabriillant , Charles Mcretton.  
comte de Briquerville , Henri Laluzerne.

marquis de Voisenon, Calixte Fumée.  
m. de Bacqueville, David Bouquetot.  
comte de Malvoisin, Joseph Poisson.  
comte de Thorant, François Théas.  
m. de Barbantanne, François Duprat.  
marquis d'Anb rt, Pierre Marle.  
comte de Persan, Antoine Dcublet.  
comte de S. Priest, N. Gnignard.  
marquis de Juigné, Auguste le Clerc.  
marquis de Montazet, Antoine Malvin.  
comte d'Adhemar, André Azémar.  
comte de Guebriand, Jean Budes.  
marquis de Ran, Jacques Franchet.  
comte de Barquet Alphonse Dalençon.  
marquis de Belbœuf, Laurent Godard.  
comte d'Aubigny, Patient le Marié.  
marquis d'Espan, Julien Palmes.  
marquis d'Avalon, Anathase Coucault.  
comte du Mui, Joseph Félix.

Prince d'Hénin, Benoît Dalzace.  
 marquis de Rastignac, Alphonse Chapt.  
 marquis de Sillery, Pierre Brulart.  
 du Veimerange, Beaudoin Palteau.  
 marq. de Verneuil, Alexis Chassepou.  
 Prince de Lambesc, Néron Lorraine.  
 m. de Sourches, Guillaume Bouchet.  
 c. de Nantonillet, Chris. l'Allemand.  
 marq. de Cramayel, Vincent Fontaine.  
 chevalier de la Haie,  
 roi d'armes de France, Bazile Bronot.  
 de Chouzy, cons. d'Etat, Cl. Ménard.  
 marq. de Landel, Johachim Cacqueray.  
 m. de Pontecoulant, Boniface le Doux.  
 m. de Champignelles, Zachar. le Rogres.  
 comte de Brienne, Blaise Loménie.  
 comte d'Espagnac, Pamphile Sahuguet.  
 marq. de S. Aignan, Louis Beauvillier.  
 comte d'Orsay, Pancrace Grimod.  
 chev. Clesles, Vincent Mesnard.  
 comte de Mirepoix, Balthazard Lévi.  
 comte de Mirabeau, Honoré Riquetti.

comte de Gervilliers,	Perrotin Thiroux.
marq. de Trans,	Romée Villeneuve.
duc de Brissac ,	Philippe Cossé.
conite de S. Tropés ,	Hegesipe Suffren.
comte de Buffon ,	Joseph le Clerc.
d'Ormesson ,	François Le Fevre.
de Rosambo ,	Louis le Pelletier.
de Fleury ,	Omer Joly.
de Morangis ,	Antoine Barillon.
d'Amecourt ,	Le Febvre.
de S. Vincent ,	Antoine Robeert.
de Mareuil ,	Timothée Maquette.
de Bandeville ,	Nicaise Doublet.
de Jonville ,	Ignace Chaillon.
de Barmond ,	Gilles Perrotin.
comte d'Ogny ,	Jean Rigolei.
de Minut ,	Pierre Courtois.
de la Villeurnoy ,	Bertrand Berthelot.
de Granvelle ,	Trophimes Rajillard.
de Chaussepierre ,	Lucas Coqueley.
de Maissemy ,	Claude Poitevin.
d'Orvilliers ,	Procope Tourteau.
Delaunay ,	Valentin Cordier,

d'Aunoy ,	Maxime Mayou.
de la Miliere ,	André Chaumont.
d'Auteroche ,	Benjamin Papillon.
de Sanois ,	Mathurin Papillon.
de la Ferté ,	Jérôme Papillon.
des Entelles ,	Rémy Papillon.
de Bérpnger ,	Isaac l'Oiseau.
de Pressigny ,	Paul Ménage.
comte de la Tude ,	Hercule Vissec.
de Reversseaux ,	Bastien Gueau.
l'abbé c. de l'Escouet ,	Antoine Barbier.
l'abbé Dubois Basset ,	Etien Robinault.
l'abbé de juvigny ,	Martin Rigoley.
l'abbé de Limon ,	Crespin Geoffroy.
l'abbé de Villarceau ,	Brice Louvel.
l'abbé de Barmond ,	Grégoire Perrotin.
l'abbé des Assises ,	Abraham La Grive.
chevalier de Rassay ,	Jean Aubert.
cheval. de l'Esseville ,	Auguste Leclerc.
de Bondi ,	Cosme Taillepied.
La suite , qui est très-intéressante , est sous presse.	

---

